J.A. 1700 Fribourg 1 — No 107 — 107e année — 70 ct.

Mardi 7 février 1978

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-22 26 22 Telex 36 176
Administration : ✆ 037-81 11 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

« La Suisse » Assurances
De votre côté, quoi qu'il arrive
Agence générale
DEVAUD & WOLHAUSER
Place de la Gare 38
Fribourg
✆ 037-22 29 74
17-828

AVION DE LIGNE TCHEQUE DETOURNE SUR LA RFA

Le pirate de l'air demandera certainement l'asile politique

Vladislas Molnar, un mécanicien tchécoslovaque de vingt-quatre ans, a détourné hier sur Francfort un bimoteur Tupolev-134 de la Compagnie tchécoslovaque CSA qui effectuait une liaison entre Berlin-Est et Prague.

Il a demandé l'asile politique. De source informée, on apprend que cinq passagers est-allemands ont également sollicité l'autorisation de rester en Allemagne de l'Ouest. Cette nouvelle a été démentie par la police.

A Bonn, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères a annoncé que la Tchécoslovaquie avait demandé le retour immédiat de l'appareil, des 40 passagers et 5 membres d'équipage, 33 des 40 passagers, dont 8 enfants, étaient des Allemands de l'Est et 2 des Tchécoslovaques, a précisé la police. L'appareil repartira probablement pour Prague dans la soirée.

L'auteur du détournement, lequel a eu lieu dans l'espace aérien est-allemand, avait menacé de faire sauter l'avion si le pilote ne dirigeait pas l'appareil vers l'Allemagne de l'Ouest. Mais la police s'est aperçue à l'arrivée à Francfort que la bombe dont il disait être en possession était une imitation.

Un soldat allemand garde l'avion tchèque à l'aéroport de Francfort. (Keystone)

L'homme s'est constitué prisonnier peu après.

Il s'agit du septième détournement d'un appareil tchécoslovaque vers l'Allemagne fédérale depuis 1970. Les auteurs des précédents détournements avaient, eux aussi, demandé l'asile politique. (Reuter)

PREMIERE CONFIRMATION ISRAELIENNE

L'Etat hébreu fournit des armes à l'Ethiopie

Des experts militaires cubains et israéliens sont chargés de la formation de commandos en Ethiopie.

C'est ce que déclarent des déserteurs de l'armée éthiopienne. Selon l'un d'eux, un commandant qui était officier administratif et logistique dans la septième division éthiopienne, deux bataillons de « commandos spéciaux » suivent leur entraînement avec des conseillers cubains près de la ville d'Aouassa.

M. Moshe Dayan a décalré hier soir qu'effectivement « Israël fournissait certaines espèces d'armes à l'Ethiopie ». « Nous ne voyons pas pourquoi cela devrait rester secret », a souligné le ministre israélien des Affaires étrangères.

M. Dayan a fait cette déclaration au correspondant de la radio israélienne à Zurich, où le ministre se trouve actuellement pour présider une réunion des ambassadeurs d'Israël accrédités en Europe.

« Nous ne fournissons pas des avions à l'Ethiopie et nous n'y avons pas envoyé des soldats israéliens. Mais nous lui donnons certaines armes dont elle a besoin. L'Ethiopie a été pendant des années l'amie d'Israël, la Somalie ne le fut jamais. Il était donc normal que lorsque l'Ethiopie a été attaquée par la Somalie, nous répondions à sa demande d'aide », a précisé M. Dayan. « Le fait que dans cette affaire nous soyons dans le même camp que les Soviétiques ne doit pas nous influencer », a-t-il conclu. (ATS-AFP)

● Notre commentaire en dernière page

EN ROUTE POUR LES USA DAYAN S'ARRETE A ZURICH

Shimoni, ambassadeur d'Israël en Suisse, Rubinstein, le secrétaire de Dayan, Moshe Dayan et un garde du corps à Zurich. (Keystone)

Le ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Dayan a quitté Tel-Aviv hier matin pour les Etats-Unis via la Suisse où il est arrivé peu après 10 heures à Zurich dans un appareil D'El Al. Moshe Dayan présidait une réunion des ambassadeurs d'Israël en Europe, selon les informations reçues du consulat général d'Israël à Zurich.

Le ministre des Affaires étrangères a noté à son départ de l'aéroport Ben-Gourion à Lod, en réponse aux questions de journalistes, que son voyage aux Etats-Unis avait pour premier but une tournée de conférences dans le cadre d'une collecte de fonds de l'appel juif unifié. « Mais compte tenu de la visite aux Etats-Unis du président Sadate et de la campagne d'information qu'il a entreprise, il est de mon devoir de faire connaître à l'opinion publique américaine, par la même occasion, la position d'Israël dans les négociations en cours et ses motivations », a-t-il fait remarquer.

M Dayan doit rencontrer plusieurs personnalités américaines dont le président Carter et le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, a-t-on précisé à Jérusalem où l'on ajoutait qu'aucune rencontre Sadate-Dayan n'était prévue. (AFP-Reuter)

Sommet franco-allemand à Paris

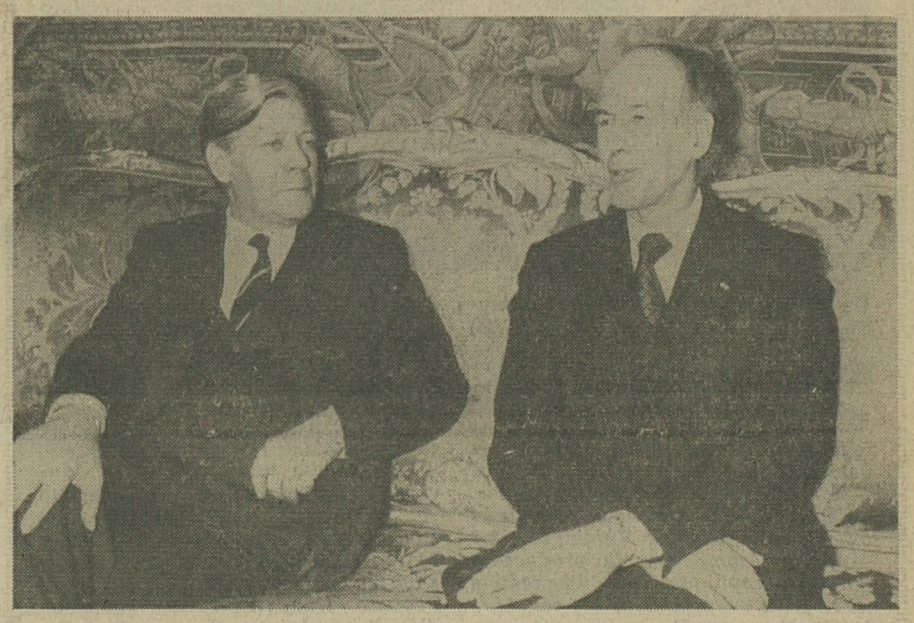

Le chancelier Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée. (Keystone)

Le chancelier de la République fédérale d'Allemagne et Mme Helmut Schmidt, venant de Bonn à bord d'un avion militaire, sont arrivés aux environs de 15 heures à Paris.

Ils ont été accueillis à l'aéroport d'Orly par le premier ministre français et Mme Raymond Barre.

MM. Schmidt et Barre ont passé en revue le détachement de la garde républicaine qui rendait les honneurs et écouté les hymnes nationaux avant de quitter l'aéroport pour le centre de la capitale.

Une soixantaine de collaborateurs du chancelier, dont les ministres des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, de la justice, M. Hans-Jochen Vogel, et de l'agriculture, M. Joseph Ertl, qui accompagnent M. Schmidt à Paris étaient arrivés quelques instants auparavant. (AFP)

L'homme pressé

La force de Pierre Graber tenait, en partie, à son calme imperturbable. Cet homme — qui savait être prompt — avait horreur de la précipitation. Il a tenu solidement le gouvernail du Département politique. Il a affronté de dures tempêtes. Il s'en est allé, serein.

Pierre Graber s'était fixé un programme. Il aurait souhaité réconcilier le peuple suisse avec la solidarité internationale. Entraîné par ses extrêmes, l'électorat a refusé le crédit à l'IDA. Dès lors, il n'y avait guère de chance qu'il se prononce en faveur d'une participation pleine et entière de la Suisse aux Nations Unies. Pierre Graber n'était pas le sceptique que l'on a trop souvent dépeint. Un idéal animait l'homme politique : celui de voir son pays s'ouvrir à un monde étroitement interdépendant. Homme de contact, voyageur curieux et cultivé, l'ancien ministre des Affaires étrangères avait une solide dose de réalisme. Il savait d'instinct que le vent avait tourné, que la politique intérieure suisse serait dorénavant paralysante et que l'heure des grandes ouvertures faites dans les meilleures circonstances était passée. L'énorme travail qu'il a accompli reste inachevé.

Son successeur, M. Pierre Aubert, entend le mener à bien. Dans les interviews qu'il a accordées avant son entrée en fonction, il y est allé « allegro vivace ». Il entend tout à la fois « demander le réexamen de toute la définition de notre neutralité », faire comprendre au peuple suisse l'urgente nécessité d'une aide au tiers monde, obtenir la ratification de la Charte sociale européenne et œuvrer pour la paix au Proche-Orient en offrant le discret asile de palaces grisons ou d'auberges bernoises. En passant, M. Pierre Aubert a suggéré à l'Italie une solution à son lancinant problème gouvernemental et déploré ce qu'il considère comme une maladresse américaine.

On a considéré à Berne que ces propos étaient personnels et qu'au demeurant ils avaient été tenus avant l'entrée officielle en fonction du nouveau chef du Département politique.

Comme on avait à Rome autre chose à faire qu'à prêter une attention démesurée à une intervention plus modeste mais non moins intempestive dans les affaires intérieures de la Péninsule, ce léger écart a été prestement gommé.

On n'aura cependant pas perdu de temps pour comprendre que M. Pierre Aubert n'aura pas toujours l'astucieuse prudence de son prédécesseur. Il n'aura pas trop des fameux cent premiers jours pour passer du prétoire à la chancellerie.

M. Pierre Aubert est en effet trop fin lettré pour ignorer que le diplomate Paul Morand, auteur de « L'homme pressé », est aussi celui de « Tais-toi ».

François Gross

En gris-vert pour 4 mois !

Seize mille jeunes Suisses ont commencé hier leur Ecole de recrues pour apprendre le métier des armes durant dix-sept semaines. A la caserne de Bière (notre photo), 500 recrues versées dans l'infanterie motorisée et 300 dans l'artillerie étaient présentes à l'appel. (ASL)

ECHEC DES NEGOCIATIONS AVEC LE SYNDICAT

40 heures: litige à la SSR

On a parlé même d'avoir recours, si tout échoue, à la grève : la tension est forte à la SSR où le comité central de la radio-TV a refusé la clause d'introduction de la semaine de 40 heures prévue lors des négociations avec le Syndicat suisse des mass media en vue du renouvellement du contrat collectif.

● Lire en page 3

LES 24 HEURES DE DAYTONA

Domination de Porsche

La première épreuve du championnat du monde des marques a été nettement dominée par les Porsche, qui ont pris les sept premières places du classement des 24 heures de Daytona. La victoire est en effet revenue à l'Allemand Rolf Stommelen, qui était associé au Hollandais Hezemans, alors que le pilote du Liechtenstein, Schurti, s'est classé deuxième.

● Lire en page 8

Le PDC se présente

Des priorités et des candidats

En l'absence d'un conseiller communal candidat, M. Jean-François Bourgknecht, retenu en commission, le PDC de la ville s'est présenté hier à la presse avec ses hommes et son programme. Parmi les grands projets à réaliser en priorité, le PDC a pensé aux en souhaitant : une clinique gériatrique, aux automobilistes : en espérant une circulation plus fluide en ville et aux sportifs : en revendiquant une nouvelle patinoire.

● Lire en page 15

LA LIBERTÉ

8 Basket : les finalistes de 77 éliminés de la Coupe Garmisch : le bilan
9 Ski nordique : la Marcialonga, une fête dans les Dolomites
11 Championnats fribourgeois de ski alpin : deux titres à Raemy et Marlène Genoud Forfait de Wassberg pour Lahti

Notre Sélection TV

SPECIAL CINEMA

Les « Césars » du cinéma français

A l'heure où les téléspectateurs s'installeront devant leurs écrans pour suivre cette émission, Christian Defaye et Christian Zeender seront juste rentrés de Paris pour leur présenter un reportage exclusif sur les coulisses des « Césars » ; il sera ainsi possible de voir sous un angle inhabituel cette manifestation importante qui, cette année, rappelons-le, permettait à la Suisse d'être présente sur deux plans : d'une part « La Dentellière », de Claude Goretta, concourant pour le « César » du meilleur film, mais aussi pour un « César » de la meilleure comédienne en la personne d'Isabelle Huppert, d'autre part « Repérages » de Michel Soutter, apparaissant par le truchement de Delphine Seyrig, également sur les rangs pour une distinction d'interprétation.

Mais, bien sûr, ceux qui n'auront pas été couronnés peuvent toujours se dire que cette année la concurrence était particulièrement âpre : de Brigitte Fossey à Simone Signoret, d'Alain Delon à Jean Rochefort, de Bunuel à Schœndorffer, ce sont les noms les plus réputés du 7e art qui auront fait l'intérêt de ces « Césars » 78.

Une émission de télévision ne se prépare pas en quelques heures. D'où la nécessité, pour l'équipe de « Spécial cinéma » de faire certains choix. Alors, « César » ou pas, Christian Defaye et Christian Zeender ont « misé » sur Simone Signoret et décidé d'axer cette soirée plus fortement sur elle. Raison pour laquelle il sera proposé également un long métrage de cette grande actrice au cours de l'émission. Pas « La Vie devant soi » bien sûr — il faudra encore attendre quelque temps ! — mais « Le Chat », réalisé par Granier-Deferre en 1971.

● **TV romande, 20 h 20**

Un vieux couple de brillants acteurs, dans une scène du «Chat» : Simone Signoret et Jean Gabin. (Photo TVR)

A quand un « César » décerné à la TV ?

Le cinéma américain (donc universel) a ses « Oscars ». Les Français, jamais à court d'idées, ont créé les « Césars » — une allusion à Pagnol ou au vainqueur de Vercingétorix ? — pour récompenser la production cinématographique de l'hexagone mal servie en prix dans les concours internationaux. Une cérémonie retransmise en direct, samedi dernier par Antenne 2 et à laquelle « Spécial cinéma » (TV romande, ce soir) consacre un reportage.

Je n'ai rien contre le fait que « Providence », d'Alain Resnais, film d'un auteur à juste titre loué par les cinéphiles, ou que Jean Rochefort, un acteur qui a 20 ans de carrière derrière lui, reçoivent des récompenses pleinement méritées. Je me bornerai à relever que l'on encourage ainsi ceux qui n'ont plus besoin d'encouragement : il est très facile de primer ceux que le succès a déjà récompensés.

Une fausse note, révélatrice, durant le « direct » d'Antenne 2, samedi soir. Recevant sa récompense, Jean Rochefort s'adresse aux téléspectateurs : « Au moins, ce soir, la télévision ne passera pas de film ! » Et l'acteur français a eu l'occasion d'expliquer le sens de ses propos au Journal d'A 2, dimanche soir. Le refrain habituel sur la crise économique du cinéma français ? Pas du tout : en artisan passionné du 7e Art, Jean Rochefort expliqua tout simplement qu'un film est conçu pour être visionné sur un grand écran, dans une salle, et que passer des films, pour la télévision, est un alibi pour ne pas, elle-même, créer.

Des accusations qui ne visent que la TV française ? C'est à voir. Reste que, pour l'instant, César ne va pas réconcilier le cinéma et la télévision.

Y.S.

D'un œil critique

TVR, dimanche soir

Sommes-nous passifs ou auteurs du développement ?

« Développement ». Ce mot est sur toutes les lèvres et suscite, à lui seul, quantité de questions. « C'est un devoir pour l'homme et les peuples de se développer au maximum en fonction de leur propre génie ». Aujourd'hui en 1978, qu'en est-il exactement de cette définition ? Elle correspond seulement de très loin à la réalité. Faut-il pour autant abandonner ? Non !

A travers ses commentaires, Paul Jubin, responsable de Frères sans Frontières, affirmait que tout n'était pas perdu. L'important consiste vraiment à essayer de modifier sa personne, son cœur. Et ainsi de suite, par petits cercles concentriques, nous parviendrons à une dimension plus universelle.

J'ai beaucoup apprécié la façon dont Paul Jubin a traité de ce problème. Avec assurance et sans paternalisme aucun (merci) l'invité de « Questions à l'Eglise » ne craignait pas de nous renvoyer à notre propre personne : « Sommes-nous prêts à revoir notre manière de vivre ? « Voulons-nous nous mettre au travail » ?

Ses divers propos, ses explications s'avéraient clairs, concis, sobres et j'ajouterais captivants.

Le Concile Vatican II a bien compris que le moment était venu pour l'Eglise de se mettre au service des hommes de ce monde et des besoins de notre temps. Soutenir, dans un esprit de fraternité, les jeunes Eglises et d'autres organismes, devient une responsabilité pour les chrétiens. Certaines paroisses (elles ne sont pas encore assez nombreuses) prévoient dans leur budget une place pour le développement. Actuellement, dans le tiers monde, le missionnaire donne le témoignage de ce qu'il vit.

Les questions des téléspectateurs, la plupart pertinentes et judicieuses, faisaient preuve d'un réel intérêt pour le thème proposé. Souhaitons que « Questions à l'Eglise » continue sur cette trajectoire ! Construire une Eglise plus servante, plus pauvre est un travail de longue haleine. Une formule de choc dit : « On n'est jamais chrétien, mais on le devient ». Le défi reste ouvert !

M.-F.D.

Les programmes de la télévision

Suisse romande

14.50 Point de mire

15.00 TV-Contacts

Chronique d'un déracinement : les Vaudois du Québec deux ans après (Temps présent, 5.1.78) 16.20 Mort Shuman (variétés)

17.30 Téléjournal

17.40 La récré du mardi
Avec Basile et Pécora, l'Arche de Noé, Antivol et une chanson

18.05 Courrier romand

18.30 Oui-oui

18.40 Système D

19.00 Un jour, une heure

19.30 Téléjournal

19.45 Un jour, une heure

20.00 Passe et gagne

20.20 Spécial cinéma

La remise des Césars : dans les coulisses de la manifestation parisienne

21.00 Le Chat

Un film de Pierre Granier-Feferre avec Simone Signoret et J. Gabin 22.25 Premières visions, présentées par des critiques cinématographiques. 22.55 Cannes Story. 23.00 Le concours

23.10 Téléjournal

LES DOSSIERS DE L'ECRAN

Louis XI

L'avis du réalisateur, Alexandre Astruc :

Deux aspects du problème m'avaient tout particulièrement séduit. D'abord l'intérêt d'une démystification du personnage de Louis XI. Alors qu'on l'avait toujours dépeint comme cruel, inhumain, sans scrupules, il apparaissait pour la première fois dans le livre de Murray Kendal comme le roi qui, bien avant Louis XIV, avait su faire l'union de la France, briser les notables. C'est à partir de Louis XI que la France a pris sa forme quasi définitive.

Le deuxième aspect est plus psychologique. La période précédant la prise du pouvoir par Louis XI est une longue suite de conflits entre fils et père. Et cette opposition s'explique : alors que Charles VII émerge du néant, son fils reçoit tout d'emblée, ce qui est insupportable au souverain. Or, lorsqu'on est roi, le conflit de famille devient un conflit d'Etat. L'analyse est passionnante. Certes, l'aspect historique m'a beaucoup intéressé, mais je n'ai pas cherché à faire une « fresque historique ». Si je suis resté fidèle au livre, j'ai également voulu faire un drame de caractères. C'est à mi-chemin entre Sacha Guitry et Shakespeare.

J'ai travaillé entièrement en studio. J'ai pensé que pour l'unité du climat, il fallait marier le décor, les costumes et le jeu, les extérieurs créant un décalage. L'artificiel est la manière la plus juste de s'approcher du vrai ; il permet de créer un climat, un style de mise en scène. Par contre, la façon de tourner a été la même que pour le cinéma. Je crois que tout ce que l'on a pu dire sur la différence entre la télévision et le cinéma n'est qu'un énorme bateau. Pour Louis XI, je disposais de 2 caméras. En fait, je n'en ai utilisé qu'une seule, sauf pour quelques plans. J'ai donc, et j'insiste là-dessus, tourné un film pour la télévision, tout comme je l'aurais fait pour le cinéma.

● **A 2, 20 h 35**

Ce film a été programmé une première fois durant la période des fêtes. Sa diffusion avait été renvoyée.

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

10.30 Télévision scolaire : le Proche-Orient. 15.00 Da Capo : 15 Uhr 30 ab Padington, film anglais de G.Pollock. 17.00 Pour les petits. 18.00 Horticulture. 18.15 Les étapes de décision (3). 19.05 Rendez-vous folklorique. 20.20 CH Magazine. 21.10 Colombo, série.

Suisse italienne

18.00 Pour les enfants. 19.25 Itinéraires de France (4). 20.45 Toto Story, film de Mario Mattioli. 22.15 Débat d'actualité.

Allemagne

ARD

16.15 Le jubilé de l'ouvrier, reportage. 20.15 Non stop non-sens, divertissement. 21.45 Kojak. 23.00 Chants des années 20.

ZDF

18.20 La panthère rose. 19.30 Mise à sac, film d'A.Cavalier. 21.20 Le fait du jour. 22.45 Portrait musical.

TF 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF 1 actualités
13.45 RESTEZ DONC AVEC NOUS...
Starstory. 14.05 L'huître des Marennes, documentaire. 14.25 Au carnaval de Nice

14.30 Othello

Un film d'Orson Welles tiré de la pièce de Shakespeare
16.00 D'un mardi à l'autre
16.15 Télé-troisième âge : les fous de Carnaval
16.45 Lisons ensemble
17.00 La pluie des parapluies (CNDP)
18.00 A la bonne heure
18.25 Les Patapluches
18.30 L'île aux enfants
18.55 La passagère (1)
Un feuilleton de Francis Durbridge mis en scène par Abder Isker
19.10 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte !
20.00 TF 1 actualités

20.30 Le Carnaval des Carnavals

Variétés avec les « grosses debaines » de Mayence, les Gilles de Belgique, la samba brésilienne, la barge en fleurs de Nice, une troupe grecque, la guinguette parisienne

21.30 Spécial événement

Face à face : Michel Rocard - Jérôme Monod (sous réserve)
22.30 Pleine page
Avec Michel Poniatowsky, Fernand Braudel
23.40 TF 1 actualités

Antenne 2

13.05 Formation continue
13.35 Magazine régional
13.50 Les dessous du ciel (1)
Feuilleton de Roger Gilloz
14.03 Aujourd'hui Madame
15.05 La nuit des Césars (reprise)
16.40 Aujourd'hui magazine
17.55 Fenêtre sur...
18.25 Isabelle et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Les jeux
20.00 Journal
20.35 LES DOSSIERS DE L'ECRAN

Louis XI ou la Naissance d'une Nation

Un film d'Alexandre Astruc avec Denis Manuel, Daniel Gélin
● Débat : les conspirations d'un dauphin
23.30 Journal

Fr 3

18.00 La IVe République (reprise)
18.35 FR 3 jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 actualités / Les jeux

20.30 La Main gauche du Seigneur

Un film d'Edward Dmytryck avec Humprey Bogart, G.Tierney
21.55 FR 3 actualités
22.10 Réussite : la surveillance des avalanches

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Quel temps fait-il à Paris ? 12.05 Le coup de midi. De A jusqu'à Z. 12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : Malevil (27), d'après le roman de Robert Merle. 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité littéraire. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques : Le Figurant de la Gaieté, comédie d'Alfred Savoir. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.20 Domaine italien. 9.30 La Suisse et l'éducation. 10.00 Les concerts du jour. 10.05 L'Ecole des parents vous propose... 10.30 Initiation musicale. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2. A vues humaines. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Nouveautés du jazz. 20.00 Informations. 20.05 Musique... au pluriel. 20.05 Les chemins de l'opéra pour le Mardi gras : Benvenuto Cellini, musique d'Hector Berlioz. 20.30 Vient de paraître. 22.00 Musiques au futur. 22.30 Chrono-rythmes. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Musique populaire. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Etude sur les enfants malades mentaux (1). 14.45 Lecture. 15.00 De l'ouverture au final : Musique de Rossini, Verdi et Désormière. 16.05 Entretien avec les auditeurs : psychologie. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.10 Portrait de la musique populaire : E. Herzog. 22.05 Take the Coltrane. 23.05-24.00 Top class classics.

SUISSE ITALIENNE 1

6.00 Musique et inf. 9.00 Radiomatin. 11.50 Progr. du jour. 12.00 Inf. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chantons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4 : Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.35 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Discothèque des jeunes. 23.05-24.00 Nocturne musical.

Sélection radio

● **EN QUESTIONS**

Pour son émission « En questions », Jacques Bofford nous propose (sous réserve de modification de dernière heure) les entretiens avec les personnalités suivantes :

Mardi, Igaal Niddam, réalisateur entre autres du « 3e cri » et de « Nous sommes des juifs arabes en Israël ».

Mercredi, Jean-Marie Benoist, considéré comme l'un des nouveaux philosophes.

Jeudi, Jean Cluzet, sénateur de l'Allier qui vient de publier un livre sur la violence et la télévision.

Vendredi, Jacques Debronckart, auteur, compositeur, interprète.

17 h 05 sur Radio suisse romande 1.

● **BAISSE UN PEU L'ABAT-JOUR**

ou comment refaire le monde en bavardant le soir chez soi...

Pour la semaine du 7 au 10 février, Janry Varnel a prévu les rendez-vous suivants :

Mardi. Le mouvement international pour la paix intérieure.

Mercredi. Veillée en compagnie de Beausoleil Broussard.

Jeudi. Veillée en compagnie de l'Ensemble vocal Alauda de Genève. Direction · Jean-Louis Rebut.

Vendredi. En direct de la salle de spectacles d'Epalinges : quelques échos du concert donné par le Groupe Enrico Rava.

● **RSR 1, 22 h 05**

A VUES HUMAINES

Jusqu'à la fin février, le brillant ethnologue genevois Jean-Christian Spahni sera l'hôte de « A vues humaines » ; pour évoquer ses voyages, certes, mais aussi les questions sociales et familiales qui se posent en Amérique du Sud et en Amérique Centrale, chez les Indiens en particulier.

C'est ainsi que le 7 février, il parlera de l'hôpital d'enfants de Panama, hôpital modèle réservé aux enfants pauvres, où toutes les ethnies, toutes les couches sociales du pays sont respectées. Expérience intéressante, les parents sont autorisés à assister le corps médical dans les soins donnés à leurs enfants.

Les 21 et 28 février, Jean-Christian Spahni décrira la famille indienne type du centre de l'Amérique du Sud, les familles andines et amazoniennes.

Ces entretiens seront diffusés parallèlement à d'autres éléments, les conférences de l'Université du 3e âge de Genève notamment.

● **RSR 2, 14 h 05**

Valais

UNE LOI EN AVANCE MAIS A SAVOIR APPLIQUER

Formation permanente pour les plus démunis

Le canton du Valais est l'un des premiers cantons à avoir inscrit dans ses lois des dispositions relatives à la formation permanente. Le député Cilette Cretton souligne cette initiative mais se pose la question de savoir comment, par exemple, est utilisé le montant inscrit au budget à ce titre et qui, en partie, finance des cours d'économie familiale, l'Université populaire, l'association pour le mariage.

Ce qu'il faut, actuellement, ce n'est pas créer des bases légales mais mettre sur pied des dispositions claires permettant l'application des bases existantes car, Mme Cretton admet que, malgré leur dévouement et la compétence de leurs militants, les groupements qui s'occupent de formation permanente sont « trop dépourvus de moyens pour étendre leur action à l'ensemble de la population ».

Mme Cretton voudrait surtout que l'idéologie, la « culture » de certaines associations n'accentuent pas le déterminisme social qui réserve encore le privilège de la culture à certaines couches de la population.

EDUCATION « RECURRENTE »

« La formation permanente devrait s'adresser en priorité à ceux qui, dans leur jeunesse, n'ont bénéficié que d'une courte instruction. Ceux-ci devraient pouvoir bénéficier d'une éducation « récurrente », c'est-à-dire pouvoir reprendre leur formation au point où ils l'ont laissée, quelques années auparavant. La formation permanente devrait leur permettre d'acquérir une base de connaissances équivalentes à celles que reçoivent aujourd'hui les jeunes qui bénéficient des 9 années de scolarité obligatoire. Il y a de plus en plus de femmes aujourd'hui qui aimeraient reprendre une activité professionnelle, après avoir passé des années au foyer, à s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Or, elles sont souvent dans l'incapacité de se recycler dans une profession, n'ayant pas acquis une formation scolaire de base suffisante ».

Mme Cretton voit encore la formation permanente offrir une « nouvelle chance aux vaincus de la compétition scolaire en proposant un nouvel équilibre culturel par la reconnaissance de la valeur de l'expérience vécue ».

Cette député accorde également une priorité aux immigrants, aux femmes, aux personnes âgées à toutes personnes à qui manque le plus cruellement un contact avec l'extérieur. L'aide de la collectivité devrait servir également ceux qui sont les « plus mutilés intellectuellement dans leurs tâches professionnelles ou ménages, ceux qui sont occupés à des tâches uniquement parcellaires ou répétitives ou à de simples travaux d'exécution.

Mais il ne s'agit « pas de fournir une soupape de sécurité par rapport au travail inintéressant de l'entreprise, il ne s'agit pas non plus et là Mme Cretton cite de « transvaser le savoir de l'élite dans les récipients vierges de l'ignorance ouvrière ». Il importe simplement de se rendre compte que la vie quotidienne en dehors du travail professionnel ou ménager pose elle aussi la plupart des problèmes fondamentaux de l'humanité ».

COORDONNER ET SUSCITER

Le rôle de l'Etat doit rester subsidiaire mais il doit, selon les radicaux, « encourager toutes les associations qui en ont besoin lorsqu'elles poursuivent un but culturel et éducatif et lorsqu'elles apportent leur concours réel à la formation permanente. L'Etat n'a pas à porter de jugement de valeur sur les objectifs de telles associations. Il ne doit pas faire non plus de discrimination dans l'aide qu'il leur apporte. Au contraire, il doit encourager, coordonner efficacement et même au besoin susciter les mouvements éducatifs qui font le plus particulièrement défaut ». (air)

Après les avalanches : la police veille

Les avalanches ont fait de très grands dégâts dans l'ensemble du Valais. De nombreux chalets et des voitures ont été emportés par les coulées de neige. Certains propriétaires qui ont vu leurs biens emportés et dispersés dans la nature ont demandé à la police de préserver ce qui restait. En effet, les « pilleurs d'épaves » pourraient être amenés à venir visiter les restes. C'est ainsi que la police exerce une surveillance discrète, pour décourager les amateurs de « souvenirs ». Rappelons qu'à Verbier, une quinzaine de voitures ont été dispersées dans la nature. Certaines ont été emportées sur plus de 400 mètres. La plupart des voitures contenaient en effet divers objets susceptibles d'intéresser des amateurs peu scrupuleux.

(air)

Cycle d'orientation : feux croisés de gauche et droite

En acceptant, avec un chapelet de « oui mais » et de « non mais », coincé sur la droite comme sur la gauche, face à un Parlement qui ne repoussera que par 50 voix la proposition radicale, la motion du député démocrate-chrétien du Haut-Valais, Ignaz Mengis qui ressemblait comme une petite sœur à la motion de Mme Cilette Cretton, le chef du Département de l'instruction publique du canton du Valais a laissé grand ouvert le dossier Cycle d'orientation. Ce dossier va être revu par une commission du Grand Conseil et, une fois encore, discuté par le Parlement.

Après avoir affirmé que les maîtres d'apprentissage choisissent en priorité des élèves issus de la division A, la député Cretton prétend qu'une « telle sélection est de nature à accentuer encore le clivage entre carrières libérales et manuelles. Il est certes louable, mais gratuit, de proclamer bien haut l'égale dignité de toutes les professions. Le fait que l'Eglise proclame l'éminente dignité du pauvre incline-t-il les foules à mépriser l'aisance ? », demande Cilette Cretton qui poursuit : « Si l'école prête son concours pour sélectionner les moins doués scolairement en vue de les diriger vers les professions manuelles, peut-on parler encore d'une revalorisation de ces professions, considérées pourtant comme indispensables au bien-être de la population ?

Dans les dossiers scolaires, les membres de la commission dite d'évaluation du cycle ont pu constater que les branches que l'élève signalait comme ses branches de prédilection concordaient tout à fait avec celles pour lesquelles il manifestait les meilleures aptitudes. Ce même élève se montrait indifférent aux disciplines dans lesquelles il était faiblement doué.

Au cours des 5e et 6e années primaires, dites années d'observation, on devrait, selon Mme Cretton, détecter les goûts et aspirations des enfants alors que l'acquisition des derniers éléments scolaires donne lieu le plus souvent à un bachotage effréné. (air)

Nouveau contrat collectif en panne à la radio-TV

Un refus d'introduire la semaine de 40 heures

Le syndicat des mass media (SSM) et la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le contenu d'une nouvelle convention collective de travail. La conférence professionnelle radio-TV du SSM, qui s'est réunie à Zurich, a décidé de considérer la négociation comme un échec. En effet, après 7 mois de discussions, les deux parties n'ont pas pu harmoniser leurs vues au sujet de l'introduction de la semaine de 40 h., ni à celui d'une augmentation réelle du salaire. Au cours d'une conférence de presse tenue lundi à Berne, le SSM — représenté par son vice-président, le journaliste Alfredo Knuchel — a exprimé sa déception à la suite du refus du comité central de la SSR de prévoir la semaine de 40 heures dès 1981, alors que la délégation SSR avait inscrit cette promesse au procès-verbal des négociations.

On peut dire que la SSR est revenue sur une promesse faite à propos de la réduction des heures de travail qui devaient passer de 44 à 42,5 heures au 1er janvier 1979, puis 40 heures au 1er janvier 1981. En outre, le comité central de la SSR a refusé d'accorder toute augmentation réelle des salaires — le SSM proposait un relèvement de 3000 francs par collaborateur — se contentant d'une allocation unique de 500 francs pour couvrir la hausse non compensée du coût de la vie en 1977. Mais le SSM, a encore dit M. Knuchel, est prêt, afin de faire la preuve de sa bonne volonté, a rencontrer une délégation du comité central de la SSR afin de dégager un accord. Si cette négociation n'avait pas lieu avant le 16 février ou si elle n'aboutissait pas à un accord, le SSM se réserverait la possibilité de prendre toute les mesures exigées par les circonstances.

La SSR, pour sa part, motive son refus des revendications — dans les proportions demandées par le syndicat — en invoquant la situation financière de l'entreprise. Mais la porte n'est pas fermée : dans une documentation fournie à la presse, la SSR se déclare prête à entamer en 1980, au sujet de la semaine de 40 heures, de nouvelles négociations avec les associations d'employés. La SSR est d'avis que des considérations de politique générale entrent en ligne de compte : la demande d'augmentation de 20 % des taxes de concession radio et télévision déposée par la SSR suscite bien des discussions et il faut attendre la décision du Conseil fédéral pour savoir si ce taux sera accepté ou non.

Dans ces conditions, la SSR estime qu'il était difficile de prendre l'engagement, actuellement, d'introduire la semaine de 40 heures en 1981. Il en va de même du relèvement du salaire réel demandé.

Une autre divergence a trait à la commission paritaire. Le syndicat entend que celle-ci — qui comprend 6 représentants des employés et 6 représentants de l'employeur — ait la compétence de trancher les recours déposés par des collaborateurs (par exemple, contre une qualification obtenue). La SSR n'est pas d'accord, car, à ses yeux, une telle attribution engendrerait dans la plupart des cas, une situation de pat qu'il faudrait alors soumettre à un tribunal arbitral extérieur à la SSR et partant sans responsabilité d'entreprise. Le pouvoir de décision ne doit pas pouvoir être remis en question dans une entreprise de communication telle que la SSR, a fait remarquer enfin le comité central de cette dernière, refusant ainsi de céder sur ce point.

Le SSM, syndicat interprofessionnel, représente presque les deux tiers du personnel soumis à la convention collective. Un autre tiers est affilié à la Fédération des employés de la radio et télévision suisses (FERTS). En dehors de la SSR, il existe des groupes SSM à l'agence télégraphique suisse et dans le secteur publicitaire. (ATS)

Vote du Laufonnais : inquiétudes au Grand Conseil

Le Grand Conseil bernois a entamé lundi après midi sa dernière session ordinaire de la présente législature qui s'achève à la fin du mois de mai. Cette session devrait durer un peu plus de deux semaines. Les députés ont commencé leurs travaux en adoptant l'arrêté validant l'initiative populaire laufonaise portant sur la question de savoir s'il y a lieu d'ouvrir une procédure de rattachement du district de Laufon à un canton voisin. Les députés ont ensuite pris acte du rapport du Conseil exécutif relatif à la mise en œuvre des directives de la politique gouvernementale pour les années 1975 à 1978. Il a enfin entamé la discussion sur une motion urgente portant modification de la loi du 22 octobre 1972 sur la justice administrative, en vue de l'institution d'un « ombudsman » cantonal.

L'arrêté validant l'initiative du district de Laufon a été accepté par 141 voix sans opposition. Il fixe la date de la votation populaire dans le district au 18 juin prochain. Ce jour-là, la question suivante sera posée aux citoyennes et citoyens du Laufonnais : « Voulez-vous engager une procédure de rattachement du district de Laufon à un canton voisin ? ». Au cours de la discussion les porte-parole des groupes socialiste et radical ont mis l'accent sur le fait que la votation du 18 juin devait être considérée comme une décision de principe : un « non » signifie le maintien du district dans le canton de Berne, un « oui » le rattachement à un autre canton. Quant au porte-parole de l'Union démocratique du centre il a formulé l'espoir que les habitants du Laufonnais glisseront un « non » dans l'urne — « une décision claire et nette » — acceptant ainsi « une offre généreuse » du canton de Berne.

Pour l'UDC un « oui aurait « des relents de marchandages ». Un député démocrate-chrétien du district de Laufon est alors monté à la tribune pour dire que les déclarations des partis n'étaient rien d'autre qu'une « tentative de pressions », tandis qu'un radical du même district a lancé un appel à ses concitoyens afin que ces derniers prennent une décision claire le 18 juin et n'envisagent pas la votation dans l'optique d'un « voyage sur le marchepied du train à destination de Bâle ».

Les porte-paroles des grands partis ont ensuite pris acte, avec remerciement, du rapport du Conseil exécutif relatif à la mise en œuvre des directives de la politique gouvernementale pour les années 1975 à 1978 et des conclusions de la « commission Jaberg » sur l'étude de la réorganisation de l'administration cantonale. Puis les députés ont entamé un long débat sur l'initiative populaire concernant la révision de la loi du 22 octobre 1972 sur la justice administrative (institution d'un « ombudsman » cantonal), déposée le 5 avril dernier sous le patronage de l'Alliance des indépendants et du Parti populaire évangélique. La commission propose d'interrompre provisoirement les délibérations sur l'initiative au Grand Conseil et l'organisation de la votation populaire à cause des doutes qui subsistent quant à la constitutionnalité d'une telle fonction « d'ombudsman ». Elle propose en revanche que le Conseil exécutif soumette au Grand Conseil une base constitutionnelle permettant d'édicter une loi sur « l'« ombudsman », base qui pourrait être soumise au vote populaire au printemps 1979. Les partisans de l'initiative estiment qu'il y aurait violation de la Constitution si l'on agissait de la sorte.

La discussion à ce sujet se poursuivra mardi. (ATS)

Recours Jeanmaire : les motifs du secret

Le tribunal militaire de cassation refuse de publier les motifs qui l'ont incité à rejeter le pourvoi en cassation déposé par Jean-Louis Jeanmaire. Seuls l'auditeur en chef et la défense pourront recevoir la motivation du jugement, a déclaré le président du tribunal Hans Marti à un représentant de l'ATS. La décision ne sera d'ailleurs mentionnée dans aucun recueil de jugements.

Dans le communiqué de presse que le Département militaire fédéral (DMF) a publié vendredi dernier d'entente avec l'auditeur en chef, on pouvait notamment lire : « Les motifs retenus par le tribunal militaire de cassation ne sont pas encore connus. Ils seront communiqués ultérieurement ». Interrogé à ce sujet, M. Marti a déclaré : « Ils seront communiqués, mais seulement à l'auditeur en chef et au défenseur et non au public ».

Le défenseur de Jeanmaire, Me Jean-Félix Paschoud, a motivé son pourvoi en cassation en estimant notamment que la peine prononcée en première instance — 18 ans de réclusion — était trop élevée et que certains délits étaient prescrits. M. Marti déclare à ce propos : « La peine n'est pas exagérée et aucun des délits n'est prescrit. Pour nous expliquer plus clairement nous devrions toutefois révéler des détails qui sont soumis à l'obligation du secret ».

Les délibérations relatives à ce recours ont duré trois heures, a encore expliqué M. Marti. Pour des raisons de sécurité, le tribunal s'était réuni dans son étude d'avocat à Berne. Normalement le tribunal de cassation siège dans des locaux mis à disposition par les autorités cantonales ou communales. (ATS)

ENLEVEMENT KUMMERLING

Le DPF cherche le contact

Durant le dernier week-end, les contacts du Département politique fédéral (DPF) se sont poursuivis en vue d'entrer en contact avec les ravisseurs de M. Kummerling, ce Genevois enlevé récemment au Tchad et retenu comme otage. Le communiqué indique que des contacts ont lieu avec divers Gouvernements et organisations. Restant toujours dans le laconisme, le « DPF » indique simplement qu'il s'agit en premier lieu d'obtenir, à travers les informations contradictoires parvenant de diverses sources, des indications précises sur les ravisseurs. Enfin, il semble que les efforts et démarches dans ce sens se poursuivent activement à partir de notre pays.

Au niveau du Département politique fédéral, on se refuse à dire quels Gouvernements et quelles organisations ont été contactés. On se borne à déclarer que l'on en est encore au stade des recherches et qu'on ne sait pas qui sont les véritables interlocuteurs. Pour le moment, la Suisse poursuit son activité dans la voie d'une libération inconditionnelle, mais, comme devait le déclarer à l'ATS un représentant du Département politique : « On n'en est pas encore à ce stade ». De même, s'il y a eu des contacts avec la France du fait que le second homme enlevé est d'origine française, il n'y a encore aucun accord pour adopter une attitude commune à l'égard des ravisseurs. (ATS)

Une plainte civile contre le Crédit suisse

Une plainte civile a été déposée lundi devant le Tribunal de commerce de Zurich contre le Crédit suisse. Elle porte sur un montant d'au moins 60 millions de dollars, et émane des liquidateurs du fonds de dépôt d'IIT » (International investment trust), établi au Luxembourg.

Dans leurs considérants, les plaignants (les représentants des déposants d'« IOS » dont dépend (IIT), formulent de nombreux reproches à l'encontre du Crédit suisse. Ce dernier assurait jusqu'à mars 1972 les activités fiduciaires du fonds.

Selon les liquidateurs, le Crédit suisse aurait « fortement lésé de différentes manières » les déposants du fonds d'« IIT ». En outre, il aurait violé, au détriment du fonds, le règlement régissant les dépôts ».

LE CREDIT SUISSE REJETTE LA PLAINTE

Le Crédit suisse estime qu'« absolument aucune action en dommages-intérêts ne se justifie » contre lui. C'est pourquoi il rejette catégoriquement la plainte civile déposée par IIT. Le département juridique du Crédit suisse savait depuis longtemps que les liquidateurs de « l'IOS » avaient l'intention de lui demander des dommages-intérêts pour les activités fiduciaires en faveur des déposants du fonds. Selon le Crédit suisse, il ne serait pas seul en cause : les liquidateurs auraient en effet porté plainte également contre plusieurs banques étrangères (ATS)

Grave accident à St-Maurice : un mort et 5 blessés

Lundi matin, un grave accident de la circulation survenu à St-Maurice a fait un mort et 5 blessés. L'accident est dû à la neige qui recouvrait la chaussée. Vers 10 h, M. Cesar Bonacoscia, 40 ans, domicilié à Genève, circulait au volant de sa voiture de Bex en direction du Valais. Parvenu à la sortie du pont sur le Rhône, côté Valais, sa voiture dérapa sur la chaussée recouverte de neige. Le véhicule vint heurter une voiture venant en sens inverse. Cette automobile était conduite par M. Philippe de Ville de Goyet, 30 ans, domicilié à Bruxelles. A la suite du choc, la voiture genevoise dévala le talus à gauche de la route sur une longueur de quatre mètres.

M. Bonacoscia, fut très gravement blessé et décéda de ses blessures dès son arrivée à la clinique. Sa femme, Emilia, 37 ans, fut blessée, ainsi que ses parents, M. Victor Cotto, 37 ans domicilié en Italie et Mme Catherine Cotto, 57 ans, domiciliée à Genève. Les deux passagers de la voiture belge, le chauffeur, M. de Ville de Goyet et sa mère, Marie-Antoinette 63 ans furent également blessés et conduits à l'hôpital.

(air)

Remède contre les hémorroïdes

Les démangeaisons, les douleurs et enflures disparaissent

Ce que vous devriez savoir:

D'après les statistiques, une personne sur trois souffre plus ou moins d'hémorroïdes. C'est pourquoi non seulement les patients, mais tout le monde devrait savoir ce qu'est cette maladie si répandue.

Les hémorroïdes ne sont rien d'autre que des veines à parois minces qui enflent. Leur disposition autour de l'intérieur ou de l'extérieur de l'anus amène très facilement des inflammations accompagnées de douleurs, de brûlures, d'irritations, de démangeaisons et de saignements au moment des selles. Les patients souffrent et ont des difficultés pour s'asseoir.

Le plus souvent, les patients sont gênés de parler de leurs hémorroïdes, et sont donc tentés de les négliger. On obtient cependant des résultats remarquables avec une préparation utilisée aux Etats-Unis et dans beaucoup d'autres pays. Ce médicament, appelé «Sperti Préparation H», calme les symptômes tels que la démangeaison, les douleurs et enflures ainsi que l'incommodité lorsqu'on est assis.

Les patients sont surtout satisfaits parce que «Sperti Préparation H» agit en douceur, calme les douleurs et influence de façon bénéfique la zone sensible, facilitant ainsi les évacuations.

Les personnes compétentes sont d'avis que «Sperti Préparation H» est un remède très efficace. Sperti Préparation H est vendue sous forme d'onguent (avec applicateur) ou de suppositoires (pour des hémorroïdes). Un traitement combiné avec la pommade et les suppositoires donne des résultats particulièrement rapides et satisfaisants. Nouveau: Les serviettes médicinales Sperti pour un apaisement supplémentaire. Apaise – soigne – nettoie.

Beaucoup d'armoire pour peu d'argent.

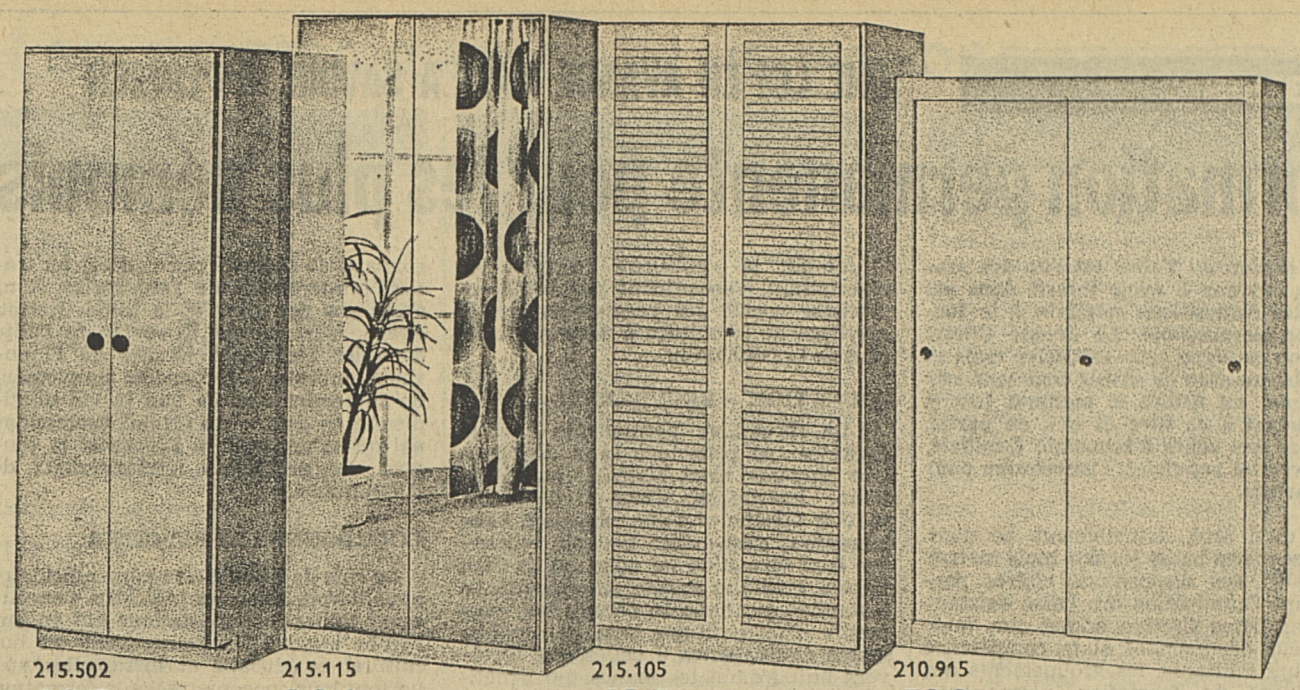

215.502 **185.–**

215.115 **396.–** Elément intermédiaire ou terminale, 1 porte **230.–**

215.105 **435.–** Elément intermédiaire ou terminale, 1 porte **248.–**

210.915 **530.–**

HOME DISCOUNT tout à l'emporter **Pfister Meubles**

Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.

S 5/5-77

Prix d'actions valable dès le 7.2.78

Dash

40° 60°

pour le linge à toutes les températures

30° – 40°
60° – 95°

5 kg ~~15.50~~

Action **12.60**

Hero

Jardinière forestière
égoutté 540 g
4 portions
Action ~~3.40~~ **2.70**

Petits Pois et Carottes moyens
égoutté 540g
Action ~~2.20~~ **1.70**

Haricots moyens
égoutté 460 g
Action ~~2.20~~ **1.70**

Café Onko Mocca

garanti frais torréfié en emballage vacuum,

moulu prêt pour le filtre

250 g

~~5.30~~
Action **4.30**

Pinot Noir

Bischofsberger
Vin fin sélectionné de Hongrie
1 litre

~~2.60~~ **2.10**
Action (+ dépôt –.40)

ROCO

Ravioli aux œufs
Boîte familiale
net 1160 g
~~3.55~~
Action **2.65**

ZWEIFEL Paprika Chips

157 g

Action
~~2.25~~ **1.80**

MORNY POTAGES

7 sortes différentes

Paquet = 1 litre
(au lieu de 1.20/1.30)
2 Potages seulement –.90 Multipack

Printanier avec nouilles 69 g
Quenelles de viande et vermicelles 77 g
Potage aux tomates 84 g
Crème de bolets 70 g
pièce –.60

Poule aux pâtes 71 g
Crème d'asperges 76 g
Oxtail 70 g
pièce –.65

SONNALPA margarine

margarine végétale riche en acides gras poly-insaturés
250 g
1.20

API Orange

1 litre
(+ dépôt –.50) **–.70**

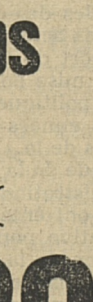

DI-6/7278

SUPER-DISCOUNT

10 ANS SUPER-DISCOUNT DENNER

DENNER

Chaque jeudi, HIT jubilé

Fribourg – 55, Pérolles

Bulle – 10–16, route de Riaz

VOTRE VILLA

A PRIX FIXE DES 210 000.-

comprenant 4 - 5 - 6 pièces avec cheminée, galerie, cave, etc., le tout en construction traditionnelle avec les maîtres d'état de votre choix, sur votre propre terrain ou sur un terrain que nous pouvons mettre à votre disposition.
Demandez notre documentation gratuite en nous retournant le bon ci-dessous.

Nom :
Prénom :
Rue :
NP/Localité :
✆ :
Etes-vous propriétaire d'un terrain ?

AGENCE IMMOBILIERE
NELLY GASSER
5, rue de Lausanne
1700 FRIBOURG
✆ **037-22 79 20**

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

28-637

GANTRISCH GURNIGEL SCHWEFELBERG

Rapidement sur place... goûter pleinement les joies du ski !
Schwefelberg 037-39 10 91
Gurnigel 031-80 17 99

05-10138

A vendre

2 IMMEUBLES à BULLE

1. 12 appart., 6 garages, Fr. 670 000.—
2. 15 appart., 3 garages, Fr. 990 000.—

Les immeubles se trouvent dans un très bon état.

Demander sous chiffre V 03-101263, à **Publicitas, 4010 Bâle.**

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(CLOTURE DE ZURICH)

	2.2.78	6.2.78
Aare et Tessin SA	1050.—	1050.—
Alumin suisse port.	1400.—	1450.—
Alumin. suisse nom.	573.—	582.—
Au Grand Passage	465.—	460.—
Bâloise Holding	440.—	438.-d
Bally port.	—.—	—.—
Bally nom.		—.—
Banque Cant. Vaud.	1420.-d	1425.-d
Banque Leu port.	3500.—	3590.—
Banque Leu nom.	3220.—	3260.—
Banque Nat. Suisse	660.-of	660.-of
Banque Pop. Suisse	2300.—	2310.—
Brown Boveri port.	1740.—	1785.—
Buehrle porteur	2450.—	2450.—
Ciba-Geigy port.	1220.—	1235.—
Ciba-Geigy nom.	644.—	645.—
Ciba-Geigy SA bdp	990.—	990.—
Cie Ass. Winterth. p.	2440.—	2470.—
Cie Ass. Winterth. n.	1790.—	1770.—
Cie Ass. Zurich port.	11600.—	11850.—
Cie Ass. Zurich nom.	8850.—	8875.—
Cie suisse Réas. port.	5000.—	5100.—
Cie suisse Réas. nom.	2990.—	2980.—
Crédit Foncier Vaud.	1220.—	1225.—
Crédit Suisse porteur	2410.—	2455.—
Crédit Suisse nom.	450.—	450.—
Electro Watt	1805.—	1800.—
Energie élec. Simp.	700.-d	720.-of
Financière de presse	215.—	219.—
Finac. Italo-Suisse	216.—	214.—
Forbo A	1430.—	1440.—
Forbo B	5150.—	5025.—
Georges Fischer port.	760.—	760.—
Georges Fischer nom.	140.—	140.-of
Globus port.	2425.—	2435.—
Globus bon de part.	420.—	417.—
Hero Conserves	2990.—	2975.—
Hoffmann-Roche bpd 1/10	9075.—	9225.—
Holderbank fin. port.	444.—	442.—
Holderbank fin. nom.	494.—	492.—
Interfood SA sie B port.	3400.—	3475.—
Interfood SA sie A nom.	660.-d	695.—
Innovation SA	440.—	440.—
Jelmoli SA	1605.—	1610.—
Juvena Holding SA port.	180.-d	181.—
Juvena Holding SA bdp	7.75	8.50
Landis & Gyr SA	1234.—	1225.—
Merkur Holding SA	1450.—	1430.-d
Motor Colombus	775.—	760.—
National Suisse Assur.	5950.—	5950.-d
Nestlé Alimentana p.	3695.—	3695.—
Nestlé Alimentana n.	2450.—	2370.—
Publicitas SA	1800.—	1825.—
Rinsoz & Ormond nom.	555.—	555.—
Sandoz SA porteur	4000.—	4075.—
Sandoz SA nom.	1885.—	1890.—
Sandoz SA bon de part.	518.—	510.—
Saurer	890.—	895.—
SBS porteur	420.—	423.—
SBS nom.	319.—	319.—
SBS bon de part.	364.—	363.—
Sulzer Frères SA nom.	2900.—	2975.—
Sulzer Frères SA bdp	386.—	386.—
Swissair port.	851.—	865.—
Swissair nom.	750.—	759.—
UBS porteur	3430.—	3465.—
UBS nom.	637.—	637.—
Usego Trimerco SA	218.—	233.—
Von Roll nom.	575.—	580.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(BOURSE DE ZURICH)

	2.2.78	6.2.78
Akzo	19.50	18.50
Amgold	45.75	45.50
Cia	116.—	114.50
Pechiney	28.—	25.25
Philips	22.75	22.—
Royal Dutch	111.50	110.50
Sodec	6.25	6.-d
Unilever	107.—	107.—
AEG	87.75	86.50
Bast	128.50	128.50
Bayer	126.50	127.—
Demag	150.50	147.-d
Hœchst	117.50	117.—
Mannesmann	160.—	159.50
Siemens	277.50	275.—
Thyssen	112.50	114.—
VW	198.50	196.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	2.2.78	6.2.78
Alcan	48.50	47.—
ATT	117.50	117.—
Beatrice Foods	44.25	44.—
Burroughs	131.50	124.50
Can. Pacific	29.25	29.—
Caterpillar	100.—	98.—
Chrysler	26.—	25.50
Control Data	51.75	49.50
Corning Class	95.50	95.25
Dow Chemical	50.75	47.50
Du Pont de Nemours	214.50	208.50
Eastman Kodak	92.—	88.—
Gen. Electric	92.25	91.50
Gen. Foods	59.50	58.25
Gen. Motors	117.50	113.50
Gen. Tel Electr.	57.—	55.75
Goodyear	33.—	33.—
Honeywell	88.50	86.50
IBM	528.—	507.—
Int. Nickel	29.75	30.—
Int. Paper	79.75	76.50
Int. Tel. Tel.	58.25	57.25
Kennecott	46.—	46.—
Litton	28.75	28.25
MMM	94.—	92.50
Mobil Oil	119.50	117.—
Monsanto	92.—	98.—
NCR	82.—	79.50
Philip Morris	118.50	115.50
Phillips Petroleum	58.—	58.—
Smith Kline	94.75	93.—
Sperry Rand	68.—	66.—
Stand Oil Indiana	91.50	91.—
Texaco	51.50	51.25
Union Carbide	78.50	77.—
Uniroyal	15.50	15.—
US Steel	57.25	52.50
Warner Lambert	54.50	53.50
Wollworth	35.75	35.50
Xeros	26.50	88.—

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	2.2.78	
$ Once	4.93	4.95
Lingot 1 kg	300.—	330.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	1.2.78	2.2.78
Sibra Holding SA port.	171.—	170.—
Sibra Holding SA nom.	140.—	140.—
Villars Holding SA nom.	640.—	680.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	2.2.78	6.2.78
Amrobank	67.40	67.60
Heinekens Bier	104.—	104.30
Hooqovens	25.40	25.20
Robeco	167.—	166.—

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	9.75	—.—
BMW	225.—	224.—
Colmerczbank	223.90	225.—
Daimler	315.—	317.—
Deutsche Bank	308.50	310.80
Gelsenberg	98.20	97.50
Horten AG	120.50	120.20
Ktrstadt	309.—	305.—
Preussag	116.—	116.—
Schering	260.—	262.10

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	34900.—	35150.—
Fiat	1934.—	1944.—
Montedison	146.—	147.75
La Rinacente ord.	43.75	43.75

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	239.90	230.—
Carrefour	1231.—	1184.—
Cred. Com. de France	104.50	101.—
Françaises des Pétr.	96.—	93.—
Hachette	128.60	125.70
Michelin	1053.—	994.—
Moulinex	131.60	125.50
L'Oréal	473.—	438.—
Perrier	121.—	120.—
Rhône Poulenc	51.—	49.—
Roussel Uclaf	165.—	161.—
Usinor	18.50	17.80

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	2.2.78	6.2.78
Indice Dow-Jones	5135.—	5133.—
Ashikaga Bank	2350.—	2300.—
Daiwa Sec.	247.—	259.—
Ebara	390.—	385.—
Fulita	191.—	189.—
Hitachi	203.—	206.—
Honda	529.—	308.—
Kolatsu	304.—	573.—
Kumagal Gumi	606.—	591.—
Makita Electric	1290.—	1300.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	587.—	591.—
Mitsukoshi	520.—	520.—
Pioneer	1490.—	1470.—
Sony	1810.—	1830.—
Sumitomo (Mar and Fire)	248.—	249.—
Takeda	316.—	329.—
Tasel Construction	240.—	235.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	6.2.78 demande	offre
Amca	21.25	21.50
Bond-Invest	63.75	63.—
Canada Immobil.	635.—	645.—
Créd. s. Fonds-Bonds	63.75	65.25
Créd. s. Fonds-Inter	53.25	55.—
Eurac	247.—	250.—
Fonsa	98.—	98.—
Globinvest	50.50	50.—
Ifca	1470.—	1500.—
Intermobilfonds	61.—	62.—
Japan Portfolio	344.25	354.25
Pharmafonds	108.—	110.—
Poly Bond Internat.	69.—	70.—
Siat 63	1140.—	1145.—
Sima	192.—	190.—
Swissimmobil 1961	1065.—	1075.—
Universel Bond Sel.	71.25	72.25
Universal Fund	73.46	74.75
Valca	69.50	71.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	6.2.78 Achat	Vente
Lingot 1 kg	11000.—	11190.—
Vreneli	98.—	108.—
Souverain	109.—	119.—
Napoléon	106.—	116.—
$ Once	175.25	176.—
Double Eagle	495.—	530.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	6.2.78	
France	39.—	41.—
Angleterre	3.70	4.—
Etats-Unis	1.91	2.01
Allemagne	92.50	94.50
Autriche	12.80	13.20
Italie	—.2100	—.2300
Belgique	5.90	6.25
Hollande	86.25	88.25
Suède	41.—	43.50
Danemark	33.—	35.50
Norvège	37.—	39.50
Espagne	2.25	2.50
Portugal	4.—	5.—
Finlande	48.25	50.25
Canada	1.72	1.82
Grèce	4.70	5.60
Yougoslavie	9.—	11.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Toumez les personnes sans connaissance sur le côté!

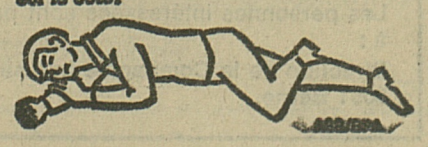

BPS: M. Brugger au Conseil d'administration

La somme du bilan de la Banque populaire suisse (BPS) s'est élevée en 1977 à 12,133 milliards de francs. En augmentation de 6,9 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice se monte à 55,5 millions de francs. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée ordinaire des délégués la distribution d'un dividence inchangé de 80 francs par part sociale. En outre il a décidé de proposer la nomination de MM. Ernst Brugger, ancien conseiller fédéral, Carlo de Mercurio, président de l'Ecole hôtelière de Lausanne (en remplacement de M. Paul Chaudet) et Paul Wyss, vice-président de la Chambre de commerce de Bâle, en tant que nouveaux administrateurs. Leur désignation aura lieu le 17 mars prochain.

Au cours d'une conférence de presse lundi à Berne, M. Frey, directeur général, a donné quelques indications sur le déroulement des affaires en 1977. Le montant des fonds confiés à la banque par les clients a augmenté de 793 mio, soit un peu moins qu'en 1976 (896 mio). L'afflux des fonds s'est concentré sur les carnets d'épargne et de placements alors que l'augmentation des obligations de caisse a été à peine de 18 mio. Les créances à vue et à terme n'ont pour ainsi dire pas subi de modifications.

Malgré la demande de crédits généralement faible, la banque a réussi à accorder des prêts à sa clientèle à concurrence des nouveaux fonds qui lui ont été confiés. C'est ainsi que les affaires de crédit ont progressé de 841 millions de francs atteignant 9,44 milliards en fin d'année. La réduction des crédits commerciaux de 133 millions reflète d'une part le creux de la conjoncture, d'autre part la sensibilisation de la clientèle à l'évolution des taux d'intérêt qui a provoqué la conversion à long terme et même sous forme hypothécaire d'engagements à court terme. Les hypothèques se sont accrues de 550 millions de francs soit au même rythme qu'en 1976.

La pression constante sur les taux s reflète dans la différence d'intérêt aux comptes de pertes et profits qui, malgré une augmentation des avances de près de 10 % est restée avec 145,6 millions à peu près identique à celle de l'année précédente. Cela démontre clairement que la marge d'intérêt s'est sensiblement contractée, les réductions de taux sur les affaires de crédit ayant précédé celles appliquées aux dépôts. (ATS)

L'INSPECTORAT: «PAS DE MIRACLE A ATTENDRE DE CE SERVICE»

Comment fonctionne l'inspectorat interne d'une banque telle que la Banque populaire suisse ? C'est la question à laquelle a répondu M. Liechti, directeur général, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de la présentation du bilan annuel de la banque.

A plusieurs reprises dans l'opinion publique on a émis le vœu que l'organe interne de contrôle des banques (inspectorat) soit directement rattaché au Conseil d'administration et non à la direction générale afin que son indépendance soit mieux garantie. Bien que l'inspectorat de la BPS soit subordonné à la direction générale, M. Liechti estime que celui-ci présente toutes les garanties d'indépendance souhaitables.

En effet, l'inspecteur en chef et son adjoint sont nommés par le Conseil d'administration et celui-ci édicte également les instructions destinées à l'inspectorat. En outre, les cahiers des charges détaillés de l'inspecteur en chef et de son adjoint doivent être soumis à l'approbation du comité du Conseil d'administration. L'inspecteur en chef remet directement ses rapports semestriels au Conseil d'administration et doit informer immédiatement son président des faits graves qu'il aurait constatés.

M. Liechti estime donc que les dispositions du règlement d'exécution de la loi sur les banques sont en grande partie respectées. Par ailleurs, le directeur général de la BPS a souligné que, pour être efficace, l'inspectorat devait collaborer étroitement avec la direction générale. Celle-ci ne doit pas se priver du droit de formuler ses désirs lors de l'établissement des programmes de révision, d'exiger éventuellement des contrôles supplémentaires et d'encourager les collaborateurs de l'inspectorat à compléter sans cesse leur formation. La direction générale, toutefois, ne peut en aucun cas se permettre d'intervenir dans le fonctionnement de l'inspectorat et d'influencer d'une manière ou d'une autre les résultats de ses examens.

« Nous n'attendons pas de miracles de ce service » a déclaré M. Liechti. « L'inspectorat le plus efficace démasque parfois trop tard les manœuvres raffinées de dangereux escrocs ». Par ailleurs, il ne faut pas qu'un tel service prenne une extension telle qu'il en devienne antiéconomique, a déclaré en conclusion le directeur général de la BPS. (ATS)

M. SCHURMANN ET LA BAISSE DU DOLLAR

Pertes considérables pour la BNS

Les pertes de la Banque nationale résultant de la baisse du dollar sont considérables. Mais les réserves constituées pour parer le risque monétaire sont suffisantes, a assuré M. Leo Schurmann, vice-président de la BNS, dans une interview à « Finanz und Wirtschaft ». M. Schurmann estime que le passage aux taux de change flottants marque le début d'une ère un peu moins inflationniste.

L'autonomie nationale a été fortifiée grâce au floating. La prochaine étape devrait être une tentative de concentration des interventions et une harmonisation plus poussée des politiques économiques nationales. Cette hypothèse n'est pas irréaliste dès lors qu'il n'y a pas d'autre solution, estime M. Schurmann.

L'objectif d'une croissance de 5 % de la masse monétaire est relatif. La stabilité est envisagée dans le moyen terme. Etant donné que l'économie américaine se porte incontestablement mieux, a déclaré M. Schurmann, il faut s'attendre pour l'année en cours à une correction « vers le haut » du dollar. L'industrie d'exportation devra s'adapter à cette nouvelle situation. (ATS)

DU PONT DE NEMOURS INTERNATIONAL-GENEVE

Changement de direction

Après avoir dirigé pendant 18 ans Du Pont de Nemours International, cette grande entreprise américaine établie à Genève depuis 1959, M. Russel C. Nelson, directeur général, a pris sa retraite à la fin du mois de janvier. Il est âgé de 59 ans.

Avant de quitter ses fonctions, M. Nelson nous a dit toute sa satisfaction que le géant de la chimie (ventes mondiales de près de 10 milliards de dollars ; plus de 130 000 employés) ait choisi Genève comme quartier général européen. « Les avantages présentés par la Suisse, et la ville de Genève en particulier, sont tels que même dans les conditions d'aujourd'hui, et après la (trop) forte dépréciation du dollar, nous porterions toujours notre choix sur Genève ». Parmi les « charmes » spécifiques de notre cité, M. Nelson cite en premier lieu la présence d'un personnel international qualifié et d'écoles internationales, ainsi que la paix du travail qui règne en Suisse.

Le successeur de M. Nelson sera M. Félix E. Zumelzu (45 ans), actuellement directeur administratif pour les activités de Du Pont de Nemours en Espagne. Citoyen argentin, il a fait ses études aux USA, en Angleterre et en Argentine ; il est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires.

La maison Du Pont de Nemours International SA, assez peu connue du public, est pourtant l'un des grands employeurs du canton de Genève. Un millier de personnes, dont 55 % de nationalité suisse, y trouvent leur gagne-pain. L'apport direct à l'économie genevoise, selon les indications de M. Nelson, est évalué à une centaine de millions de francs par an, y compris une moyenne de 7 millions de francs versés au fisc. A cet apport viennent s'ajouter les dépenses de quelque 10 000 visiteurs que la société reçoit chaque année.

Du Pont de Nemours International SA est le centre européen chargé de la coordination du marketing et des ventes du groupe ; ces dernières ont atteint en Europe 1,08 milliard de dollars en 1976, soit le 13 % du chiffre d'affaires mondial. A Genève, Du Pont possède en plus trois laboratoires techniques appelés à assister la clientèle dans les domaines des fibres textiles, des plastiques et des fluors carbonés.

Rodolphe Eckert

Rappel de pneus Dunlop

La société Dunlop a décidé de procéder au rappel d'une série d'environ 1000 pneus, dont une centaine ont été livrés en Suisse. Il s'agit du pneu 205/70 VR 15 SP Sport 73 de la série portant le cod « Las », dot 217, 227. Les Jaguar XI 12, les Daimler double six et les Daimler Vanden Plas Saloon sont équipés en première monte avec cette dimension de pneus. Ces pneus ont pu également être livrés en remplacement pour d'autres voitures, comme par exemple le Jensen Interceptor. Les statistiques ont en effet laissé apparaître un niveau de réclamations au-dessus de la normale pour ces pneus. (ATS)

« ETA » et Schild

En accord avec « l'ASUAG » (Société générale pour l'industrie horlogère SA), la direction générale « d'Ebauches SA » a décidé, de procéder à l'intégration de « ETA SA » et « A. Schild SA », qui devra conduire à une fusion, avec effet au premier janvier 1979.

La nouvelle entreprise « ETA - AS fabriques d'ébauches Granges » maintiendra les deux marques « ETA » et « AS » et continuera d'offrir les produits correspondants à la clientèle des deux maisons.

Les collaborateurs des deux maisons, les autorités, ainsi que les partenaires sociaux, ont été informés lundi de cette fusion, indique un communiqué d'Ebauches SA, la fusion des deux entreprises ne devrait pas entraîner de licenciements, a déclaré à l'ATS un porte-parole de la société. (ATS)

Un nouveau recteur

Sur proposition du Sénat, le Conseil de l'Ecole des hautes études commerciales de St-Gall a élu un nouveau recteur en la personne du professeur Alfred Meier. M. Meier occupera cette fonction du 1er avril 1978 jusqu'au 31 mars 1980. Il succède au professeur Hans Siegwart.

M. Alfred Meier est titulaire de la chaire des sciences économiques avec spécialisation dans les sciences financières. Il préside, d'autre part, depuis deux ans la commission du Sénat chargée des dissertations et des travaux de diplômes.

Broye vaudoise

Les recrues sont là

Lundi sont entrés en service, afin d'accomplir leur Ecole de recrues, quelque cinq cents jeunes gens venant de tout le pays. A ce chiffre viennent s'ajouter près de cent vingt cadres. Il s'agit premièrement de l'Ecole de recrues de DCA 32, commandée par le lieutenant-colonel Amacker. Cette première école de l'année est plus importante qu'à l'ordinaire, du fait qu'on y a adjoint les recrues de la DCA d'infanterie, accomplissant habituellement leur Ecole à Coire. Cette affluence de recrues pose un problème de logement. La caserne de Payerne étant trop exiguë, une batterie sera stationnée à Middes (au-dessus de Payerne), comme auparavant, et une autre batterie à Morat, ce qui est nouveau.

Quant à l'école de DCA 52 (transports), elle a également débuté lundi. Elle est dirigée par le lieutenant-colonel Bollin, qui a pris la succession du colonel Denzer, appelé à d'autres fonctions. Cette école se compose d'une centaine de recrues et de 45 cadres.

Les deux écoles prendront fin le 3 juin prochain. (P)

Payerne : l'assemblée de l'Avenir

Le corps de musique « L'Avenir » a tenu son assemblée générale à l'hôtel de la Gare, vendredi soir, sous la présidence de M. Gilbert Morandi. En ouvrant les débats, celui-ci a salué notamment la présence de M. Fernand Plumettaz, membre d'honneur et nouveau municipal, qui a été acclamé.

Le président a présenté son rapport sur l'activité de l'année écoulée. Il s'est réjoui de la formation de jeunes musiciens, qui est faite grâce au dévouement de plusieurs membres. Des remerciements sont également adressés à MM. Claude Bourqui, directeur, et Roger Gentil, sous-directeur, qui ont fourni un gros travail. Mme Lhopiteau et sa troupe ont également droit à la gratitude de la société, pour l'énorme travail accompli lors de la dernière soirée, en montant avec succès l'« Auberge du Cheval-Blanc ». Après avoir insisté sur la nécessité d'une meilleure discipline, le président a souligné les bonnes relations existant avec les autorités.

Le comité a été renouvelé. Il se composera de : MM. Gilbert Morandi, président, André Jomini, vice-président, J.-Cl. Crisinel, J.-Pierre Trolliet, J.-Michel Chassot (nouveau), Albert Vonnez, Michel Dunand (nouveau), Rodolphe Wenger, Pierre Risse.

MM. Paul Gumy, vice-président, et Roland Galley, caissier, qui se retirent du comité, ont été chaleureusement remerciés de leur long dévouement à la société. (P)

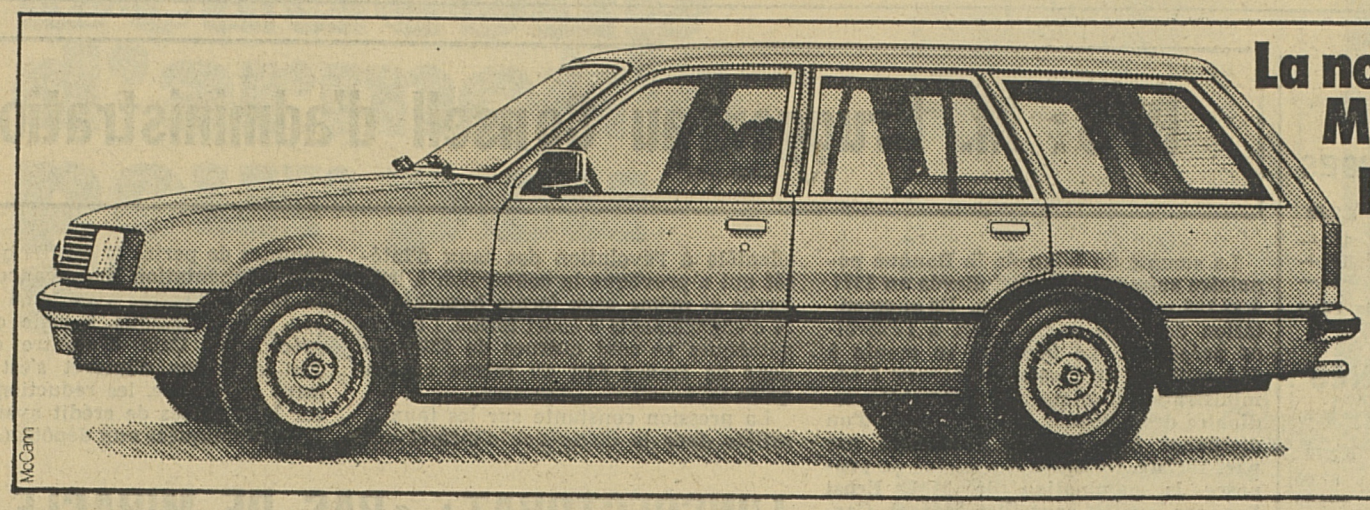

McCann

La nouvelle Opel Rekord CarAVan. Maintenant avec 32% de place supplémentaire.

OPEL GM

Egalement avec le nouveau moteur 2 l. à injection.

Faites une course d'essai et un test de chargement chez votre concessionnaire Opel!

L. & M. Baudère, Garage de Pérolles, Fribourg, ✆ 037-22 38 88.
Distributeur GM depuis 1925. Distributeurs locaux :
Garage de la Gare, Chatagny, Romont, ✆ 037-52 22 87
Garage A. Schöni et Fils SA, Belfaux, ✆ 037-45 12 36

ORH 190/78 Su

CHAQUE CITOYEN DOIT LA CONSULTER!
POURQUOI NE PAS VOUS Y ABONNER ?

LA FEUILLE OFFICIELLE

du canton de Fribourg

vous renseignera chaque semaine

- sur les décisions des autorités cantonales
- sur les verdicts des tribunaux
- sur les avis des communes et paroisses
- sur les mises de bois, de bétail, de chédail, etc.
- sur les soumissions de travaux
- sur les plans à l'enquête
- etc...

ABONNEMENT Fr. 29.- PAR AN

Retournez ce coupon à : **FEUILLE OFFICIELLE**
Service des abonnements
Rue de la Banque 2 1701 Fribourg

Je désire m'abonner à la Feuille officielle du canton de Fribourg
☐ dès aujourd'hui ☐ à partir du mois de _____
et je m'engage à verser la somme de Fr. 29.- dans les 30 jours.

Nom: _____ **Prénom:** _____

Adresse: _____

A Fribourg
Nous cherchons

pour notre atelier de confection

PERSONNEL FEMININ

Entrée immédiate ou à convenir.
Place stable,
salaire en rapport avec les capacités.

Atelier de confection, Odette Pillonel
1680 Romont
✆ **(037) 52 25 05** ou **52 25 15**

17-21096

On cherche

DAME DE BUFFET

Place stable, bon gain, congés réguliers.

Tea-Room CORSO
Fribourg
✆ **037-22 98 98**

81-30086

On cherche
pour tout de suite

VENDEUR de voitures

bilingue, si possible avec expérience.

Schlossmatt-Garage SA
R. Muggli, gérant
1715 Alterswil
✆ **(037) 44 26 66**

17-1700

D A M E

cherche emploi comme

AUXILIAIRE

aide de bureau, réceptionniste-téléphoniste ou aide vendeuse.

Ecrire sous chiffre 17-300393 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

On cherche pour 3 semaines

jeune homme

dans fromagerie de Gruyère à Cormondes du 25.2 - 18.3.78 (service militaire) ainsi qu'un

apprenti fromager

dans sa 2e ou 3e année d'apprentissage.
Entrée : 15 avril 1978.
Prière de s'adresser à :

Fromagerie de Gruyère Cormondes
Famille Linus Krattinger
✆ **(037) 74 12 51**

17-1700

Offres et demandes d'emploi

Notre directeur des ventes recherche pour le seconder une

EMPLOYEE DE COMMERCE

qui s'occupera du secrétariat ainsi que de différents travaux.

A ce poste indépendant, qui offre de sérieuses perspectives d'avenir, vous serez en contact avec les transitaires, les fournisseurs et les clients.

Nous vous demandons cependant d'avoir en plus du français, votre langue maternelle, de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Téléphonez au plus vite au **037-23 33 32** et demandez Monsieur Dougoud. 17-2414

Je cherche

UN COLLABORATEUR

dans la branche de l'**EBENISTERIE,**

ainsi qu'un

MACHINISTE

Entrée de suite ou à convenir.

Faire offre à **MORET Aloys, ébénisterie,**
1661 NEIRIVUE — ✆ **029-8 12 37**

17-120399

CUGY (FR) **Grande salle**

Mardi 7 février 1978 dès 20 h 30

BAL DE CARNAVAL

avec l'orchestre

Acklugn's

CONCOURS DE MASQUES

dont le 1er prix : **1 radio portatif**

Organisation : **FC Cugy**

17-1626

Attention !

Communication à tous les jeunes de 18 à 30 ans.

Avez-vous un certificat de fin d'apprentissage et cherchez-vous un travail varié et intéressant ?

Si cela est votre cas, n'hésitez pas.
Téléphonez-nous :

temporis

Service SA **Rue de Lausanne 91**
FRIBOURG **037-22 23 26**

17-2401

A vendre en permanence

TRUIES et VERRATS

— primés —

Station ORSOPORCS SA

ORSONNENS ✆ **037-31 18 07**

17-29488

la channe valaisanne
Fribourg

RUE DE L'HOPITAL 15
TÉLÉPHONE 037 / 22 59 37

Pour la deuxième fois
1977 — février — 1978
les meilleurs poissons et fruits de mer
Arrivage chaque mardi et vendredi
Service snack et restaurant français.

17-2318

DIVERS

A vendre pour cause imprévue

FIAT 238 camping-bus

avec tente de camping, mod. 1977, seul. 7000 km. Prix de neuf ev. Fr. 24 000.— Prix spécial de Fr. 16 500.—.
Marcel Boschung
Dép. automobile
3185 Schmitten
✆ **(037) 36 01 01**
hors des heures de travail :
✆ **(037) 44 17 14**

17-1701

A VENDRE
à 3 km d'Estavayer environ

18 poses

de terre agricole pour toutes cultures.

Ecrire sous chiffre P 17-300 402, à **Publicitas SA,**
1701 Fribourg.

A VENDRE

AUTO-BIANCHI ABARTH

modèle 1976,
45 000 km.

S'adresser au
✆ **037-26 20 60**

17-1700

Jeune **MAITRE DE FRANÇAIS**
avec connaissances langues et vente

cherche TRAVAIL

tout genre.
✆ **037-22 31 43**
entre 8 et 10 heures

81-60106

MI-TEMPS
Jeune et jolie
JEUNE FEMME

cherche TRAVAIL

à la demi-journée (réceptionniste, serveuse, etc.)

S'adresser au
✆ **037-31 12 45**

17-300406

CAFE DU MUSEE - BULLE

demande

SOMMELIERE

débutante acceptée ou

remplaçante

2 jours par semaine.

✆ **(029) 2 76 44**

17-120404

Dessinateur en bâtiment
cherche
travail fixe
ou
temporaire
dans sa branche ou autres.
✆ **037-23 44 97**

17-300407

On demande une

DAME

pour faire le ménage de deux personnes âgées, à la campagne

Ecrire sous chiffre 17-300 391 à **Publicitas SA,,**
1701 Fribourg.

CIR

Nous cherchons une jeune

secrétaire

qualifiée pour la correspondance sur dictée et manuscrit ainsi que pour des travaux de bureau en général.

— Langue maternelle française avec bonnes connaissances de l'allemand et si possible de l'anglais.
— Sténo en français et si possible en allemand.
— Entrée : 1er avril 1978.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service à :

Direction de la Compagnie Industrielle Radioélectrique, Bundesgasse 16, 3001 Berne.

05-1046

Les têtes intelligentes se protègent...

Agostini, c'est fini

Dans notre page « 2 roues » du mois écoulé, nous annoncions l'éventuel engagement du multiple champion italien Giacomo Agostini par la firme Honda, désireuse de revenir à la compétition de vitesse. Notre article était déjà imprimé, qu'une nouvelle tomba sèchement, faisant sourire certains, attristant d'autres. Giacomo Agostini, « Ago » pour les motards, « Nino » pour les demoiselles, rompait définitivement le contrat qui le liait à la motocyclette depuis près de 20 ans. Avec plus de 120 victoires en Grand Prix, 15 titres de champion du monde, Agostini restera certainement le pilote le plus titré de l'histoire du motocyclisme. Son passage à la voiture de formule 2 est une forme de retraite concrétisant une série de déboires et de revers, que lui ont fait subir une équipe de sponsors, d'amis qui ne voulaient plus miser sur le « campionnissimo » qui fêtera cette année ses 36 ans. Ses deux dernières saisons furent moyennes, médiocres, selon les mauvaises langues, et pourtant quel est le « privé » qui ne se serait pas contenté de ces performances. Seulement voilà, lui, c'était Agostini et on ne pouvait pas lui pardonner. Cette malchance étant assimilée à un déclin.

AGOSTINI : UNE LEGENDE

Né en 1942 dans une famille aisée, Giacomo Agostini ne sera pas précisément le garçon qui fera plaisir à son père. Boudant les bancs d'école, il finira par travailler comme subalterne au sein de l'entreprise familiale qui s'occupe de génie civil. Mais Giacomo n'a pas les gros bras pour manier les machines de chantier. Il préfère dévaler les pentes à cyclomoteur aux alentours de Bergame. Se passant de l'autorisation paternelle, il participe de 20 à 22 ans à des courses régionales. Au championnat d'Italie, il glane des lauriers, et se fait remarquer en 1964 par le « commandatore » Morini qui n'hésite pas à lui confier une machine d'usine pour disputer le championnat. Il se met en évidence par un pilotage exceptionnel, traquant le vieux loup qu'est Provini. Il n'en faudra pas plus pour que le comte Agusta le remarque et le fasse entrer dans la fameuse écurie MV. Dès 1965, Agostini se fera une place dans la hiérarchie mondiale. Au contact de Mike Hailwood et de Jim Redmann, Agostini apprend le vrai métier du championnat mondial.

En 1967, Hailwood passe chez Honda, ainsi maître et élève se trouveront confrontés dans la même catégorie au guidon de machines fondamentalement différentes. Le point final de la saison se déroulera à Monza, où Agostini profitera d'une défaillance mécanique de la moto japonaise, pour remporter un titre particulièrement convoité.

Honda, et par cette occasion tous les grands noms engagés par la firme nippone se retirent de la compétition. Agostini dès 1968 va pendant plusieurs années faire des courses contre lui-même. Toujours doté des MV d'usine, Agostini ne rencontrera plus grande opposition, d'autant plus que cette dernière était concrétisée par des privés, les usines japonaises étant pratiquement toutes rentrées au bercail.

Fin 1973, l'usine MV engage Phil Read. Deux fortes personnalités vont s'affronter, Agostini désireux de prouver qu'il reste le meilleur pilote au monde signe un contrat avec Yamaha et claque la porte de MV. Ses détracteurs n'en croient pas leurs yeux. Agostini changeait radicalement toutes les méthodes qui l'avaient mené à la gloire. Un moteur deux temps en lieu et place de quatre, des machines entièrement différentes, un management à la mode japonaise : tout le public motocycliste était tenu en haleine.

Le résultat ne se fit pas attendre. En remportant les 200 miles de Daytona en 1974, Agostini venait de prouver qu'il pouvait désormais entrer dans la légende. Agostini abandonne le motocyclisme, mais le mythe reste et restera. A 36 ans, Ago a prouvé qu'il est possible de rester vivant tout en étant le plus rapide. La preuve par neuf que le pilote transalpin n'a pas seulement mené sa carrière avec la poignée « dans le coin » mais d'abord avec la tête.

F. Marchand

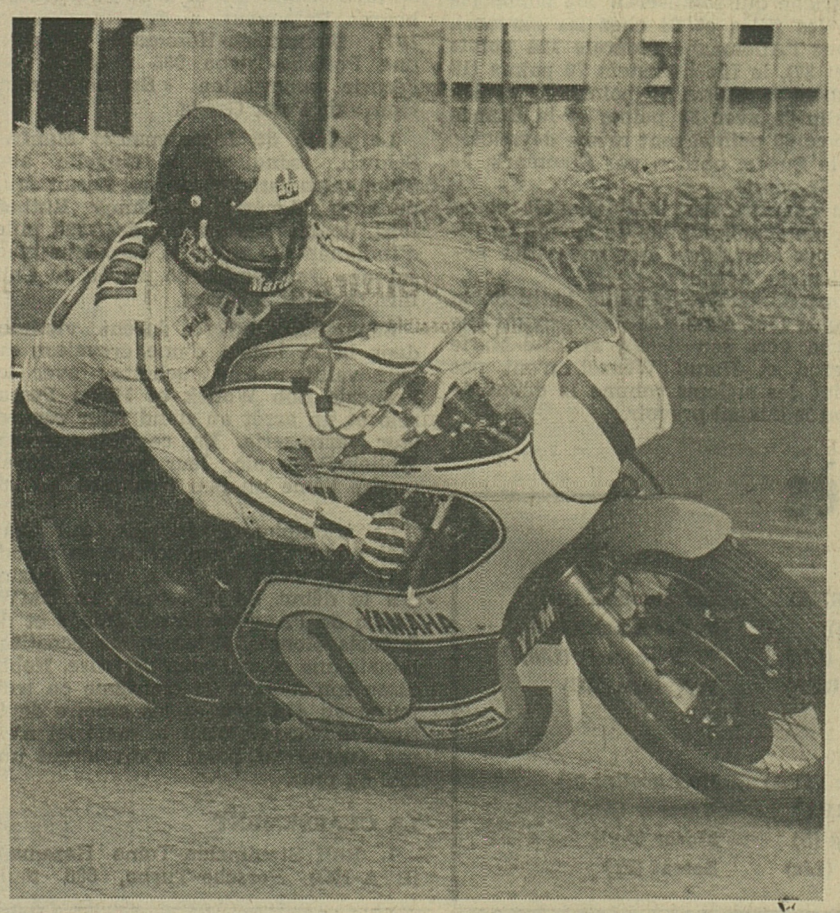

Un grand sportif : Giacomo Agostini (Photos F. Marchand)

En bref...

● *On supprime Rungis... Il aura fallu une vingtaine de morts pour que les autorités françaises prennent enfin la décision de remplacer Rungis par un circuit permanent à Tremblay-les-Gonesse. Rungis, c'est le « ventre de Paris », le marché de gros qui avait, il y a quelques années, remplacé les Halles. Traversé par de longues routes goudronnées, il n'en a pas fallu davantage pour que les motocyclistes en fassent un circuit, lors des week-ends et le soir. Aucun dispositif de sécurité. Des obstacles peu compatibles avec des courses de vitesse, la « bête noire de Rungis » a dénombré quelque 20 tués, faisant la une des grands quotidiens parisiens. Le circuit de remplacement, à proximité de l'aéroport Charles de Gaulle, vient à point nommé, mais un peu tard, supprimer ces excès motocyclistes. On s'aperçoit que les Français sont en pleine propagande électorale.*

● *Barry Scheene, presque Lord. Pas tout à fait, mais tout de même, le champion du monde a reçu la médaille de l'Empire britannique. La moto a vraiment la cote de l'autre côté du « Channel ».*

● *M. Paul Bleuer, responsable du motocross auprès de la fédération, est revenu sur sa décision d'appliquer les normes mondiales au championnat suisse. On restera au système de la moitié des manches plus une. Par contre, la durée de 40 minutes par épreuve pour les internationaux reste acquise.*

● *Course de côte et circuit feront l'objet d'un barème différent dans le cadre du championnat suisse. On favorise les circuits en offrant 20 points pour le premier en lieu et place des 15 pour une course de côte. Une politique que nous analyserons lors de l'ouverture du championnat.*

F. M.

La Suisse se distingue bien souvent par la rigidité de ses prescriptions et les contrôles opérés dans tous les domaines, refusant parfois l'importation de produits dont la qualité prête au doute. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, notre pays est la seule nation européenne qui tolère l'importation de n'importe quel casque de protection, sans aucun discernement. Nous avons quelque peu progressé. Au mois de mai 1977, le BPA publiait une liste de casques éprouvés par le Laboratoire fédéral des matériaux, mais nous sommes encore loin des exigences britanniques par exemple. Que l'on juge... A l'image d'autres pays européens — la Suède, l'Allemagne notamment — l'Angleterre n'accorde pas un permis d'importer un casque s'il n'a pas été préalablement testé par l'office compétent appelé « Britisch Standard ». Un seul envoi de casques ne doit pas dépasser 3200 pièces qui feront l'objet d'un échantillonnage testé en laboratoire. Nous devons souligner que ces essais sont extrêmement poussés, et qu'il serait fastidieux d'en énumérer toutes les phases dans cet article.

En Suisse, un commerce d'accessoires peut vendre n'importe quel casque, même si ce dernier ne correspond pas à des normes minimales de sécurité.

VISITE D'UNE FABRIQUE

Il est difficile de s'imaginer la construction d'un casque et de comprendre le prix relativement bas d'une telle protection. Il y a quelque temps, nous avons eu l'occasion de visiter une fabrique spécialisée (Nolan), située à Mozzo, près de Bergame, en Italie.

En préambule, il faut préciser que les casques sont répartis en deux grandes familles. D'une part, ceux appelés thermodurcissables, qui sont construits à l'image des carrosseries synthétiques de voitures. Des couches successives de fibre de verre sont appliquées, solidifiées par un mélange de plastique, alors que ceux de l'autre groupe, nommés thermoplastiques, sont formés d'une seule fois par une matière portée à température et injectée sous pression. Cette méthode permet une construction industrielle de casques et, par ce fait, abaisse considérablement son prix de revient.

La firme que nous avons visitée utilise un granulé synthétique appelé polycarbonate, fabriqué par une filiale de la Général Electric en Hollande. Cette matière est portée à 300 degrés centigrades puis injectée avec une pression de 120 kg-cm2 dans un moule chromé. Le contact de l'acier refroidit rapidement la matière qui sort un peu moins d'une minute après. Les coques sont alignées sur des dressoirs et sont acheminées vers les départements de rembourrage. Une coque de polystirène étiré vient tout d'abord renforcer la coque et sera l'élément mou absorbant un choc éventuel, puis les garnitures de mousse recouvertes d'étoffe sont mises en place au moyen de machines semi-automatiques créées pour la circonstance. Ce ne sont pas moins de 2000 casques qui sont produits journellement par l'usine italienne.

L'ingénieur préposé au contrôle de fabrication nous accueille dans le laboratoire d'essais. Différents appareils permettent d'effectuer des contrôles de qualité correspondant aux pays auxquels seront livrés les casques. L'essai le plus spectaculaire consiste en un canon à air comprimé qui projette un obus de 300 gr à une vitesse de 200 km-h dans le casque testé. La coque ne doit pas éclater. Un poids de 5 kg est lâché depuis une hauteur de 2,5 m et le produit essayé ne doit pas comporter de fissures. Des appareils destinés à la déformation ainsi que des armoires chauffantes et réfrigérantes permettent de recréer les véritables conditions d'utilisation. Tout un complexe qui est destiné à assurer une excellente sécurité pour l'utilisateur.

Un des directeurs regrette que les pays européens, ou au moins ceux du Marché commun, n'aient pas adopté des normes standard applicables à tous les pays. Encore aujourd'hui, les essais varient considérablement d'une nation à l'autre, ne simplifiant pas la tâche du constructeur.

LE BON CHOIX

Le casque est un élément particulièrement important dans l'équipement du motocycliste. Le choix d'une telle protection ne saurait jamais assez faire l'objet d'une sélection précise. Nous publions ci-dessous la liste des casques agréés par le BPA et qui sont munis du timbre rouge de l'EMPA. C'est déjà une référence, même si notre pays n'interdit pas purement et simplement l'importation de casques ne correspondant pas à des critères précis, nous souhaitons que le consommateur fasse un bon choix.

Nous nous permettons de donner quelques conseils glanés auprès des responsables de l'usine que nous avons visitée :

- le casque doit être à la taille de l'utilisateur ; les oreilles ne doivent pas être comprimées ;
- le casque doit être muni à l'arrière d'une échancrure suffisante pour qu'en renversant la tête, le bord du casque ne touche pas les vertèbres cervicales ;
- la visière doit être large et suffisante, et ne doit pas se relever au-delà de l'horizontale du casque ;
- la jugulaire doit être facilement attachable et détachable ;
- on préférera un casque de couleur claire, beaucoup de pays interdisant d'ailleurs les casques noirs (un motard est ainsi plus visible) ;
- on ne doit pas apposer d'autocollants sur un casque, hormis ceux d'origine et pas davantage les peindre ni les nettoyer avec des hydrocarbures. Toutes ces opérations peuvent modifier la structure de la matière ;
- après un choc important, même si aucune fissure n'est apparente, il faut se procurer une nouvelle protection.

F. Marchand

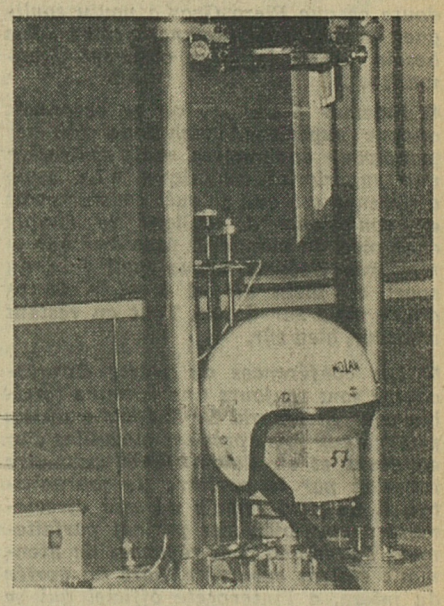

Le test de choc

Casques recommandés

CASQUE INTEGRAL

- **AGV :**
  - **AGO X 3000**
  - **X 1000 Daytona**
  - **X 15 Johnny**
  - **Super AGO X 3000 S**
- **Elektro 2A**
- **Nolan**
- **Nolan Competizione**
- **Premier 576**
- **Römer :**
  - **R 1000**
  - **R 2000 LX**
- **Boeri :**
  - **integral Indy**
  - **integral turbo**
- **Arai TX-R**

CASQUE JET

- **AGV Paso X 72**
- **Nolan**
- **KIS**

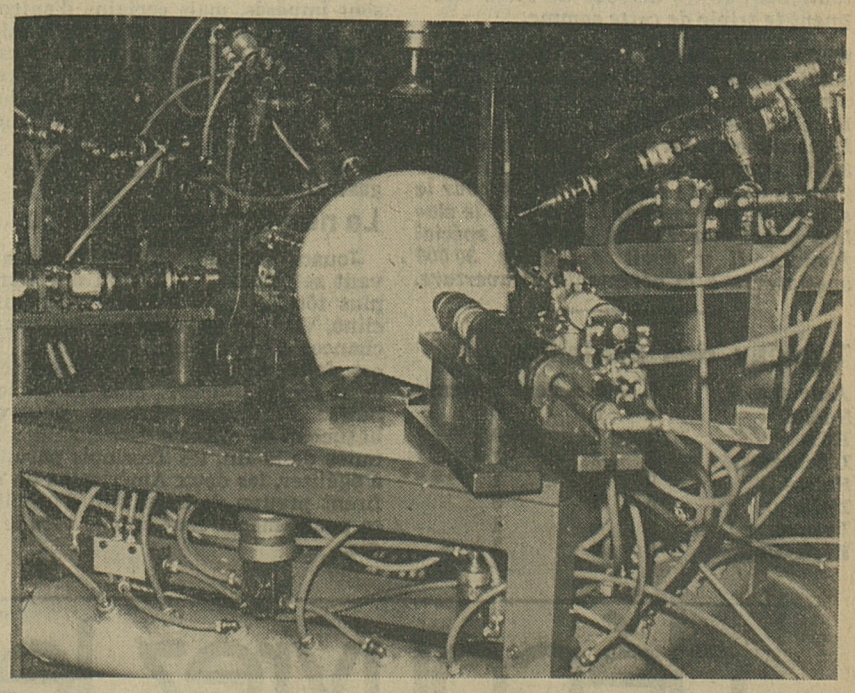

Des machines semi-automatiques permettent une fabrication industrielle.

Agent officiel

Suzuki — Honda — Kawasaki — BMW
Yamaha — SWM

Vélomoteurs : Puch - Maxi - Belmondo - Sachs

Du vélo à la mode chez

Bucher Motos S.A.

Rte de Tavel — Fribourg (à 200 m. du bureau des autos)

Service après vente

17-21037

L'Autriche a nettement dominé les championnats du monde

La perfection des talents de Stenmark et l'étendue de ceux d'Annemarie Moser

On ne sait trop à qui vouer le plus d'admiration, à Annemarie Moser ou à Ingemar Stenmark au lendemain des 25es championnats du monde de ski, de Garmisch-Partenkirchen.

D'un côté une jeune femme de 25 ans, la meilleure depuis 10 ans, sommet radieux de l'imposante pyramide du ski autrichien qui outre ses deux médailles d'or (descente et combiné) et sa médaille de bronze (spécial), a glané deux autres médailles d'or (Joseph Walcher en descente et Lea Sœlkner en géant) et deux autres médailles de bronze (Werner Grissmann en descente et Monika Kaserer en spécial).

Stenmark : supériorité athlétique

● *Stenmark et Gros, les médailles d'or et d'argent du slalom spécial de dimanche, ont préparé la course ensemble sur les pentes de Brunico, dans le Haut-Adige et peut-être faut-il voir là la raison de la résurrection du Transalpin. Stenmark, bête noire des Italiens, avait demandé à s'entraîner avec eux après le slalom géant de jeudi. L'espionnage à vue a ainsi remplacé l'espionnage électronique en vogue depuis le début des championnats du monde. C'est sans doute ce que Piero Gros a voulu souligner en déclarant dimanche soir : « Pas besoin de vidéo pour observer Stenmark ».*

● *Ingemar Stenmark ne se reconnaît aucune supériorité technique sur ses principaux adversaires, mais seulement une supériorité athlétique. « La seule différence est que je suis constamment en condition » a souligné le double champion du monde. Il faut dire que le taciturne Suédois avoue qu'il faut du sport en plein air et à plein temps douze mois sur douze. Tout en restant amateur, bien sûr.*

● *Les conférences de presse d'après-course sont toujours une épreuve terrible pour Stenmark. Le Suédois a dû s'y prêter deux fois après ses médailles d'or en géant et en slalom. Mais, peut-être intimidé par le parterre de journalistes, il ne s'est jamais adressé directement à eux, bien que parlant parfaitement l'allemand. Les réponses de Stenmark étaient susurrées, hors de portée du micro, à l'interprète officiel qui se chargeait ensuite de les répercuter à haute et intelligible voix. Avant de jeter ainsi en « pâture » quelques confidences étudiées, Stenmark toisait toujours la salle du regard, ce qui a fait écrire à un journaliste allemand : « Il regarde les journalistes avec l'œil qu'il doit avoir quand il observe la distribution de fourrage aux rennes de son village de Laponie ».*

● *Les skieurs du Liechtenstein sont déçus, malgré leurs succès de Garmisch. Leur président, Rudolf Schaedle, avait promis de rentrer à pied de Garmisch à Vaduz si sa sélection remportait cinq médailles. Il a prétexté, pour « se défiler » malgré ce bilan, que la reprise de la Coupe du monde cette semaine à Chamonix et à Megève ne lui laissait pas le temps de couvrir la distance d'environ 200 kilomètres.*

● *Les championnats du monde de Garmisch ont été caractérisés par un débordement de publicité et d'affaires encore jamais atteint. Selon la cote officielle, chaque victoire a rapporté à son bénéficiaire un minimum de 20 000 marks, versés par les fabricants du « pool » équipant sa sélection La somme est bloquée par la fédération du lauréat sur un compte qu'il pourra utiliser lorsqu'il « raccrochera ». En coulisses, on prétend toutefois que les dessous de table atteignent le triple de cette somme.*

● *Ce sont 185 000 spectateurs qui ont suivi les épreuves de Garmisch. C'est le slalom spécial de dimanche qui a attiré le plus de monde (40 000 personnes). L'assistance pour les autres épreuves : 35 000 pour la descente masculine, 30 000 pour la descente féminine, 20 000 pour le slalom géant féminin, 15 000 pour le slalom géant masculin et le slalom spécial féminin. Il y avait en outre 30 000 spectateurs à la cérémonie d'ouverture.*

Tableau des médailles

Autriche	**4 or**	**0 argent**	**3 bronze**
Suède	**2**	**0**	**0**
RFA	**1**	**4**	**0**
Liechtenst.	**1**	**2**	**2**
Suisse	**0**	**1**	**1**
Italie	**0**	**1**	**0**
France	**0**	**0**	**1**
Etats-Unis	**0**	**0**	**1**

SKI '78 Garmisch

Le bilan

De l'autre un redoutable athlète de 22 ans, « roi » des disciplines techniques avec les médailles d'or du géant et du spécial, obélisque majestueux dans le désert blanc du ski suédois.

On peut en débattre longtemps, préférer l'étendue des talents d'Annemarie Moser ou la perfection de ceux d'Ingemar Stenmark, mais les championnats du monde n'ont pas été marqués que par ces deux individualités. On a pu également y constater, derrière l'Autriche, rayonnante de santé et de réserves, la poussée de l'Allemagne fédérale. A elles deux, ces nations ont remporté la moitié des 24 médailles mises en compétition.

Le redressement de l'Allemagne

L'Allemagne, chez elle, a ainsi opéré un redressement que les résultats de Coupe du monde, depuis le début de la saison, laissaient entrevoir mais pas d'une façon aussi nette : une médaille d'or (Maria Epple en slalom géant), quatre d'argent (Irene Epple en descente, Pamela Behr en spécial, Michael Veith en descente et Josef Ferstl au combiné).

Quand on aura fait la part du minuscule Liechtenstein qui voit quatre des six représentants qu'il avait engagés empocher 5 médailles (l'or du combiné et l'argent du géant masculin pour Andreas Wenzel, l'argent du combiné féminin pour sa sœur Hanni et le bronze du géant pour Willy Frommelt et du spécial pour son frère Paul), on s'aperçoit qu'il ne reste plus grand-chose pour les autres et notamment les pays de grande tradition alpine.

La Suisse honneur sauf

La Suisse ne sauve l'honneur que par Lise-Marie Morerod dont elle attendait mieux qu'une médaille d'argent dans le slalom géant et par sa jolie Doris de Agostini, 3e de la descente, l'Italie, in extremis, par Piero Gros, deuxième du spécial et la France par personne. Si, par Fabienne Serrat, gagnante d'une médaille de bronze d'un combiné fortement dévalué.

Si le tableau des médailles est là pour attrister ou assombrir l'orgueil des nations, un classement type « Coupe du monde » avec une cotation pour les dix premiers de chaque course montre mieux l'état de santé du ski des pays en présence. Mais là encore, force reste à l'Autriche qui totaliserait 152 points (89 chez les filles et 63 chez les garçons), devant l'Allemagne fédérale 124 points (87 et 37), le Liechtenstein 78 points (18 et 50) et la Suisse 75 points (52 et 23). L'Italie 6e avec 33 points et la France 7e avec 28 points, sont même devancées par la Suède, pardon par Stenmark, 5e avec 52 points.

Au chapitre des individualités pourtant, ces championnats du monde ne furent pas conformes aux pronostics généralement avancés.

Ainsi Klammer, le grand battu de la descente (5e), a sans doute descendu une marche vers son déclin et Lise-Marie Morerod et Hanni Wenzel, n'ont pas dominé les slaloms comme le début de saison le laissait prévoir.

Palmarès

MESSIEURS			
descente :	**Walcher (Aut)**	**Veith (RFA)**	**Grissmann (Aut)**
spécial :	**Stenmark (Su)**	**Gros (It)**	**P. Frommelt (Lie)**
géant :	**Stenmark (Su)**	**Wenzel (Lie)**	**W. Frommelt (Lie)**
combiné :	**Wenzel (Lie)**	**Ferstl (RFA)**	**Patterson (EU)**
DAMES			
descente :	**Moser (Aut)**	**I. Epple (RFA)**	**De Agostini (S)**
spécial :	**Soelkner (Aut)**	**Behr (RFA)**	**Kaserer (Aut)**
géant :	**M. Epple (RFA)**	**Morerod (S)**	**Moser (Aut)**
combiné :	**Moser (Aut)**	**Wenzel (Lie)**	**Serrat (Fr)**

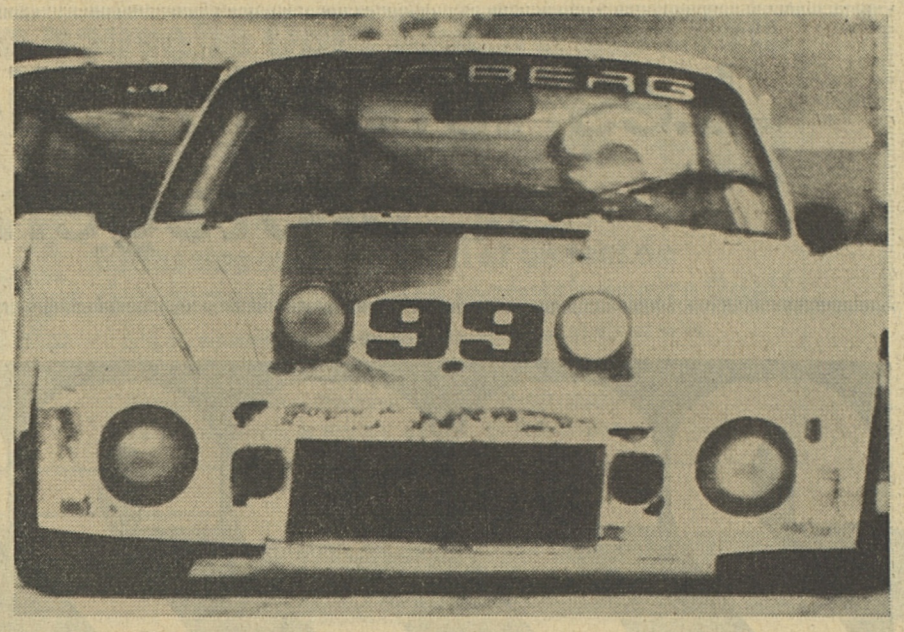

Rolf Stommelen et Hezemans se sont portés en tête de la course dès le 17e tour et se sont assuré une victoire aisée. (Keystone)

Ecrasante victoire de Porsche aux 24 heures de Daytona

R. STOMMELEN ET HEZEMANS EN TETE DES LE 17e TOUR

Les 24 Heures de Daytona, première manche du championnat du monde des marques, se sont soldées, comme prévu, par une écrasante victoire de Porsche. La marque allemande a dominé de bout en bout et elle a placé quatre puissantes Porsche-Turbo 935 et trois Carrera aux sept premières places. La seule marque qui aurait pu inquiéter la firme de Stuttgart, Renault, était absente. Elle se prépare pour les 24 Heures du Mans.

La victoire est revenue à l'équipage germano-hollandais Rolf Stommelen-Toine Hezemans, qui a pris le commandement dès le 17e tour pour ne plus le lâcher, en dépit d'une fuite d'huile au turbo-compresseur dans les dernières heures. Vainqueurs au Nuerburgring en 1977, Stommelen-Hezemans pilotaient une Porsche-Turbo 935 préparée par l'écurie américaine « Brumos racing team » de Peter Gregg.

Le pilote du Liechtenstein Manfred Schurti, vainqueur à Mugello avec Stommelen l'an dernier, qui faisait équipe avec l'Américain Johnny Rutherford, double vainqueur des 500 miles d'Indianapolis, a pris la deuxième place sur une Porsche-Turbo privée du Californien Dick Barbour.

Schurti-Rutherford furent victimes, dans la 2e heure, d'une crevaison qui leur valut une « touchette : avec les Français Bob Wollek et Henri Pescarolo et un arrêt au stand pour réparer leur carrosserie. En ce qui concerne Wollek-Pescarolo, leur moteur devait rendre l'âme un peu plus tard, au 86e tour.

Le triomphe de Porsche, qui avait déjà dominé le championnat du monde 1977 sur toute la ligne, s'est dessiné dès le début de la course. La BMW-Turbo de l'Anglais David Hobbs et du Suédois Ronnie Peterson ne constitua jamais une concurrence sérieuse. Hobbs cassa son moteur (le troisième en trois jours) au 47e tour et les espoirs de la firme bavaroise, dont le matériel n'est pas encore au point, s'envolèrent une fois de plus.

LE CLASSEMENT

1. Rolf Stommelen-Toine Hezemans (RFA-HO) Porsche-Turbo, 680 tours soit 4202 km en 24 h. 00'45", à 175 km de moyenne. 2. Manfred Schurti-Johnny Rutherford-Dick Barbour (Lie-EU) Porsche-Turbo, à 30 tours -3. Diego Febles-Alec Poole (Porto Rico) Porsche Carrera, à 35 tours -4. Bonky Fernandez-John Paul-Bill Currin (EU) Porsche Carrera, à 41 tours -5. John Winter-Dieter Schornstein - Joseph Brambing (RFA) Porsche-Turbo, à 45 tours -6. Steve Barle-Bob Akin-Rick Knoop (EU) Porsche Carrera, à 48 tours -7. Gary Belcher-Al Holbert-Doc Bundy (EU) Porsche-Turbo, à 48 tours -8. John Morton-Bob Carradine (EU) Ferrari Daytona, à 58 tours -9. Peter Gregg-Claude Ballot-Lena-Dick Frisselle (EU-Fr-EU) Porsche-Turbo, à 59 tours -10. Francisco-Ernesto Soto-Hardie Beloff (Ven-EU) Porsche 911, à 63 tours (vainqueurs en grand tourisme). 32 voitures classées sur 67 au départ.

FOOTBALL

● **Hollande.** — Quarts de finale de la Coupe. Match retour : Excelsior Rotterdam - Veendam 3-0. Excelsior qualifié (4-2). Matches aller : Wageningen - Alkmaar 1-2. Roda Kerkrade - Ajax Amsterdam 0-3. Vitesse Arnhem - Sparta Rotterdam, renv.

● **Espagne.** — Championnat de première division (20e journée) : Real Madrid - Espanol 2-1. Burgos - Séville 1-0. Gijon - Salamanque 3-0. Elche - Las Palmas 2-0. Rayo Vallecano - Hercules 2-1. Valence - Santander 0-0. Real Sociedad - Cadix 6-1. Barcelone - Atletico Bilbao 3-1.

● **Espagne.** — Championnat de première division : Betis Séville - Atletico Madrid 4-3.

COUPE DE SUISSE: LES 2 FINALISTES DE 77 ELIMINES

BASKETBALL

Aucune surprise n'a été enregistrée au cours des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse : tous les favoris se sont imposés, mais certains d'entre eux ont eu passablement de peine à faire la différence. Ce fut notamment le cas de Federale Lugano à Genève, de Nyon et du SP Lugano sur leur terrain. Cependant, le fait important des huitièmes de finale reste l'élimination des deux finalistes de l'édition 77, Viganello et Pregassona.

La nervosité de Federale

Jouant avec un seul Américain et devant se rendre à Nyon où une semaine plus tôt Federale s'était nettement incliné, Viganello n'avait pas beaucoup de chances de se qualifier. Pourtant, il s'en est fallu de peu qu'il élimine Nyon, Jean-Pierre Bucher, puis l'Américano-Suisse Stockalper faisant preuve de beaucoup de réussite. Lorsqu'à deux minutes de la fin, les Tessinois parvinrent à égaliser, les deux Américains de Nyon firent preuve de beaucoup d'intelligence pour amener leur équipe vers le succès.

Le deuxième finaliste, Pregassona, ne s'est pas fait beaucoup d'illusions à Fribourg où l'Olympic lui a montré ses limites. En effet, les Fribourgeois ont dominé de la tête et des épaules cette rencontre et leurs chances de réussir le doublé n'ont jamais été aussi grandes que cette saison. L'équipe de Klimkowski est actuellement en très grande forme et est devenue pratiquement imbattable sur son terrain. Battre de 35 points Pregassona démontre bien l'aisance de l'équipe fribourgeoise et va certainement mettre en garde ses prochains adversaires.

Il n'en va pas de même pour le champion suisse en titre, Federale Lugano. Battus il y a une semaine en championnat par Nyon, les Tessinois appréhendaient quelque peu leur déplacement à Genève. Ils se sont d'ailleurs montrés très nerveux tout au long de la rencontre, ce qui permit aux Genevois de prendre l'avantage en début de partie et après un passage à vide qui leur a coûté des points, d'égaliser au cours de la seconde période. Malgré son manque de volonté, l'équipe tessinoise est tout de même parvenue à se qualifier car elle rencontrait un adversaire, Aïre-le-Lignon-Jonction, qui ne retrouve plus son aisance du premier tour de championnat. Dès lors, il n'est pas étonnant que la partie ait été médiocre.

Malgré les défaites de Viganello et de Pregassona, trois équipes tessinoises sont encore qualifiées pour les quarts de finale : outre Federale, SP Lugano et le leader du championnat de Ligue nationale B, Bellinzone, sont parvenus à passer le cap des huitièmes de finale.

Pour Bellinzone, l'issue de sa rencontre contre Saint-Paul Lausanne ne faisait aucun doute. Cependant, la partie a été bien terne, très pauvre sur le plan technique, si bien que les deux équipes étaient encore à égalité à la pause. La deuxième mi-temps fut favorable aux Tessinois, qui se qualifient très facilement.

Le SP Lugano n'a plus qu'un seul but cette saison : parvenir en finale de la Coupe. Son projet est encore réalisable, mais les Tessinois ont failli voir leurs dernières illusions s'effondrer samedi soir sur leur terrain contre Vevey. Les Romands ont fait mieux que se défendre.

Certes, l'équipe de Lamanna connaît aussi une période de crise actuellement, et grâce à un panier de McDougald dans les vingt dernières secondes de la partie, les Tessinois sauvent leur qualification. Pour Vevey, la Coupe était aussi le dernier but de la saison. La défaite est amère pour l'équipe de l'entraîneur Martini, qui pouvait prétendre à un meilleur sort dans les dernières minutes. Cependant elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même, car elle était menée de 17 points après 16 minutes de jeu. C'est donc en première mi-temps que l'équipe veveysanne a galvaudé ses chances.

Sion qualifié, mais...

La rencontre entre Sion et Lemania s'est également terminée sur un résultat serré et par des incidents regrettables, si bien que Lemania Morges a déposé protêt. Dès lors la qualification de Sion n'est pas assurée, mais sur le plan moral les Sédunois auront marqué des points importants. Ainsi, ils se sont rendus compte qu'ils étaient capables de s'imposer contre des adversaires de leur niveau, car comme eux, les Morgiens végètent en queue de classement.

Stade Français aussi occupe cette dernière place, mais ce week-end il eut la chance de recevoir le dernier représentant de première ligue, Reussbuehl, pour obtenir une qualification facile.

Pully enfin a remporté le derby vaudois qui l'opposait à Renens, une des trois équipes de Ligue nationale B encore en lice. Ce dernier était bien trop faible pour opposer une résistance valable aux Pulliérans.

M. Berset

77.1.154.34.35

découvrez le goût naturel: brunette

LA MARCIALONGA: UNE FETE DANS LES DOLOMITES

La reine des grandes épreuves populaires de ski de fond s'appelle la « Vasa ». Cette année, se disputera la 55e édition sur les traditionnels 86 km séparant Saelen de Mora. L'éclatante réussite et le prestige de l'épreuve suédoise qui voit à son départ le chiffre maximum de 11 000 skieurs a intéressé et servi d'exemple à plusieurs pays d'Europe et même d'Amérique du Nord. Ainsi sont nées des courses qui se sont également acquis de belles réputations et qui attirent toujours plus d'acteurs. Citons par exemple la Finlandia Hiihto à Lahti qui se dispute sur 75 km et en est à sa 5e édition, la Dolomitenlauf à Lienz sur 60 km (9e édition), la König Ludwig Lauf à Oberammergau en Allemagne sur 90 km (9e édition), la Marciagrandparadiso près d'Aoste ou encore le Marathon de l'Engadine en Suisse et la Marcialonga, course que nous avons découverte le dimanche 29 janvier dernier.

Disons-le tout de suite, l'épreuve italienne nous a beaucoup plu. S'inspirant largement de la Vasa, elle a su copier l'excellence de l'organisation suédoise mais elle s'est forgé un caractère propre particulièrement attachant. L'appellation exacte est la Marcialonga di Fiemme e Fassa. Le terrain se situe dans les Dolomites italiennes et emprunte le val de Fiemme et le val de Fassa qui sont situés sur la droite à peu près à mi-chemin entre Trento et Bolzano. Le départ est donné à Moena et l'arrivée se situe à Cavalese, deux villages très sympathiques et pas — encore — déformés par le tourisme.

Une édition 1978 difficile

Le parcours long de 70 km est vallonné et présente une dénivellation maximale de 600 m. L'édition de cette année (la 7e) s'est courue dans des conditions difficiles. Le jeudi et le vendredi précédant l'épreuve, le soleil faisait ressortir la beauté d'une région abondamment enneigée et gardée par ces montagnes au découpage impressionnant que sont les Dolomites. Mais les gens de Cavalese, hospitaliers et chaleureux nous avaient avertis : « Ici le temps peut

Reportage :
Georges BLANC

changer en une nuit ». Et de fait, il neigea durant toute la journée de samedi et encore dans la nuit. Les organisateurs bien soutenus par l'armée devaient travailler pour refaire les pistes alors que les concurrents, face à la neige fraîche et à la température qui se réchauffait, jetaient un coup d'œil inquiet dans leur valise de fartage espérant y trouver un pot ou un tube miracle.

A Moena, sur le coup de 6 h 30 le dimanche matin, les concurrents qui étaient près de 5000 prenaient possession de leurs emplacements de départ. Le ciel couvert n'annonçait rien de bon et dans cette grisaille matinale, l'anxiété était réelle. Parcourir 70 km à skis n'est pas qu'une simple promenade et si en prime les conditions étaient difficiles, ce pouvait être très dur.

Ambiance extraordinaire

Une fois encore, le coup de canon donnant le signal de départ n'avait pas retenti que déjà les concurrents s'ébranlaient, se bousculaient et luttaient skis dans skis pour éviter d'être étouffés par cette masse humaine trop longtemps tenue tranquille et qui soudain explosait. Les 17 premiers kilomètres sont difficiles et amènent au point culminant de la course situé à Canazei. D'emblée, on fait connaissance avec la particularité la plus étonnante de la Marcialonga. Alors qu'à la Vasa, on évolue dans des régions magnifiques mais peu peuplées, en Italie, on traverse des villages. Partout, on a fait un gros travail pour amener la neige dans les rues. Et là, c'est une ambiance extraordinaire. Si le Suédois est bien sûr un plus grand connaisseur du ski nordique que l'Italien, il n'a pas la même chaleur dans ses encouragements. La Marcialonga, c'est vraiment la fête dans les vallées de Fiemme et Fassa et chacun veut y participer. Les spectateurs ne sont pas là par curiosité seulement. Ils veulent soutenir les acteurs d'une course qu'ils savent difficile. Et ils manifestent leurs encouragements avec une spontanéité et une richesse d'expressions rarement vues. Le débutant a parfois tendance à se laisser prendre à ce jeu et il force son rythme au gré des applaudissements de la foule qui l'entoure dans les rues des villages. Un peu plus loin, le calme revenu, il se trouve souvent le souffle court et ressent plus la fatigue. Mais il sait que plus loin, d'autres spectateurs, de vrais amis d'un jour, seront là pour l'aider à poursuivre sa « longue marche ».

Cette année, la première partie du parcours s'effectua à une allure beaucoup plus lente que d'ordinaire. Les pistes nombreuses et bien préparées quelques jours avant la course n'avaient pas été retravaillées normalement en raison de l'abondante neige fraîche. Il n'y avait guère qu'une bonne trace. Les hommes forts qui entendaient progresser devaient souvent s'ouvrir une voie au prix de durs efforts dans la neige fraîche. La traversée des villages est un spectacle étonnant avec le grouillement des coureurs mais elle n'est pas sans inconvénients. Le coureur mal placé peut y perdre beaucoup de temps s'il n'a pas su jouer des coudes avec autorité auparavant.

Lorsqu'on repasse à Moena, lieu de départ, 36 km ont déjà été parcourus. C'est le moment de tirer le premier bilan intermédiaire, de savoir si sa progression correspond ou non à ses ambitions. Au ravitaillement, c'est aussi un recensement de ses forces qui déterminera la marche à suivre pour la 2e partie de l'épreuve. A Predazzo, au 45e km, se situait le point important pour la plupart des Suisses participant à la course car leurs amis et conseillers s'y trouvaient. Réconforts, encouragements et refartage figuraient à leur programme. Cette année, le dernier point fut un échec complet. Un ancien champion suisse, responsable du fartage, fut la victime de la situation particulière de Predazzo. Sur quelque 4 à 5 km, il avait plu alors que partout ailleurs il avait neigé. Le mélange pour neige très mouillée appliqué sous les skis se révéla vite une grosse erreur lorsque quelque 2 ou 3 km plus loin, la neige redevint plus ou moins poudreuse. Ce fut pour de nombreux Suisses mais aussi pour quelques autres une pénible fin de course.

Les militaires en poste à Molina à 7 km de l'arrivée au pied de la montée menant à Cavalese eurent un gros travail à racler les skis recouverts de « sabots ». Dans les derniers kilomètres, ils furent encore nombreux à nettoyer des skis rebelles. Parfois, ils bénéficiaient de l'aide de spectateurs qui installaient des planches dans la neige. Mais l'arrivée finale proche aidait à supporter ces derniers coups du sort. Et les sons de musique et de bravos qui résonnaient dans le loin donnaient l'ultime coup de fouet. Et c'était l'arrivée dans les rues de Cavalese décorées et fleuries. Pour Kostner ceint de la couronne, c'était la joie de vaincre une 2e fois devant ses compatriotes, mais pour les autres, c'était aussi une victoire et une joie d'avoir vaincu les difficultés de la Marcialonga, une bien belle épreuve faite aussi bien pour les champions que pour les amoureux du ski de fond.

G. B.

L'arrivée à Cavalese avec, à gauche, le Fribourgeois Jules Bulliard.

Sans un mauvais fartage, Franco Piller de Riaz pouvait prétendre à une excellente performance.
(Photos B. B.)

U. Kostner 1er doublé

La première Marcialonga disputée en 1971 avait vu la victoire d'Ulrico Kostner de l'équipe d'Italie devant Franco Nones, champion olympique des 30 km à Grenoble. La septième édition disputée cette année a permis d'enregistrer le premier doublé dans l'histoire de cette épreuve avec un nouveau succès de Kostner. La course a été placée sous le signe d'un duel entre les meilleurs Italiens et les représentants des pays nordiques. Avec l'aide de son camarade de l'équipe d'Italie, Maurilio De Zolt, Kostner avait pris les devants dans la deuxième partie du parcours. En fin d'épreuve, il fut toutefois sérieusement menacé par le retour du Finlandais Pauli Siitonen. Ancien membre de l'équipe de Finlande, Siitonen est devenu un grand spécialiste des épreuves de longue distance et on le retrouve bien placé si ce n'est en tête dans la plupart des palmarès. Bien qu'ayant fêté ses 40 ans le 3 février dernier, il reste toujours très redoutable et il s'était spécialement préparé en séjournant quelque temps dans la région. Il est d'ailleurs un habitué de la Marcialonga dont il avait entre autres gagné la 2e édition en 1972. A noter que Kostner et De Zolt avaient choisi de disputer cette épreuve en préparation des 50 km des championnats du monde de Lahti.

Au livre d'or de la Marcialonga, on trouve encore le Suédois Lars-Arne Bœlling vainqueur de la 3e édition, le Norvégien Magnar Lundemo, vainqueur de la 4e édition, Tonino Biondini, un Italien vainqueur de la 5e édition et le Français Jean-Paul Pierrat vainqueur de la 6e édition.

Une innovation essentielle a marqué l'épreuve 1978 avec pour la première fois l'admission des dames : La victoire est revenue à une Française, Dominique Robert.

La participation record a été enregistrée en 1974 avec 6520 partants alors que 1064 concurrents étaient au départ en 1971. La course n'a pas pu se dérouler en 1975. Le record des nations présentes a été battu cette année avec 19 pays, les mieux représentés étant la France avec 252 concurrents, la Suisse avec 245, l'Allemagne de l'Ouest avec 231, la Suède avec 158, la Finlande avec 75, la Norvège avec 66 et les Etats-Unis avec 45.

G.B.

Classement de la Marcialonga 1978 : 1. Ulrico Kostner (Italie) 4 h 28'07". 2. Pauli Siitonen (Finlande) 4 h 28'41". 3. Maurilio De Zolt (Italie) 4 h 29'17". 4. Heikki Ripatti (Finlande) 4 h 29'55". 5. Inge Morck (Suède) 4 h 32'01". 6. Arduino Tiraboschi (Italie) 4 h 33'55". 7. Tommy Frost (Suède) 4 h 34'37". 8 Raffaele Confortola (Italie) 4 h 37'02". 9. Reijo Lassila (Finlande) 4 h 37'43". 10. Alpo Virtanen (Finlande) 4 h 39'07". Le premier Suisse est Christian Vontobel classé 32e en 5 h 03'04".

LES FRIBOURGEOIS: «AH, CE FARTAGE!»

Dans le canton de Fribourg, les amateurs des grandes courses de ski de fond sont nombreux. En Gruyère, s'est même formé un « Marathon-Club » qui groupe les adeptes de ce genre d'épreuves. Le président est Jules Bulliard, le véritable pionnier des expéditions à l'étranger.

A la Marcialonga 1978, de grands espoirs étaient fondés en Franco Piller. L'expérimenté skieur de Riaz avait déjà participé plusieurs fois à cette course qui se déroule pas très loin de son village d'enfance. Bien entouré par des membres de sa famille et ses nombreux amis, il s'est chaque année mis en évidence se classant aux alentours de la 20e place. Piller nous avait semblé avoir bien préparé l'édition 1978 et sa forme testée lors des championnats romands confirmait cette impression. Malheureusement, il fut une des victimes du fartage. Optant pour un mélange trop « dur » il s'en tira encore bien durant les 17,5 premiers kilomètres essentiellement en montée menant à Canazei. Mais une « glisse » insuffisante ruina ses espoirs dès le début de la descente vers Moena où il refarta très bien. Mais à Predazzo, il fut victime de la même erreur générale et ne put plus prétendre à une belle place. Il se classa finalement 72e en 5 h 24'56".

Laurent Haymoz de Riaz, un autre coureur régional de talent, était un candidat à une bonne place malgré des ennuis de santé connus en début d'année. Vers la 20e place à Predazzo, il pouvait espérer tenir ce rang. Mais le fameux fartage ruina en partie ses ambitions jusqu'à Molina et puis complètement dans la montée finale vers l'arrivée où il perdit encore beaucoup de temps. Il termina finalement 78e en 5 h 28'18".

Jules Bulliard, plusieurs fois en évidence à la Marcialonga, avait le privilège et l'honneur de partir dans le premier groupe avec les as internationaux. Lui aussi fut bien sûr la victime de la même erreur de fartage et il se contenta de la 104e place en 5 h 36'02". Il a malgré tout prouvé à 46 ans, qu'il restait un skieur de grande valeur sur les longues distances.

Nous ne parlerons plus du handicap du fartage pour les autres Fribourgeois mais tous ont été placés sur un pied d'égalité négatif dans ce domaine. Deux anciens ont fait plaisir par leur acharnement à lutter pour la conquête d'une bonne place. Ce sont Kinet Dupasquier, âgé de 55 ans, de Bulle qui a terminé 168e en 5 h 49'17" et Arthur Pasquier, âgé de 51 ans, revenu à la compétition après quelque 20 ans d'absence parce qu'il souffrait de rhumatisme et qui se classe 179e en 5 h 50'05". Parmi les autres coureurs fribourgeois, citons Georges Blanc de Hauteville, 58e en 5 h 18'32", Roland Tinguely de Vaulruz, 232e en 5 h 58'04", Bernard Gremion qui en était à sa 4e Marcialonga, 253e en 6 h 01'10", Bernard Bourquenoud, 299e en 6 h 09'54", Nicolas Ribordy 479e en 6 h 38'26", André Borloz (50 ans), 808e en 7 h 15'59" et Michel Zangg, 1278e en 8 h 05'35".

Si on pense que 4659 concurrents étaient au départ, on peut dire que malgré tout le bilan fribourgeois de la 7e Marcialonga est honorable.

G. B.

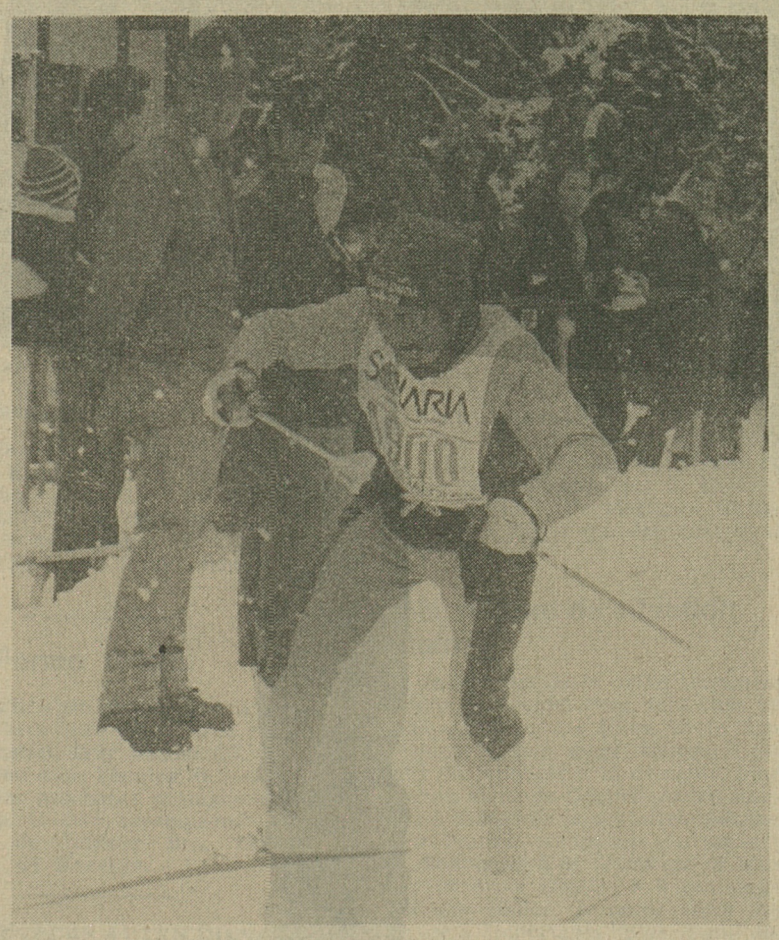

Le vétéran fribourgeois Arthur Pasquier s'est distingué pour sa première participation à la « Marcialonga ».

Votre signature vaut

de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–

Venez à Procrédit. Votre argent est là. Disponible.

Nous vous recevons en privé, pas de guichets ouverts.

Nous travaillons vite, avec le minimum de formalités.

Parlons-en ensemble.

Chez nous, vous serez un client important.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. .....

NP/Lieu .....

990.000 prêts versés à ce jour A

Pour votre santé!

Promenez-vous sous les arbres en fleurs et nagez dans les *seules* piscines d'eau de mer chauffée de l'Ile du Soleil

Majorque

7 jours tout compris
dès Fr. 360.–

Vols directs de
Genève – Bâle – Zurich

Prochains départs:
19 au 26 février
26 fév. au 5 mars
5 mars au 12 mars

Distractions et santé des vacances qui comptent double!
● Hôtels UNIVERSAL de grande classe ● Réservation garantie du numéro de la chambre ● Ambiance printanière ● Cuisine soignée avec buffet au petit déjeuner et buffets-salades ● Situation exceptionnelles ● directement sur la plage ● Piscines d'eau de mer à 30°

Réservations pour «les véritables»
UNIVERSAL AIR TOURS
du docteur Erhart – depuis 1951
4002 Bâle, 061-22 15 44
Agence générale: **SUAC S.A.**, Steinenbachgässlein 34

5 A SEC

Importante entreprise de nettoyage de vêtements cherche pour son magasin de FRIBOURG

UNE EMPLOYÉE et UNE AUXILIAIRE

pour le remplacement des vacances, juillet et août, pour travaux variés et contacts avec la clientèle.

Formation serait donnée.

Entrée tout de suite ou à convenir.

✆ de 13 h 30 à 17 h : **021-32 33 71.**

22-1224

Nous cherchons d'urgence
Secrétaire
angl.-franç.

Libre choix d'une activité personnalisée.
Bon salaire; prestations sociales modernes.
Bahnhofplatz 10 A (Bâtiment de la gare)
3001 Berne, Tél. 031/22 80 44

adia intérim

Peter Stuyvesant

FILTER 20

Fr. 1.80

ING. DIPL. EPF

FUST SA

Nulle part meilleur marché

de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Machines à laver automatiques, réfrigérateurs, congélateurs-armoires congélateurs-bahuts, lave-vaisselle, tumbler, machines à repasser automatiques, cuisinières, aspirateurs à poussière, petits appareils radiateurs, radiateurs soufflants, fours à raclette, fers à repasser à vapeur, toasters, machines à café, rasoirs, etc. Vous trouverez les meilleures marques, telles que : MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, SIEMENS BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, ADORA, SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KŒNIG, INDESIT, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.

A des prix « FUST » sensationnels.
Et malgré cela... Garantie de neuf - Conseils neutres
Service après vente « FUST » : prix bas — très bons spécialistes disposant de voitures avec LIAISONS RADIO! LOCATION — VENTE - CREDIT ou 10 jours net aux conditions avantageuses **« FUST »**
Magasins ouverts toute la semaine !

ING. DIPL. EPF
Fust SA
Villars-sur-Glâne
JUMBO
Moncor
✆ **037-24 54 14**
05-2569

A louer
début mai 1978
à Pérolles

locaux commerciaux 118 m2

rez-de-chaussée,
avec vitrine.

✆ **025-4 16 41**

36-100075

Fr. 150.–
par mois
FIAT 128
✆ **022-92 62 24**
18-4169

Pour collectionneurs
Borgward Isabelle TS
expertisée.
Fr. 5900.–
✆ 025-4 16 41
36-100075

Variations sur le

Cachemire

29.50

49.50

Blouse chemisier avec cravate, en crêpe polyester, plusieurs teintes, tailles 36–44, 29.50
Jupes amples, à godets, imprimées dessin cachemire, telles sont les caractéristiques de ces jupes CV, en Acryl d'entretien facile, doublées, tailles 36–42, 49.50

CV
Charles Vögele

Dans les magasins CV de toute la Suisse.

MD-66/78

CHAMPIONNATS FRIBOURGEOIS DE SKI ALPIN : AMELIORATION DU NIVEAU TECHNIQUE

Deux titres pour Marlène Genoud et Raemy

Le spécial à Anne Déglise et Paul Thalmann

Le Ski-Club Corjon de Montbovon a mis à la disposition de la centaine de skieurs fribourgeois de compétition des pistes préparées avec beaucoup de soin. On pensait qu'il ne serait pas possible d'éliminer complètement les inconvénients dus à la neige tombée en abondance. Or, ces 18es championnats fribourgeois de ski alpin, disputés « hors les murs », sur les pentes des Monts-Chevreuils aux Moulins, ont obtenu un succès total. Pas de véritables surprises, mais des classements qui confirment l'ordre des valeurs, des prestations intéressantes de quelques jeunes et, comme l'a déclaré le juge arbitre vaudois, une indéniable amélioration du niveau technique surtout.

De bonnes conditions

C'est André Pernet, l'animateur du Ski-Club Corjon qui disait avec le sourire : « Vendredi, alors que beaucoup hésitaient à maintenir la descente, nous avons décidé de l'organiser, car nous savions que, samedi matin, le temps serait au beau fixe ». Il fallait une bonne dose d'optimisme pour vaincre les résistances alors que la neige continuait sa progression, au rythme de 50 centimètres pendant une seule nuit... » « Le ciel a eu pitié de nous » ajoutait André Pernet, « car il avait vu à l'œuvre tous ces sportifs — plus de cinquante — armés de pelles qui inlassablement déblayaient et tassaient la neige ». Samedi matin, par un temps très froid, mais sous le soleil se disputait cette descente qui avait failli être remplacée par un slalom géant. Certainement que plusieurs coureurs préfèrent un slalom à une descente. Les Fribourgeois plus que les autres, eux qui ne trouvent plus de piste d'entraînement, depuis que le Derby des Dents-Vertes à Charmey a disparu du calendrier. Ils attendent avec impatience de disposer du stade de Vudalla. Mais, en définitive, la solution retenue par le SC Corjon s'avère la meilleure, car on imagine aisément un slalom géant dans un tel amoncellement de neige : après le passage de quinze ou vingt coureurs, plus question d'une piste, mais d'un toboggan.

Plus de 80 km - heure pour la descente

En parcourant la piste à deux reprises, nous nous demandions si les concurrents ne risquaient pas des accidents graves. La semaine précédente, seuls les gars de Montbovon et Moura d'Epagny couraient la descente des championnats ARRCS aux Diablerets. C'est dire que la plupart de ceux qui participaient aux championnats fribourgeois, manquaient d'expérience. En réalité, les choses se passèrent simplement. Une quarantaine de coureurs inscrits ne prirent pas le départ et douze ont abandonné par suite de chute. Sept filles et quarante et un garçons se classent sans incident. Une descente ne se décrit guère. On voit les concurrents qui défilent et on peut juger de leur art à suivre la meilleure ligne, à aborder un virage, à laisser glisser les skis, ou, au contraire, à utiliser les carres. Mais c'est tout.

Ce tronçon de 1,800 km, parcouru à la vitesse de plus de 80 km/heure par le vainqueur, présentait comme difficulté, une « cassure » à quelque 500 m du départ, deux grands virages dans la forêt et une « compression ». La vitesse jouait un rôle important, car le terrain ne comportait aucun faux plat. Max Raemy du SC Lac-Noir, a fait preuve d'une maîtrise remarquable, mais nous pensons que si Dominique Pernet n'avait pas commis une faute dans la « cassure », il pouvait prétendre à la médaille d'or. Il laisse la meilleure impression. Claude Moura d'Epagny se classe deuxième. Moura connaissait parfaitement le parcours qu'il avait étudié avec une application méritoire. Dans la même seconde, Montbovon place encore deux hommes, Philippe Beaud et Claude Pernet. Marius Jungo et Pierre Thalmann complètent le tableau significatif que présente le Lac-Noir, cependant que Laurent Eggertswyler du Mouret, continue sa progression. Bonne prestation, une fois de plus de Jean-Maurice Chappalley de Charmey et aussi de Jean-Pierre Sudan de Bulle qui semblait se réserver pour le slalom du lendemain.

Du côté féminin, Marie-Luce Chappalley, abandonnant à la suite d'une chute dans la « cassure » laissait le champ libre à trois adversaires : Marlène Genoud, Jacqueline Rappo d'Alterswil et Béatrice Charmey de Fribourg. La Châteloise précède finalement la Singinoise de plus d'une seconde et Béatrice Charmey se fait souffler la médaille de bronze par Danièle Heller du SAS Fribourg. Karine Vienne ne perd que peu de temps sur la 4e, laissant loin derrière elle Marianne Cattani et Carmen Stritt qui débutent dans la compétition.

Renversement de situation au slalom

Les vainqueurs de la veille terminent tous deux au second rang, tant chez les garçons que chez les filles. Et le titre est remporté par deux coureurs qui avaient dû renoncer à la descente, Paul Thalmann et Anne Déglise. Autre similitude : à l'issue de la première manche, l'un et l'autre occupaient la seconde place, Thalmann à 64 centièmes de Max Raemy et Anne Déglise à 6 centièmes de Danièle Heller. A noter enfin des écarts déjà importants (plus d'une seconde) pour les suivants. Pourtant, la première manche, plus facile que la deuxième, mais plus rapide aussi préparée par André Pernet, convenait mieux au tempérament des descendeurs. La deuxième, avec une dénivellation identique de 130 mètres et une porte supplémentaire, soit 43, comportait un tracé plus sinueux, plus technique aussi. Pierre-Alain Krummenacher le traceur, avait su utiliser judicieusement la pente en léger « devers ».

Max Raemy y perd une seconde sur Paul Thalmann, alors que le Bullois Sudan ne concède que peu de terrain. On retrouve aux premières loges Jean-Maurice Chappalley à qui la routine alliée à la technique permettent de se jouer des obstacles, puis Willi Nydegger du Lac-Noir et Daniel Thürler de Bellegarde. Claude Pernet quatrième après la première manche, perd du temps dans la deuxième, au point qu'André Sciboz du Mouret et Markus Buchs de Bellegarde menacent sa position.

Pour éviter le retour de Marlène Genoud, de Marie-Luce Chappalley et pour battre Danièle Heller, Anne Déglise attaquait immédiatement dans la seconde manche et réalisait le meilleur temps des filles. C'est la première fois, cette saison, que ces quatre concurrentes se trouvent aux prises. Elles auront vraisemblablement l'occasion de se mesurer à nouveau sous peu.

Ces quelques réflexions et constatations seraient incomplètes, si nous n'adressions pas un merci spécial aux organisateurs, en soulignant également la ponctualité qui a caractérisé les épreuves. Pas de retards, pas de décisions boiteuses, pas de contestations non plus. Il fallait le relever.

R.D.

Paul Thalmann du Lac-Noir (à droite) a remporté le slalom spécial devant Max Raemy du Lac-Noir (au centre), vainqueur de la descente et du combiné, et Jean-Pierre Sudan de Bulle. (Photo Magnin)

Chez les dames, la grande triomphatrice de ces championnats a été la Châteloise Marlène Genoud (au centre), qui a remporté la descente et le combiné, alors que le slalom spécial est revenu à Anne Déglise (à droite), Marie-Luce Chappalley (à gauche étant 3e.

DESCENDE

Dames : 1. Genoud Marlène, Châtel-St-Denis, 1'18"00. 2. Rappo Jacqueline, Alterswil, 1'20"66. 3. Heller Danièle, SAS Fribourg, 1'21"20. 4. Charmey Béatrice, Fribourg, 1'21"33.

Messieurs : 1. Raemy Max, Schwarzsee, 1'12"37. 2. Moura Claude, Epagny, 1'13"14. 3. Pernet Dominique, Montbovon, 1'14"03. 4. Beaud Philippe, Montbovon, 1'14"44. 5. Pernet Claude, Montbovon, 1'14"59. 6. Jungo Marius, Schwarzsee, 1'14"78. 7. Thalmann P., Schwarzsee, 1'15"12. 8. Chappalley J.-Maurice, Charmey, 1'15"40. 9. Eggertswyler Laurent, Le Mouret, 1'16"30. 10. Thalmann Franz, Schwarzsee, 1'16"59. 11. Sudan J.-Pierre, Bulle, 1'16"72. 12. Jaquet Benoît, Montbovon, 1'16"74. 13. Spicher Benoît, Bulle, 1'16"97. 14. Castella François, Montbovon, 1'17"18. 15. Peissard Erich, St-Sylvestre, 1'17"47. 16. Pernet Nicolas, Montbovon, 1'17"56. 17. Sciboz André, Le Mouret, 1'17"64. 18. Currat André, Montbovon, 1'17"99. 19. Gaillard Philippe, La Roche, 1'18"07. 20. Musy Georges, Charmey, 1'18"54.

SLALOM SPECIAL

Dames : 1. Déglise Anne, Le Mouret, (35"68 et 40"34) 76"02. 2. Genoud Marlène, Châtel-St-Denis, (36"45 et 41"34) 77"79. 3. Chappalley Marie-Luce, Charmey (37"45 et 40"67) 78"12. 4. Heller Danièle, SAS Fribourg, (35"62 et 42"64) 78"26.

Hommes : 1. Thalmann P., Schwarzsee (32"12 et 37"83) 69"95. 2. Raemy Max, Schwarzsee (31"48 et 38"83) 70"31. 3. Sudan J.-Pierre, Bulle, (33"33 et 38"23) 71"56. 4. Chappalley J.-Maurice, Charmey (32"49 et 39"29) 71"78. 5. Nydegger Willi, Schwarzsee (33"33 et 38"54) 71"87. 6. Thuerler Daniel, Jaun, 72"05. 7. Pernet Claude, Montbovon, 72"25. 8. Sciboz André, le Mouret, 72"59. 9. Buchs Markus, Jaun, 72"72. 10. Thalmann Peter, Schwarzsee, 73"00. 11. Sudan J.-Pierre, SAS Fribourg, 73"07. 12. Moura Claude, Epagny, 73"18. 13. Peissard Erich, St-Sylvestre, 73"79. 14. Schindler Alain, Schmitten, 76"17. 15. Thalmann H.-Peter, Schwarzsee, 76"18. 16. Spicher Benoît, Bulle, 76"22. 17. Sciboz Gérald, Le Mouret, 77"45. 18. Millasson André, Châtel-St-Denis, 77"62. 19. Pernet Nicolas, Montbovon, 77"72. 20. Vauthey J.-Pierre, Châtel-St-Denis, 78"27.

COMBINE

Dames : 1. Genoud Marlène, Châtel-St-Denis, 12,18 p. 2. Heller Danièle, SAS-Frib., 40,68. 3. Cattani Marianne, Vuadens. 4. Stritt Carmen, Fribourg.

Messieurs : 1. Raemy Max, Schwarzsee, 2,72. 2. Moura Claude, Epagny, 30,57. 3. Pernet Claude, Montbovon, 36,16. 4 .Chappalley J.-Maurice, Charmey, 39,50. 5. Thalmann Peter, Schwarzsee, 46,08. 6. Sudan J.-Pierre, Bulle. 7. Sciboz André, le Mouret. 8. Peissard Erich, St-Sylvestre. 9. Spicher Benoît, Bulle. 10. Pernet Nicolas, Montbovon.

Classement inter-clubs : 1. Ski-Club « Corjon » Montbovon 237,37. 2. Ski-Club St-Sylvestre 459,20. 3. Ski-Club Vuadens 711,71.

Claude Moura 2e (à droite) et Dominique Pernet 3e (à gauche) n'ont pu empêcher le triomphe de Raemy dans la descente.

SKI DE FOND

CHAMPIONNATS DU MONDE

Forfait de Wassberg

Le Suédois Thomas Wassberg, vainqueur la saison dernière de l'officieuse Coupe du monde de fond et plusieurs fois vainqueur cette saison, ne participera pas aux chamionnats du monde de Lahti. Il a été victime d'un accident de la circulation la semaine dernière. Touché à un genou, il a dû subir une intervention chirurgicale dans un hôpital de Stockholm. Cet accident aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. Après avoir dérapé sur le verglas, la voiture que pilotait Wassberg s'est retournée dans un fossé et a été complètement démolie.

● **Championnats de RDA à Schmiedefeld. — Fond 15 km : 1. Gert-Dietmar Klause 45'11"31. 2. Alf-Gerd Deckert 45'15"78. 3. Hartmut Freyer 45'29"06. 5. km dames : 1. Christel Meinel 19'25"73. 2. Birgit Schreiber 19'35"88.**

Formo retenu

Bien qu'il n'ait obtenu aucun résultat probant cette saison (à la suite de ses études), Ivar Formo (27 ans) a été retenu dans l'équipe de Norvège pour les prochains championnats du monde. Il sera accompagné notamment de Oddvar Bra, Triple champion de Norvège.

CINQ SAUTEURS AUTRICHIENS

Le champion olympique Karl Schnabl, le recordman du monde de vol à skis Toni Innauer, Claus Tuchscherer, Alois Lipburger et Armin Kogler représenteront l'Autriche dans les concours de saut de Lahti.

HOCKEY SUR GLACE

Arosa - Ambri : peu d'intérêt

Les équipes de ligue nationale A et B marqueront un temps de pause ce soir, puisque seules les rencontres, qui n'ont pas pu se dérouler aux dates prévues, seront jouées.

Ainsi, en ligue nationale A, Ambri Piotta rendra visite à Arosa. Cette rencontre n'a plus beaucoup de signification car les Tessinois sont pratiquement assurés d'évoluer en ligue nationale B la saison prochaine, leur retard sur l'avant-dernier Sierre étant très important. Cependant, sur la patinoire d'Arosa, les Tessinois menaient 4-1 contre les joueurs de l'entraîneur Killias avant que le match ne soit arrêté en raison des conditions atmosphériques. Entre-temps, Arosa a su prendre ses distances et devrait logiquement s'imposer.

Ligue B : les Romands en difficulté

Villars ayant décidé de ne pas se rendre à Davos, préférant déclarer forfait, deux matches seulement seront disputés en ligue nationale B. Les équipes romandes ne seront d'ailleurs pas à la fête. Forward Morges, pratiquement condamné à la première ligue, se rendra à Langenthal et subira certainement sa 21e défaite de la saison. Sion recevra pour son compte Viège. Ce derby valaisan sera certainement disputé, mais Viège devrait être en mesure de faire la différence. M. Bt

Davos - Villars 5-0

Le HC Villars ayant déclaré forfait, le HC Davos a gagné par 5-0 forfait le match qui devait opposer les deux équipes mardi soir à Davos. La décision a été annoncée par M. Perret, président de la Ligue nationale. Le cas sera cependant encore soumis à la commission de discipline de la Ligue suisse.

OLTEN SE SEPARE DE SIREN

Le HC Olten, actuellement 11e en Ligue nationale B, a décidé de ne pas renouveler, à la fin de cette saison, le contrat qui le lie à son entraîneur, le Finlandais Esa Siren (30 ans).

PATINAGE DE VITESSE

Championnats du monde juniors : domination de Heiden

L'Américain Eric Heiden (19 ans) et sa sœur Beth (18 ans) ont dominé les championnats du monde juniors, à Montréal. Ils ont réussi le meilleur temps sur toutes les distances et ils ont remporté le combiné de la façon la plus nette. Eric Heiden, après avoir amélioré, au cours de la première journée, le record du monde junior du 3000 m, a amélioré celui du 5000 m en 7'23"54. Son total au combiné (166,584) constitue également une meilleure performance mondiale junior.

La Davosienne Sylvia Brunner, deuxième du 500 m au cours de la première journée, n'a pas confirmé cet exploit sur les plus longues distances. Elle a surtout déçu sur 1000 m, où elle a dû se contenter de la deuxième place.

● **BOBSLEIGH.** Les entraînements de bob à quatre ont commencé dès lundi à Lake Placid. Erich Schaerer, le champion du monde de bob à deux, a réussi la meilleure performance sur l'ensemble des deux manches mais le meilleur temps de la journée a été obtenu par Hans Hiltebrand.

Sport-Toto : petits gains

Liste des gagnants du concours No 5 des 4-5 février 1978 :

10 gagnants avec 12 points à Fr. 6265.50
361 gagnants avec 11 points à Fr. 130.15
5357 gagnants avec 10 points à Fr. 8.75

Nouveau numéro gagnant au Toto-X

Une erreur dans la transmission du résultat du match No 23 entre Hanovre et Alemannia Aix (1-1 et non 1-0) s'est répercutée dans la liste des numéros gagnants du concours No 5 du Toto-X. La nouvelle liste des numéros gagnants se présente ainsi :

12 15 16 17 22 23

Numéro supplémentaire :

14

● **La liste des gagnants du Toto-X sera communiquée demain.**

Dès 20 h 30: LA DERNIERE NUIT INOUBLIABLE DU CARNAVAL !!!

DANS TOUT LE GAMBRINUS EN FOLIE

Sur 2 étages — 2 pistes de danse — 2 orchestres, les fameux : **THE AMBASSADOR — LES CHARLYS**

ET SURTOUT : **UNE DECORATION DES BARS ET DES SALLES DONT TOUT FRIBOURG PARLE . . .**

Une animation pleine de gaieté — LES **MASQUES** ONT **L'ENTRÉE GRATUITE** — **Le Fribourg Olympic vous attend**

17-773

Affaires immobilières Affaires immobilières

A LOUER à FARVAGNY-LE-GRAND

3 1/2 PIECES + CUISINE

4 1/2 PIECES + CUISINE

pour dates à convenir — Loyer modéré

✆ 037-22 64 31

s.s.g.i. j.ed.Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

A LOUER

Rte Jos.-Chaley 25 — Rte Monseigneur-Besson 5

STUDIOS 2 et 2 1/2 pièces

— vue panoramique sur la ville
— grandes pièces
— libres à convenir.

✆ 037-22 64 31 17-1706

s.s.g.i. j.ed.Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

A LOUER à NEIRIVUE

APPARTEMENT

3 PIECES + CUISINE

Loyer Fr. 252.— + charges

✆ 037-22 64 31

s.s.g.i. j.ed.Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

A louer
à l'av. J.-M.-Musy 2,
à Fribourg
de suite ou à convenir

1 magnifique appartement de 3 1/2 pièces Fr. 578.-

charges comprises

Pour visiter :
M. Jean Blanchard - ✆ 22 32 60

Pour tous renseignements :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a ✆ 037-22 55 18
17-1617

2 personnes retraitées
cherchent
2 PIECES
mi-confort.
Loyer modéré, maximum Fr. 370.—
✆ (037) 22 16 07
17-1194

A LOUER
(près de l'Hôpital cantonal)
STUDIO meublé
Fr. 300.—.
✆ 24 29 14
17-306

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

A Granges-Paccot
(proximité autoroute)
nous louons
2 1/2 pièces
— entrée date à convenir
— loyer avantageux.
17-1124
Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

A COURTION
nous louons,
dans un HLM
4 1/2 pièces
— loyer très avantageux
— bonne situation
— entrée de suite ou à convenir.
17-1124
Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

A 2 minutes du centre de la ville
nous louons
STUDIO meublé
et
STUDIO non meublé
Libres de suite ou pr date à convenir.
17-1124
Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

A la rue du Pont-Suspendu
(vis-à-vis Duc Bertold)
nous louons
2 pièces
— immeuble de style avec cachet
— appartement neuf
— excellente situation.
17-1124
Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A LOUER
Avenue Jean-Marie-Musy 1-3
APPARTEMENTS
3 1/2 pièces et cuisine
dès Fr. 499.— plus charges.
✆ (037) 22 10 89
17-1622

A LOUER
à la Rte Villars-Vert 32
JOLI STUDIO
au 6e étage
Loyer Fr. 255.— plus charges.

SSGI J. Ed. KRAMER SA
G. Gaudard SA
Place de la Gare 8, Fribourg
✆ (037) 22 64 31
✆ (037) 22 10 89
17-1622

A VENDRE
15 min voiture Fribourg et Payerne, quartier très tranquille
RAVISSANTE VILLA DE 6 PIECES
— Salon avec cheminée
— Terrain engazonné de 1000 m2
PRIX DE VENTE : Fr. 238 000.—
17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 · 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

A louer à PONT-LA-Ville (HLM)
1 APPARTEMENT de 2 1/2 pièces
1 APPARTEMENT de 3 1/2 pièces
Libres de suite.
SOGERIM SA
✆ (037) 22 21 12

A vendre
à 4 km de Payerne et 12 km de Fribourg
BELLE VILLA 6 1/2 pièces
Cheminée de salon, grande terrasse, vue imprenable.
Pour traiter : Fr. 60 000.—.
✆ (037) 61 19 55 ou 61 19 46
17-20416

AFFAIRES IMMOBLIERES

A louer à COUSSET
dans immeuble neuf
appartement
original, sous toit, poutres apparentes, tout confort.
3 1/2 pièces
Tél. (037) 61 19 55 ou (037) 61 37 78.
17-20415

A louer à COUSSET
appartement 3 1/2 pièces
ascenseur.
Fr. 353.—, charges comprises.
Tél. (037) 61 19 55 ou (037) 61 37 78.
17-2:417

Cherche à louer
petite épicerie
ou
petit café-restaurant
Faire offres sous chiffre 17-300 405 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A LOUER
de suite, à la rue de l'Industrie, à Fribourg
3 pièces
sans confort, mais avec eau chaude et bain.
Fr. 190.—.
✆ 037-22 45 31
dès 20 h 30
81-60105

GRUNDIG

Super Color 8640 EUROPA	Super Color 6640 EUROPA
Toutes les chaînes y compris France 1	**Toutes les chaînes y compris France 1**
Tube autoconvergent ‹inline› de 67 cm	Tube autoconvergent ‹inline› de 56 cm
Télécommande à infrarouge 12 programmes	Télécommande à infrarouge 12 programmes
Affichage lumineux des programmes	Affichage lumineux des programmes
Faible consommation d'électricité (156 Wh)	Faible consommation d'électricité (156 Wh)

La couleur enfin accessible à tous.

Pour moins de trois mille francs, devenez l'heureux propriétaire d'un nouveau Super Color Grundig.

RADIO TV APAUX

ACTION REPRISE
Fr. 300.- (mod. 8640)
Fr. 250.- (mod. 6640)

Bulle, rue de Vevey 19
✆ 029-2 75 91

Egalement en vente chez :
Guillod & Co Televully, Avenches Cudrefin
Pillonel et Jolliet Estavayer Payerne
TV Olivier Grolley

17-1949

SUPER ACTION
ALGERIE ORAN MOSTAGANEM
Réserve du Patron

par caisse de 12 litres, le litre **Fr. 1.95** au lieu de 2.90

COTES DU RHONE A.C. le litre **Fr. 3.95** au lieu de 4.50

FENDANT St-Léonard
le litre **Fr. 4.90**
bt 7/10 **Fr. 4.90**

MARCHE GAILLARD
Marly **Tél. 037-46 13 49**

17-52

Imprimerie St-Paul
Impressions en tous genres

ECUVILLENS, AUBERGE DE PAROISSE **MARDI 7 FEVRIER DÈS 20 H. 30**

GRAND BAL DE CARNAVAL avec pour la dernière fois à Fribourg et dans le canton **ALAIN MORISOD**

BAR — AMBIANCE Le tenancier

MALGRÉ UNE ABSENCE REMARQUÉE LE PDC DE LA VILLE SE PRÉSENTE

Parmi les tâches prioritaires : mieux circuler et patiner ailleurs

Le PDC de la ville de Fribourg a tenu conférence de presse, hier après midi à l'hôtel Central, pour renseigner les journalistes sur les candidats qu'il présente pour les prochaines élections au Conseil communal et commenter le programme qu'il propose pour la prochaine législature. C'est avec quelque étonnement que les non-initiés apprendront que cette conférence était présidée par M. Rémi Brodard, conseiller d'Etat alors que le président du PDC de la ville, M. Claude Schorderet — qui devait ouvrir et clore les débats, était présent. M. Rémi Brodard était en fait présent en qualité de vice-président du PDC de la ville de Fribourg ; M. Schorderet étant lui-même candidat avait tenu à rentrer dans le rang pour la circonstance.

Après la présentation des neuf candidats, la parole fut donnée aux journalistes présents qui, tout d'abord, s'inquiétèrent de la politique que le PDC allait proposer sur le plan de la structure elle-même du Conseil communal et de l'organisation de ses Départements, puis du plan financier qu'il entendait suivre et enfin des objets qu'il considérait comme prioritaires. Il y avait à cette conférence de presse un absent auquel les journalistes auraient bien aimé poser des questions. C'était M. Jean-François Bourgknecht, excusé parce qu'il était retenu par une commission du Conseil des Etats dont il n'avait pu déplacer la date.

COLLÉGIALITÉ ET PRÉPONDÉRANCE

Seul M. Claude Schorderet pouvait répondre à la première question qui fut posée. En effet il lui fut demandé si la collégialité fonctionnait vraiment au sein du Conseil communal sortant et si la personnalité du syndic et celle du conseiller communal chargé du Département des finances n'écrasait pas un peu celles des autres membres du Conseil. M. Claude Schorderet affirma que l'équipe sortante avait agi dans un esprit de collégialité mais qu'il était vrai que le syndic faisait de certains dossiers une affaire personnelle.

Quand à dire que des conseillers communaux aient négligé leur devoir, M. Schorderet s'inscrit en faux contre cette affirmation. Il y a pu avoir certaines lenteurs, il n'y a pas eu, dans aucun département, de manquement grave.

M. Schorderet regrette que les réunions des groupes politiques avant l'étude d'un objet précis en Conseil n'aient pas été plus fréquentes. Elles auraient permis une étude plus approfondie de certains objets importants, qui, faute de cet examen préalable, ont dû parfois être renvoyés d'une semaine.

LES MEMBRES PERMANENTS ET LES AUTRES

La discussion s'engagea alors sur la structure même du Conseil communal et sur la distribution des départements. On constate en effet qu'il y a trois membres permanents et six membres non permanents dont l'un n'a pas de portefeuille précis. Faudrait-il prévoir un Conseil communal comportant cinq membres permanent ? M. Rémi Brodard a précisé que le projet de la future loi sur les communes — qui va être remise ces prochains jours aux députés — permet dans ce domaine une grande souplesse et donne beaucoup d'autonomie aux communes. M. Schorderet se demande si cinq permanents ne seraient pas un luxe pour Fribourg. Il est vrai que la procédure de décision de toutes les dépenses, même prévues au budget, est à Fribourg assez lourde par rapport à Neuchâtel dont les cinq conseillers communaux permanents ont plus de pouvoirs.

Les membres non permanents ont certes, par rapport à leurs trois autres collègues, le désavantage de ne pouvoir être toujours présents, de devoir étudier les dossiers à la maison s'ils ne veulent pas — et c'est un danger — être sous la coupe d'un chef de service, même sur le plan politique. Les candidats, interrrogés à tour de rôle, pensent qu'il y a lieu de réétudier la distribution des départements, de créer éventuellement un département de l'aménagement du territoire ou de grouper écoles, culture, loisirs et sports. On pourrait aussi garder un siège sans portefeuille pour confier à celui qui le détient l'étude de problèmes spéciaux et importants.

PLAN DE LÉGISLATURE ET PLAN FINANCIER

Avant d'aborder le plan de législature du PDC, relevons que celui-ci pense qu'il serait nécessaire de faire un inventaire des tâches à exécuter — ou du moins de le mettre à jour — et, sur cette base, en tenant compte des possibilités de la ville, d'établir un plan financier qui respecte, tout en l'assouplissant peut-être, le principe du préfinancement. Les charges de la commune de Fribourg iront en s'aggravant sans que ses recettes suivent un rythme parallèle d'accroissement. C'est dire qu'il faudra faire un choix entre les tâches indispensables et celles qui, souhaitables, devront être remises à plus tard. Le plan de législature du PDC ne promet rien : il prévoit ce qui est à faire, dans le souci d'une bonne gestion.

DES TÂCHES PRIORITAIRES

M. Schorderet a défini alors les réalisations qui, selon le PDC passent avant toutes les autres. Ces tâches sont avant tout, pour un parti chrétien, d'ordre social : il s'agit notamment de la prise en charge par la commune de Fribourg du supplément de cotisation exigé par la Fédération fribourgeoise des sociétés de secours mutuels pour la catégorie des assurés âgés de plus de 66 ans et soutien aux familles nombreuses, participation de la ville de Fribourg à la création d'un hôpital gériatrique régional, aide aux quelque 70 chômeurs dont le nombre, au creux de l'hiver, monte à 110.

La construction d'une nouvelle patinoire devient, elle aussi, une réalisation urgente tout comme celle d'une salle de grande capacité qui pourrait à la fois, la journée, servir de halle de gymnastique pour les écoles et, le soir, permettre au sport de compétition — on pense ici tout naturellement au basketball avec 2000 à 2500 places pour le public.

M. Schorderet n'oublie pas l'aménagement de la place de la Gare, dont on parle depuis longtemps et qui est le nœud gordien de la circulation en ville de Fribourg. Cela, c'est du pressant, sans parler du théâtre actuellement en main du Conseil général Il ne serait peut-être pas sans intérêt de consulter le peuple, auquel le PDC accorderait volontiers les droits d'initiative et de référendum en matière communale, sur un programme à moyen terme sur lequel il puisse se prononcer.

J. P.

Ville de Fribourg Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Hier à Fribourg c'était la rentrée pour 620 recrues

Un ordre tranquille et enneigé

Premier lundi de février, froid neigeux, morose. C'était hier pour 16 000 jeunes gens le premier jour de service militaire. A Fribourg, les casernes de La Planche et de la Poya ont ouvert leurs portes à quelque 620 recrues venues de tous les cantons suisses. A remarquer que les Tessinois étaient absents de listes de convocation puisqu'ils ne viennent à Fribourg que pour les écoles d'été.

Selon les déclarations du commandant d'école de La Planche, le col Erb, c'est une rentrée tout à fait normale qui s'est déroulée hier. Calme, tranquille, sans aucune perturbation. On déplorait juste le retard de quelques trains qui auront fait gagner quelques heures de liberté en civil aux futurs soldats.

A la caserne de La Planche, qui abrite trois compagnies de ravitaillements, on dénombrait hier soir 310 nouveaux pensionnaires. Seule une dizaine de recrues ont été licenciées dès leur entrée en service pour des raisons médicales. A noter que l'on a eu hier la délicatesse de faire appel à des cars pour transporter les recrues cantonnées à Alterswil... Les rigueurs de l'hiver ne devraient pas indisposer ces jeunes recrues dès leur entrée en service !

Sur les 310 conscrits recensés hier soir dans cette école de recrues, seuls 75 sont de langue française. Leur petit nombre n'a pas permis de former une compagne « welsche ». Ils auront toutefois à leur disposition deux officiers de langue française sur les 16 « cadres supérieurs ». Certains, comme devait nous le préciser le col Erb, seront malheureusement intégrés dans des sections mixtes, et seront commandés en allemand. Il ne semble toutefois pas que le problème de l'insuffisance des officiers romands se pose de la même manière avec les sous-officiers. Les 66 caporaux (sergents-majors et fourriers y compris) se répartissent bien entre les deux langues. (Lib)

(Photos J.-L. Bourqui)

A LA CASERNE DE LA POYA A FRIBOURG

Promotion de sous-officiers

Vendredi dernier, en fin d'après-midi, s'est déroulée à la caserne de la Poya à Fribourg, la cérémonie de promotion de l'Ecole de sous-officiers trm inf 13, que commande le lt-colonel EMG Francis Py.

Au cours d'une cérémonie simple, mais émouvante, rehaussée par la présence de nombreuses personnalités civiles, religieuses et militaires, et agrémentée par les productions du corps de musique La Concordia, 90 élèves sous-officiers ont été promus au grade de caporal.

Cette cérémonie de promotion marquait ainsi la fin d'une école de quatre semaines. Répartis en trois classes, les futurs caporaux se sont préparés à leur nouvelle fonction dans des conditions météorologiques parfois éprouvantes, mais qui n'ont cependant jamais entravé la bonne marche du service. Méthode de travail, conduite des hommes, entraînement physique ont été les points forts de cette école. L'épreuve physique finale s'est déroulée dans la nuit de mercredi à jeudi derniers : une course de patrouilles de 35 km dans la campagne fribourgeoise enneigée a fait la démonstration d'un bel engagement des futurs chefs de groupe des écoles de Fribourg.

Lundi prochain, tous ces caporaux nouvellement promus auront l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont acquis : l'Ecole de recrues de transmission d'infanterie 13/78 accueillera quelque 340 hommes venus de tous les coins de la Suisse. Ils seront répartis en trois compagnies, stationnées à la caserne de la Poya : la cp I, dirigée par le plt Frischknecht, la cp II, commandée par le plt Röthlin, toutes deux de langue allemande, et la cp III, romande, dirigée par le plt Schwéry. **(Com.)**

Les accidents Les accidents Les accidents

Routes enneigées : dérapages en série

Quelques blessures légères et des carrosseries froissées

CHEVRILLES

Hier, aux environs de midi, à Chevrilles, en face de la maison Aebischer, une voiture, après avoir dérapé sur la neige, heurta un véhicule arrivant en sens inverse. Personne ne fut blessé. Les dégâts s'élèvent à 3000 francs. **(ib.)**

CORMONDES

Un automobiliste neuchâtelois, circulait de Morat en direction de Guin, hier matin aux environs de 7 h. A Cormondes, en face du poste de police, son véhicule dérapa sur la neige et heurta une voiture arrivant en sens inverse. Une passagère de la voiture neuchâteloise fut légèrement blessée. 12 000 francs de dégâts. **(Lib.)**

GALMIZ

Hier matin, à 6 h 45, une voiture dérapa sur la chaussée enneigée et fut déportée sur la gauche de la route où elle faucha un panneau de signalisation. 2500 francs de dégâts. **(Lib.)**

FRIBOURG

Embardée sur un pont

Hier, aux environs de 1 h 40, un automobiliste de Fribourg circulait au volant de son véhicule des Grandes-Rames en direction de l'Auge. Alors qu'il s'engageait sur le pont de St-Jean, sa voiture fut heurtée par une autre qui venait de la Planche-Inférieure. Pas de blessé, mais 7000 francs de dégâts. **(Lib.)**

Accident de Chénens : une nuance

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition d'hier, dans la nuit de samedi à dimanche, Mme Adèle Magnin, domiciliée à Chénens, âgée de 75 ans, fut heurtée par une voiture, pilotée par un habitant d'Autigny, au moment où celui-ci croisait un groupe de piétons, et non en la dépassant comme nous le disions hier.

C'est alors qu'elle cheminait correctement, dans le sens opposé à la circulation, sur la droite de la chaussée par rapport à la voiture, comme on le conseille généralement, qu'elle fut renversée par ce véhicule, ceci peu avant la croisée de Lentigny. **(Lib.)**

EN VEVEYSE

2 accidents à cause des mauvaises routes

Hier à 11 h 15, une automobiliste genevoise, âgée de 44 ans, circulait de Bulle en direction de Vevey. A l'entrée de Châtel-Saint-Denis, au lieu dit « L'Etang », dans un virage à droite, à la suite d'une vitesse inadaptée à l'état de la chaussée, sa machine dérapa sur la neige et entra en collision avec l'auto d'un habitant de St-Maurice (VS), âgé de 50 ans, qui arrivait en sens inverse. Il y eut pour 8000 francs de dégâts.

D'autre part, à 12 h 05, M. Robert Krieger, âgé de 35 ans, habitant Attalens, regagnait son domicile hier, venant du Mont-Pèlerin. Au lieu dit « La grande fin » à Attalens, il fut surpris par une auto vaudoise qui arrivait en sens inverse. Il freina, mais sa machine dérapa et entra en collision avec le flanc de l'auto vaudoise. M. Krieger fut contusionné ; son père, M. André Krieger, souffre d'une fracture de la rotule ; l'un de ses deux enfants, Fabienne, âgée de 4 ans, fut commotionnée. Tous trois ont reçu des soins à l'hôpital de Châtel-St-Denis. Les dégâts ascendent à 6000 francs. (YC)

L'accident de Hauteville a fait un blessé

Nous avons déjà relaté dans notre édition d'hier l'accident survenu dimanche à 20 heures au hameau du Ruz à Hauteville. Roulant sur la partie gauche de la chaussée en direction de son domicile, un automobiliste de La Roche, âgé de 31 ans, était entré en collision avec l'auto d'un habitant de Pont-la-Ville qui arrivait régulièrement en sens inverse. On pensa d'abord que le conducteur de cette dernière machine, M. Germain Piller, âgé de 30 ans, agriculteur, était indemne. Durant la nuit, il dut être conduit en ambulance à la clinique Sainte-Anne à Fribourg. On sait que les deux autos furent démolies. **(Y. C.)**

Broye Broye Broye

Feu de cheminée à Saint-Aubin

Un feu de cheminée s'est déclaré, hier, aux environs de 19 h. 15, dans la ferme de M. Marcel Cantin, agriculteur à Saint-Aubin. Les pompiers de la localité sont intervenus de suite et ont ainsi limité les dégâts qui se chiffrent entre 3 et 4000 francs. En définitive, plus de peur que de mal. (Lib.)

†

Monsieur et Madame César Seydoux-Gumy et leurs fils Yves et Charles, Ob. Aareggsweg 62, 3004 Berne ;
Monsieur et Madame Jean Seydoux-Nydegger et leurs filles Jacqueline et Yvonne, Hohenstrasse 12, 4600 Olten ;
Madame Thérèse Vionnet-Pernet, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants, à Châtel-St-Denis, Morges et Genève ;
Monsieur et Madame Marro-Savoy, à Berne ;
Madame Maria Roussel et sa fille, à Thonon-les-Bains ;
Les familles Seydoux et Brasey à La Tour-de-Trême ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à Romont, Brigue et Paris,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Cécile SEYDOUX
née Pernet

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 6 février 1978, dans sa 84e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de St-Pierre, à Fribourg, le mercredi 8 février 1978, à 14 h 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de St-Pierre.

Veillée de prières, ce mardi à 19 h 45 en la chapelle St-Joseph, église de St-Pierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

†

Mademoiselle Jeanne Remy, à Montreux ;
Le Docteur et Madame Edouard Evrard, à Sclessin - Liège (Belgique) ;
Monsieur et Madame Pierre Remy-Pilloud et leurs enfants, à Pully ;
Monsieur et Madame Joseph Remy-Schwizgebel et leurs enfants, à Bulle ;
Monsieur François Remy, à Aarau ;
Le Docteur et Madame Jean-Luc Lewalle-Evrard et leurs enfants, à Sclessin - Liège ;
Monsieur et Madame Jacques Castermann-Evrard et leurs enfants, à Sclessin - Liège ;
Madame feu Jean Remy et ses enfants, à Barcelone (Espagne) ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Maria REMY
fonctionnaire retraitée des PTT

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, pieusement survenu, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, le 6 février 1978, à l'hôpital de la Gruyère, dans sa 88e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Bulle, le mercredi 8 février 1978, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : Maison bourgeoisiale, 1630 Bulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

17-120430

†

Monsieur Lucien Vannaz, av. St-Paul 13, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Raphaël Vannaz-Berset, à Fribourg ;
Madame Lina Grossenbacher-Stolz, à Zollikofen ;
Madame Marie Schmocker-Stolz, à Ringgenberg, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Maurice Meyer-Stolz, à Carouge (GE), ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Auguste Stolz-Egger, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants ;
Messieurs Alphonse et Charles Stolz, à Fribourg ;
Madame Suzanne Stolz-Wicht, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Raphaël Wicht-Stolz, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Yvette Aeby-Vannaz, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Albert Stolz ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Lucien VANNAZ
née Jeanne Stolz

leur très chère épouse, maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 78e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le mercredi 8 février 1978, à 15 heures.

La défunte repose en la chapelle mortuaire du Christ-Roi.

Veillée de prières, ce mardi à 19 h 45 en l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

†

La Société fribourgeoise de mycologie

a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Jeanne Vannaz
**son cher membre honoraire,
épouse de Monsieur Lucien Vannaz,
inspecteur honoraire de la société,
mère et belle-mère de
M. et Mme Raphaël Vannaz,
membres**

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi à Fribourg, le mercredi 8 février 1978, à 15 heures.

17-21160

†

**Le Chœur mixte paroissial
de Cugy-Vesin**

a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Philomène Pache
**mère de Monsieur Emile Pache,
belle-mère de Madame Suzanne Pache,
membres actifs**

La messe d'enterrement est célébrée ce mardi 7 février 1978 à 15 heures, en l'église de Prez-vers-Noréaz.

17-21154

†

1970 1978

IN MEMORIAM

Monsieur
Firmin Nasel

Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni refermer ni rouvrir à son choix...

On voudrait revenir à la page où l'on aime et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts !

Cher papa, maman est maintenant près de toi, nos pensées sont près de vous.

Du haut des cieux, veillez sur nous !

Vos enfants et petits-enfants

17-21027

†

**La direction et la caisse-maladie de
Chocolats Villars SA**

ont le regret de faire part du décès de

Mademoiselle
Marie-Julie Zahnd
retraitée

L'office d'enterrement est célébré ce mardi 7 février 1978 à 10 h, en la chapelle de la Communauté des Sœurs d'Ingenbohl, à Fribourg, chemin des Kybourg 20.

17-54

†

7 février 1976 - 7 février 1978

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre cher époux et papa

Monsieur
Corrado Di Stefano

sera célébrée en l'église de St-Pierre, à Fribourg, le mardi 7 février 1978, à 18 heures 15.

†

La direction et le personnel de Cremo SA

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Léon FRAGNIERE
**employé retraité
leur fidèle collaborateur et estimé collègue
durant de nombreuses années**

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-63

†

EN SOUVENIR

de mon cher époux, de notre fils et de notre frère

Hugo EGGER

1951 — 1977

Un an déjà s'est écoulé
Depuis que Dieu auprès de Lui
t'a rappelé

Mais ton esprit joyeux et ton amour
Restent gravés dans nos cœurs
pour toujours.

La messe d'anniversaire

sera célébrée en l'église paroissiale de Marly, le mercredi 8 février à 19 h 15.

17-2205

†

Le Piolet-Club Fribourg

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame veuve
Francis Rohrbasser
**mère de son membre actif
Raymond Rohrbasser**

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-21134

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Joseph Bugnard Arcades de la Gare, Fribourg
se chargent lors d'un décès de toutes les formalités
et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.
Téléphonez (jour et nuit) au 223995
71.22

Faire-part de deuil
Imprimerie Saint-Paul — FRIBOURG

AVIS
LA LIBERTÉ
LES
AVIS MORTUAIRES
pour l'édition du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg,
JUSQU'AU DIMANCHE À 20 HEURES
IMPORTANT : Ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par
TELEX N° 36 176, également JUSQU'A 20 HEURES.

KUONI

Profitez de la baisse du $.
Pour ce prix vous n'irez plus jamais aux USA!

L'Amérique

New York
Vol seul de Genève dès **Fr. 750.-**

Los Angeles
Vol seul de Genève dès **Fr. 1190.-**

Quatre propositions extraites de notre programme pour découvrir, de manière distrayante, un peu de cette Amérique aux mille et une possibilités. Grâce à la baisse du cours du $, maintenant plus que jamais, vous en aurez pour votre argent. Vols réguliers par DC-8 de Balair.

Golden West
Romantisme et soleil du sud.
16 jours de Genève dès **Fr. 2580.-**
Los Angeles – Wickenburg – Grand Canyon – Las Vegas – Death Valley – Parc national Yosemite – San Francisco – San Simeon – Los Angeles.

US-Scenery
De l'Atlantique au Pacifique.
16 jours de Genève dès **Fr. 2855.-**
New York – Washington – Las Vegas – Grand Canyon – Los Angeles – San Francisco – Chicago – Chutes du Niagara – New York.

Nouveau: **Canyon Land**
Le monde merveilleux entre les Rocky's et le Pacifique.
16 jours de Genève dès **Fr. 3140.-**
Los Angeles – San Francisco – Denver – Colorado Springs – Silverton – Monument Valley – Lake Powell – Grand Canyon – Bryce Canyon – Las Vegas – Los Angeles.

1 semaine **Los Angeles**
1 semaine **Hawaii**
La solution idéale.
16 jours de Genève dès **Fr. 2570.-**

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.
Succursale Kuoni dans votre région: **Fribourg:** 4, av. de la Gare 81 11 01. **Genève:** Rue de Berne 310100. Rue du Rhône 35 86 05.

KUONI Les vacances - c'est Kuoni

Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

013.B1.78.71

C'est le tabac qui compte.

Honda Accord 1600:

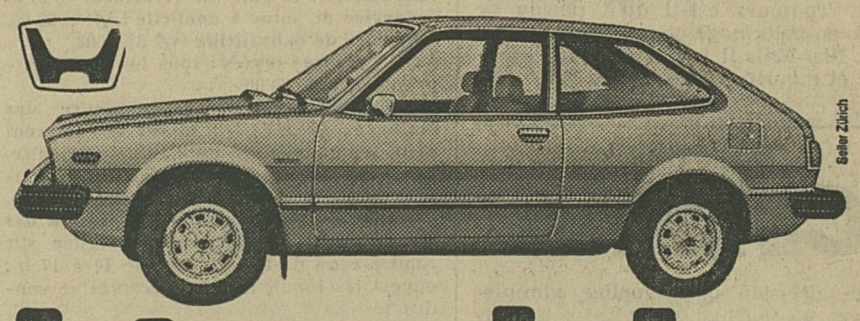

Livrable.

Depuis son lancement, la Honda Accord 1600 a cumulé les succès. Elle avait cependant un inconvénient! Il fallait attendre plusieurs mois avant de pouvoir en disposer. Toujours est-il que près de 2000 clients suisses ont choisi de patienter. Nous les remercions. Maintenant, au volant d'une Honda Accord, ils se félicitent de leur choix.

Pour 1978, la Honda Accord fait non seulement l'objet d'un équipement encore plus complet – des glaces teintées aux phares halogènes en passant par de nombreux détails – mais elle est livrable sans délai.

Honda Accord 1600: moteur transversal avant, traction avant, 4 roues indépendantes (système McPherson), carrosserie de sécurité.
Fr. 14 475.– (+ Fr. 80.– transport),
Hondamatic: Fr. 750.–, Métallisé: Fr. 290.–.
Dans ce prix exceptionnel, la boîte à 5 vitesses, 4 ceintures de sécurité, le hayon arrière et plus de 50 accessoires de série.

HONDA AUTOMOBILES

Fribourg: Gabriel Guisolan SA, Tél. (037) 26 36 00 – **Bulle:** Garage Pierre Descuves, Tél. (029) 2 32 55 – **Château-d'Oex:** François Rampazzo, Garage-Carrosserie, Tél. (029) 4 72 60 – **Corcelles-Payerne:** J.P. Chuard, Garage, Tél. (037) 61 53 53 – **Vuarrens:** Michel Pichard, Garage du Gros-de-Vaud, Tél. (021) 81 61 71 – **Yverdon:** Garage Nord-Apollo SA, Tél. (024) 24 12 12 – **Importateur:** Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge/Genève, Tél. (022) 42 92 40.

L'ANNONCE

Droit au but

On sait aujourd'hui à qui s'adressent les journaux. Aux jeunes ou aux moins jeunes. Au financier ou à l'ouvrier. A l'entrepreneur ou au détaillant. A l'homme ou à la femme. Nul autre moyen publicitaire ne garantit une diffusion aussi rigoureusement canalisée. Nul autre ne s'est préoccupé avec une telle rigueur de connaître ses lecteurs et leurs caractéristiques. Votre annonce atteindra à coup sûr son destinataire. Où qu'il se trouve.

Publicité intensive – Publicité par annonces.

Les journaux et périodiques suisses

✱ Les éditeurs suisses de journaux et périodiques consacrent chaque année de gros montants à l'analyse détaillée de leurs lecteurs.
Ceci vous permet de réduire au minimum les pertes de diffusion de votre publicité par voie de presse.

Manifestations du jour

MARDI 7 FEVRIER

FRIBOURG

Musée d'art et d'histoire : exposition « Yoki », artiste fribourgeois, peintures, vitraux. Ouvert de 14 à 19 h.

Musée d'histoire naturelle : exposition « Reconstitution d'une cavité à cristaux du Ziggenstock » (région du Grimsel). Système audio-visuel. Ouvert de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Galerie de la cathédrale : exposition Jean Roll, huiles ; Zaigue, sanguine et plume. Ouverte de 14 h 30 à 18 h 30.

Poterie du Stalden : exposition permanente.

Cave Chaud 7 : récital Jean-François Panet. Loc. Ex Libris ; à 20 h 30.

Quartier de la Neuveville et de l'Auge : carnaval des enfants, cortège du Mardi gras. Concours de masques ; à 15 h.

Calendrier

Mardi 7 février

SAINT RICHARD, roi

Plusieurs saints portant le nom de Richard figurent au matyrologe. L'un fut évêque de Chichester en Angleterre, mourut en 1253, et a sa fête le 3 avril. Celui qu'on fête aujourd'hui était roi de Wessex au début du VIIIe siècle. Il épousa une cousine de saint Boniface qui lui donna trois enfants tous trois élevés sur les autels, saint Winebald, saint Willibald et sainte Walburge. On ne sait s'il fut détrôné à la suite d'une révolution ou s'il abdiqua volontairement. Toujours est-il qu'il décida de partir en pèlerinage pour Rome avec ses deux fils. Mais il fut arrêté par la maladie et mourut à Lucques en 722.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Arrête ton char... Bidasse :** 14 ans.
Corso. — **Bernard et Bianca :** pour tous
Eden. — **Les grands fonds :** 16 ans. — **Un bourgeois tout petit, petit :** 16 ans.
Alpha. — **Un autre homme, une autre chance :** 14 ans.
Rex. — **L'exécuteur :** 16 ans
Studio. — **Les nouveaux rapports intimes dans les collèges de jeunes filles :** 18 ans (contestable). — **Le retour des morts vivants :** 18 ans.

GUIN

Kino-Exil. — **Sturzflug in die Hölle :** 16 ans.

PAYERNE

Apollo. — **Le continent oublié :** 14 ans.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTE»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	57.—	109.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs:
Pierre Barras, Charles Bays, Georges Blanc, Claude Chuard, Marcel Gobet, Claude Jenny, Pierre Kolb, Gérard Périsset, Bernard Weissbrodt,
Bureau de Fribourg: **Jean Plancherel Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter)
Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	27 mm	45 ct
— offres d'emplois		51 ct
Réclames	57 mm	130 ct
— gastronomie		120 ct
— dernière page		190 ct
— 1re page		290 ct
— «dernière»		310 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ✆ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 ; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h. ✆ 22 33 43.

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

Pharmacie de service du mardi 7 février : pharmacie Beauregard (Beauregard 35).

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ✆ 82 21 91, heures des visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19 30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ✆ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ✆ 22 10 14 **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 56 35. **Aides familiales de la paroisse réformée:** 46 18 45
Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.
Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ✆ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ✆ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer : route des Daillettes 1, du lundi au vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. ✆ 037 24 99 20.

Radiophotographie publique : chaque 1er et 3e jeudi du mois, à la route des Daillettes 1, de 9 à 12 h.

Dispensaire antituberculeux : le vendredi, de 8 h 30 à 9 h 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendze-vous.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A.A. Alcoliques anonymes, CP 29, 1701 Fribourg. ✆ 26 14 89.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h.

Consommateur information, Pérolles 8. ✆ 22 98 27 tous les mecredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, 1723 Marly

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles : ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Piscine du Levant : ouverte le samedi et le dimanche de 8 à 20 h, du lundi au vendredi de 12 à 14 h et de 17 à 22 h.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 31 12 14.

Ludothèque (service de prêt de jouets) : ouverte le lundi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h ; le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 11 h, avenue Granges-Paccots No 3.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Bibliothèque de la Ville et Société de Lecture, avenue de Rome : heures d'ouverture : lundi, mardi et vendredi, de 14 à 18 h ; mercredi et jeudi de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h ; samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 heures.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 : heures d'ouverture : mardi et jeudi, de 14 à 17 h ; samedi matin : de 9 à 11 h 30.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : Heures d'ouverture : Lundi-Samedi : 8 h. à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ✆ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ✆ 2 84 31. Jours de visites : chambres communes, lundi-vendredi : 14-15 h. et 19-20 h. Samedi-dimanche (fériés) 14-16 h. et 19-20 h. — Chambres privées et mi-privées : chaque jour de 14 à 20 h.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11 Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ✆ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-St-Denis : 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes : de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30. du lundi au samedi, de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h., les dimanches et jours fériés ; idem pour les chambres mi-privées, sauf jusqu'à 15 h. 30, l'après-midi, en semaine ; en chambres privées, visites libres tous les jours jusqu'à 20 h. 30, les dimanches et jours fériés, jusqu'à 20 h Pas de visites pour les enfants, le soir.

Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : ✆ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ✆ 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : ✆ 037 71 29 10.
Infirmerie de Charmey : ✆ 029 7 15 89.

CURIOSITES

Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.

Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.

Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.

Estavayer-le-Lac — Musée historique : ✆ 037 63 10 40, ouvert les samedis et dimanches de 14 à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Ursy : deux pompiers à l'honneur

Deux pompiers particulièrement méritants du district de la Glâne ont reçu, vendredi soir à Ursy, le diplôme décerné par la Fédération des corps de sapeurs-pompiers qui tenait ses assises sur lesquelles nous reviendrons. Il s'agit du major André Dévaud, commandant du feu de Romont, chef du centre de renfort, membre du corps durant 37 ans, et du cap Louis Curty, de Torny-le-Grand, instructeur durant 20 ans. D'élogieux propos leur furent adressés par les personnalités présentes, le cap Curty recevant son diplôme des mains du cap Michel Yerly, président, alors que le major Dévaud était retenu chez lui par la maladie.

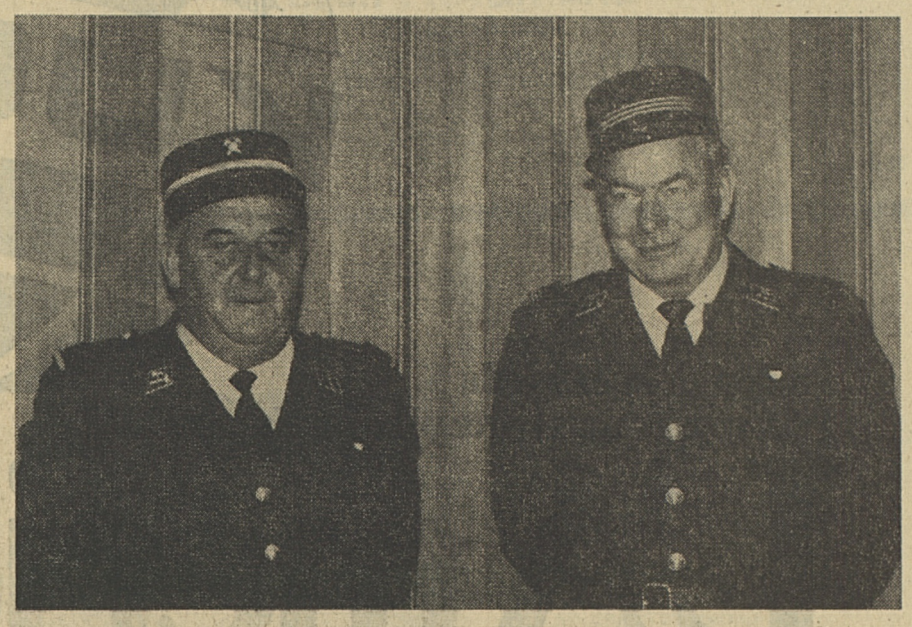

Notre photo : de gauche à droite, le major Dévaud et le cap Curty.
(Photo Sugnaux)

Boîte aux lettres Boîte aux lettres

A propos de l'hôtel de Fribourg

Monsieur le rédacteur,

La Liberté du 19 janvier annonçait que le préfet de la Sarine avait signé l'arrêt de mort de l'hôtel de Fribourg. Elle mentionnait qu'une seule opposition avait été formulée, ce qui peut paraître étonnant, particulièrement lorsque l'on connaît les réactions et l'opinion de la population au sujet de cette démolition. Le communiqué des commerçants de Pérolles, paru dans La Liberté du 6 mai 1976, est un fidèle reflet de cette opinion qui est partagée par la majorité des citadins. Il fut suivi d'une riposte de la Banque de l'Etat, ornée d'épithètes à mon sens absolument imméritées. Puis lors d'une séance du Grand Conseil, le président du Conseil d'administration de ladite banque a haussé le ton pour réfuter péremptoirement le contenu de ce communiqué. Il est pénible et regrettable de devoir constater que, dans notre démocratie, le dialogue ne puisse s'instaurer entre un groupement soucieux de l'intérêt général d'un quartier et par là même de la cité, et ceux qui dirigent et qui imposent leur volonté en l'occurrence.

Faut-il le répéter : la démolition de l'imposant hôtel de Fribourg, édifié pour le Tir fédéral de 1934 et rénové il y a quelques années, est une complète aberration. Le simple citoyen, qui est aussi le contribuable, n'arrive pas à comprendre qu'un tel gaspillage puisse se produire. On répétera que la Banque de l'Etat est une régie qui peut décider souverainement et qu'elle n'a aucun compte à rendre quant à ses décisions. Le citoyen dit, lui, qu'il s'agit d'un établissement d'Etat, créé par ce dernier pour lui procurer des ressources. Et plus la banque investira dans la construction, moins elle rapportera à l'Etat. D'autre part, si elle avait jeté son dévolu sur l'avenue de la Gare, la chose eût été plus compréhensible, car c'est bien là le centre des affaires, et c'était faire œuvre de salubrité en remplaçant des maisons vétustes par un édifice complétant harmonieusement le profil de cette avenue.

Autre question ! Quelle est l'opinion de l'autorité communale et de l'Office du tourisme qui ont toujours déploré le manque de chambres d'hôtel pour l'organisation des congrès et le développement du tourisme ? Ce n'est pas l'Eurotel qui résoudra avantageusement ce problème.

Il y aurait bien d'autres choses à dire. Mais ce serait répéter ce que chacun sait déjà et ressent profondément. Une suggestion cependant. Ne serait-il pas possible que les habitants du quartier ou même de la ville se réunissent pour un échange d'opinions qui permettrait une prise de position ? Sans aucun doute, une telle réunion contribuerait à clarifier la situation et je souhaite que cet appel parvienne à ceux qui, de par leur situation, seraient en mesure d'y donner suite.

H.B.

Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'opinion de la rédaction. (Réd.)

Communiqués

Espérance et Vie — Groupement spirituel des veuves.

La messe mensuelle aura lieu le mercredi 8 février à 15 h. à la chapelle St-Ursule à Fribourg. Imposition des cendres.

Paroisse Ste-Thérèse

Mercredi 8 février à 20 h. : célébration d'entrée en Carême : Imposition des cendres ; Eucharistie ; Homélie par M. l'abbé Jean Civelli.

Nécrologie

Le Pâquier

† Emile Cottier

Au domicile de son neveu auprès duquel il avait vécu quelques années d'un repos bien mérité, s'en est allé subitement M. Emile Cottier, ancien armailli, une figure bien connue dans le milieu des gens de la montagne. M. Emile Cottier était né en 1902 à Bonnefontaine où sa famille était fixée. Il y avait commencé ses écoles primaires puis avait suivi les siens à La Tour-de-Trême. Une méningite qui devait le priver de l'usage de l'ouïe et de la parole — qu'il devait partiellement récupérer — avait nécessité un séjour à l'Institut des sourds-muets de Gruyères. Une enfance aussi marquée par l'épreuve et la souffrance allait marquer M. Cottier, l'endurcir et le tremper pour sa longue carrière d'armailli qu'il devait pratiquer plus de cinquante ans. Employé tour à tour dans la région du Moléson, des Mortheys, de Brenleire, du Proz, de l'Hongrin, il fut ensuite vingt ans le collaborateur fidèle de M. Edmond Cottier, dans la vallée du Petit-Mont. Il alpa aussi dans le Jura et finalement sur les alpages des Sciernes et d'Allières. M. Cottier fut pour ses employeurs l'homme de confiance, soignant son bétail avec un savoir-faire, une minutie et un souci constant des intérêts de ses patrons. Membre de la Société des armaillis de la Gruyère il en avait reçu le diplôme de vétéran ainsi que la distinction de la Société d'Economie alpestre.

Les infirmités dont il avait été frappé n'eurent pas pour effet de l'isoler et de le replier sur lui-même. M. Cottier avait su garder sa jovialité, sa sociabilité, son optimisme et l'esprit toujours éveillé, volontiers malicieux avec lequel il suivait les événements. Il avait trouvé en son épouse Mme Jeanne Cottier — qu'il avait perdue il y a quatre ans — une compagne attentionnée qui partageait chaque année sa vie de chalet. Toujours prêt à rendre service, il s'en allait l'hiver de grand matin, par tous les temps soigner du bétail dans quelque grange éloignée. Vint le moment où il dut renoncer à sa vie d'armailli dont il était fier et dont il incarnait l'endurance et la noblesse. Il trouva auprès du foyer de son neveu et de sa nièce, M. et Mme Daniel Pâquier, un accueil empreint d'affectueuse vénération qui lui permit de connaître quelques années d'une vieillesse paisible et entourée. A tous les siens et en particulier à son frère M. Louis Cottier va notre sympathie.

A. M.

Cours de sauveteurs pour automobilistes

● **A Cugy :** début du cours le 16 février 1978 ; inscriptions auprès de Mlle Bugnon, présidente ;

● **A Domdidier :** début du cours, le 16 février 1978, fin du cours le 16 mars ; inscriptions auprès de Mme Jacqueline Corminbœuf, tél. 75 17 79. Lieu du cours : Ecole ménagère ;

● **A Lentigny :** début du cours, le 20 février 1978 ; inscriptions, jusqu'au 17.2.78, auprès de M. Séraphin Brulhart, 1751 Corserey, tél : 30 15 37. Lieu du cours : Auberge St-Claude, Lentigny ;

● **A Villars-sur-Glâne :** début du cours, le 17 février 1978, fin du cours, le 10 mars ; inscriptions auprès de Mme Cécile Tâche, tél. 24 40 65. Lieu du cours : Ecole des Daillettes-Cormanon ;

● **A Châtel-St-Denis :** début du cours, le 23 février 1978, fin du cours, le 9 mars ; inscriptions auprès de M. J.-P. Maillard, rte de Vevey, 1618 Châtel-St-Denis, tél. 56 78 37. Lieu du cours : Aula de l'Ecole secondaire de la Veveyse ;

● **A Montagny-Cousset :** début du cours, le 6 mars 1978, fin du cours, le lundi 20 mars, inscriptions auprès de Mme Challand à Cousset, tél. 61 40 34. Lieu du cours : Ecole secondaire de Montagny-Cousset ;

● **A Noréaz :** début du cours, le 10 avril 1978, fin du cours, 24 avril, inscriptions auprès de Mme Marie-Louise Schorro, tél. 30 15 23. Lieu du cours : Ecole des filles.

Lu pour vous dans la Feuille officielle

Le No 5 de la « Feuille officielle du canton de Fribourg », datée du 3 février, contient des instructions fort détaillées du Département militaire du canton sur les inspections d'armes et d'équipements en 1978 intéressant notamment les sous-officiers et soldats des classes 1946 et plus jeunes, à l'exception des fourriers, sergents-majors et adjudants. C'est un texte à lire par tous les intéressés, car il contient les lieux et dates de ces inspections. Les avis des communes et paroisses sont nombreux, car bien des communes et paroisses tiennent à soumettre les comptes de 1977 avant les élections générales du 26 février. Notons qu'à Bouloz — mais c'est probablement là une coquille — on présentera les comptes 1978. Il faut certainement lire compte 1977. A côté des avis de syndicats d'améliorations foncières et de mises à l'enquête de plan, relevons un avis de la ville de Fribourg qui interdit partiellement le stationnement à l'avenue des Vanils et à l'avenue du Guintzet et la circulation sur le chemin des Roches. **(J. P.)**

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR MARDI

Au nord nuageux à couvert et quelques chutes de neige particulièrement dans l'est ainsi qu'en montagne. Au sud assez ensoleillé.

SITUATION GENERALE

Le couloir dépressionnaire qui s'étend des îles Britanniques à l'Italie ne se déplace que très lentement vers l'est.

TEMPS PROBABLE JUSQU'A MARDI SOIR

Suisse romande et Valais : Par nébulosité variable, le temps sera partiellement ensoleillé. Des chutes de neige se produiront encore en montagne en diminuant d'intensité. En plaine, la température sera comprise entre zéro et moins 3 degrés en fin de nuit, entre 2 à 5 degrés l'après-midi. En montagne vent modéré du nord-ouest.

Suisse alémanique : Très nuageux à couvert et encore des chutes de neige.

Sud des Alpes et Engadine : Assez ensoleillé et quelques passages nuageux.

EVOLUTION PROBABLE POUR MERCREDI ET JEUDI

Pas de changement important.

Qu'en pensez-vous ?

Un soldat inconnu

Si l'on statufie les généraux, si possible équestrement, on honore volontiers la tombe d'un soldat inconnu qui devient symbole de la patrie, avec flamme, couronnes, garde-à-vous, fanfares, drapeaux et discours.

Je suis sensible à cette reconnaissance officielle, malheureusement posthume, à l'innombrable piétaille anonyme qu'on envoie, par intervalles millésimés, à la mort.

Mais on ne saura jamais si ce Soldat inconnu qu'on honore à l'Etoile, tandis que frémissent les moustaches des anciens combattants, est français, allemand, russe, américain. Les morts ont enfin le droit d'être citoyens du monde.

Candide

Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac

Morat : la natation toute l'année

Une petite manifestation a marqué, samedi matin à Morat l'ouverture de la piscine couverte réalisée à deux pas de la plage locale et de la piscine en plein air en activité depuis trois ans. Les autorités communales emmenées par M. Albert Engel, syndic et député, assistaient à cette fête qu'ordonna M. Ernest Kuster, conseiller communal et responsable de la construction. La fanfare des cadets était aussi présente, agrémentant la première partie de la matinée de ses excellentes productions.

Les propos tenus par MM. Ernst Kuster, Michel Stalder, architecte, du bureau Socco SA et André Anstett, ingénieur des installations, relevèrent la parfaite qualité de l'ouvrage qui sera officiellement inauguré dans le courant de mai. Comme le rappela l'un des orateurs, deux objectifs étaient visés par la Commission de construction : l'utilisation de nouvelles sources d'énergie et la conception d'une piscine ne laissant pas la plus large place au béton mais intégrant d'autres matériaux comme le bois qui donne à l'ensemble du complexe un attrait véritablement séduisant. Une visite des locaux suivie d'une démonstration de nageurs mirent un point final à cette première étape de l'existence d'un équipement touristique extrêmement important pour la localité. **(GP)**

M. Ernst Kuster, à droite, recevant la clé symbolique de la nouvelle piscine, dont il présida la commission de construction.

(Photo G. Périsset)

Avec nos compliments...

Cérémonie de remise de diplômes à l'Ecole professionnelle

107 apprentis au seuil de leur carrière

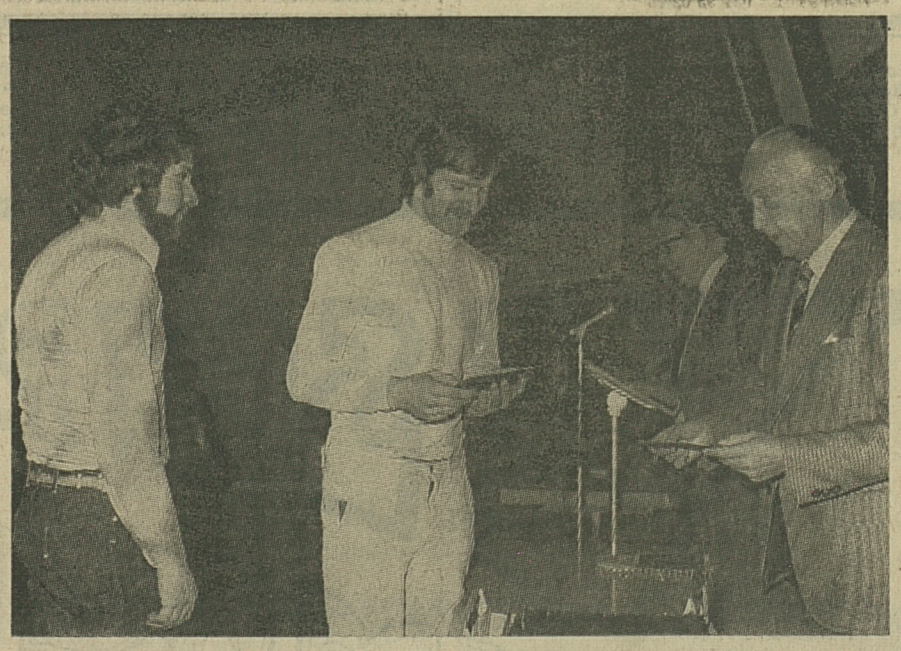

Pendant la remise des diplômes, M. Raphaël Barras, directeur du Centre professionnel, et deux menuisiers diplômés.

● Ebénistes

Doutaz Jean-Pierre ; Wuillemin Peter ; Rahmen René ; Deforel François ; Giallombardo Paolo ; Fragnière Jacques ; Castella Joseph ; L'Homme Jean-Louis ; Gachoud Lyse ; Schmutz Yvan ; Westendorp Carly ; Jolliet Jean-François ; Scyboz Yves ; Barras Willy ; Seydoux Albert ; Pythoud Guy ; Beaud Gaston ; Joehr Jean-Pierre ; Bulliard Jean-Michel ; Vauthey Dominique ; Vial Nicolas ; Pharisa Bernard ; Neuhaus Pierre ; Jaquet Jean-Daniel ; Vionnet Léon.

3 candidats ont échoué et 1 candidat ne s'est pas présenté.

● Menuisiers

Schmutz Markus ; Jordan Francis ; Meyer René ; Bachofner Béat ; Blanc Roland ; Bise Bertrand ; Gachoud Claude ; Crausaz Pierre-André ; Pillonel Daniel ; Gross Bruno ; Koestinger Markus ; Pasquier Jean-Marie ; Scyboz Jean-Marc; Tinguely Gérard ; Bruegger Martin ; Donzallaz Jean-Daniel ; Monnard Willy ; Lambert Raphaël ; Money René ; Bossy Achille ; Sottas Maurice ; Baechler Elmar ; Sugnaux Patrice ; Rotzetta Michel ; Brasey Marcel ; Marion Jean-Noël ; Rohrbasser Jean-Marc ; Egger Jean-Joseph ; Dupasquier Pierre-Alain ; Savary Michel ; Barras Michel ; Chuard Charles ; Sciboz Maurice ; Gauch Hans-Peter ; Salvio Maurice ; Torche Michel ; Thorimbert Bernard ; Sciboz Benoît ; Jaquier Daniel ; Seydoux Roger ; Genoud Christian ; Duerret Erwin ; Bouquet Beat ; Minguely Claude ; Litzistorf Joseph ; Lambert Denis ; Drompt Bernard ; Haeni Jean-Baptiste ; Ducry Bernard.

● Monteurs en chauffage central

Muelhauser Bernard ; Kilchhofer Hans ; Mischler Hans-Peter ; Dumas Thierry ; Kessler Guido ; Baechler Manfred ; Imhof Bertrand ; Waeber Ferdinand ; Winkelmann Fritz ; Aeby Beat ; Clerc Jean-Pierre ; Angeloz Francis ; Hayoz René ; Chardonnens Serge ; Schoepfer Wilhelm ; Stauffacher Georges ; Singy Bernard ; Bossens Jean-Bernard ; Aebischer Erich Cornu Georges ; Kolly Roland.

● Serruriers-constructeurs

Burgy Jacques ; Morand Pierre ; Berthoud Jean-Marie ; Gugler Erwin ; Schouwey Freddy ; Zahno Louis ; Muller Beat, Schmitten ; Plaen Alexander ; Déglise Jean-Michel ; Haenggli François ; Jenny Bernard ; Lauper Michel ; Zillweger Georges.

Ont obtenu un prix :

Ebénistes : Jean-Pierre Doutaz et Pierre Wuillemin.

Menuisiers : Markus Schmutz, Francis Jordan, René Meier, Beat Bachofner, Roland Blanc, Bertrand Bise, Claude Gachoud.

Serruriers-constructeurs : Jacques Burgy.

Relevons la présence de Mlle Lyse Gachoud chez les ébénistes, unique jeune fille de cette promotion 1978.

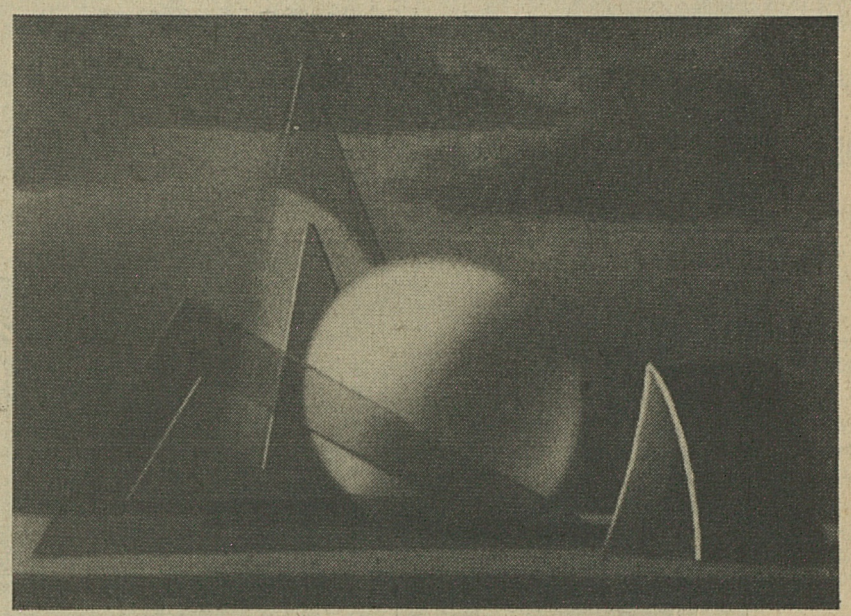

« La quadrature du silence », une huile de Jean Roll (1976).

Des huiles et des dessins à la Galerie de la Cathédrale

A la recherche du sang perdu

C'est un monde secret, intime, et de silence. Un monde qui ne demande qu'à être regardé, et surtout pas dérangé ! Il semble qu'un simple souffle pourrait faire voler ces toiles, les envoyer rejoindre leurs fonds orageux pour s'y liquéfier, s'y dissoudre.

Avec ses huiles, Jean Roll, peintre né à Genève en 1921, vous invite à suivre une messe noire, dont les figurants sont un livre entrouvert, une boule blanche et laineuse, un té d'architecte transparent, un coquillage aux couleurs acides à la limite du criard, une bouteille de pharmacie.

Une voilette de veuve bouge encore d'un léger frisson. Un heaume de chevalier comme dépendu d'une panoplie ancestrale tient un dialogue ininterrompu avec une coquille d'œuf cassée.

Il paraît que le sang tourne en rond, que les lèvres se sont figées dans un muet acquiescement. Ces toiles vibrent d'un équilibre fragile. C'est à plaisir que le peintre cherche la fragilité de l'instant mais déjà le temps s'est dissous dans les objets maintenus par un souffle plus que par un fil.

Jean Roll est très habile à jouer avec ces quelques objets, à les disposer dans une composition savante. D'une toile à l'autre, il dit toujours la même chose : ce face à face secret, même occulte, des formes avec les matières, traduit avec un métier qu'il connaît sur le bout du doigt. Il vous invite à contempler, comme au travers d'une vitre embuée, ces scènes où la mort courtise la vie en lui demandant de relever ses jupes...

GAMME-PAYSAGE

Par les dessins qu'il présente à la salle de l'Etai, Jacques Zaigue, un artiste français de 35 ans, établi à Bernex (GE), tente de réhabiliter une façon académique de traiter le paysage. Avec la plume et la sanguine il a produit de sages paysages qui ne vont pas au-delà d'une fidèle transcription. Par ailleurs agréables grâce au découpage des plans et à la mise en évidence de certains détails, qui impriment un rythme, ces scènes tranquilles ne sont que la production d'un artiste qui fait ses gammes. (A Fribourg, galerie de la cathédrale, jusqu'au 25 février.)

Pierre Gremaud

Actualités culturelles

Jacques Zaigue : « Pommier au gui II », une encre de 1977.

(Photos Pierre Gremaud)

Dimanche à Bulle

Bach et Telemann chantés par la Maîtrise

Dimanche 12 février, la Maîtrise de Bulle donnera à l'église paroissiale, à 17 h, un nouveau concert dont les pièces maîtresses seront des œuvres de Bach et Telemann. Le Chœur d'enfants et de jeunes que dirige le maître André Karth sera enregistré et diffusé par la Radio suisse romande.

En ouverture de ce concert, la Maîtrise interprétera quatre motets de Palestrina « Vinea Mea Electa », le Psaume 43 de Mendelssohn, « l'Ave Maria » d'Anton Bruckner, et « In omnen terram » de J.F. Baumgartner, compositeur suisse né en 1913, quatre pièces admirables, chantées à cappella, d'époques et de génies différents, mais toutes animées par un grand souffle intérieur et d'une pureté qui les placent hors du temps.

Les chanteurs bullois interpréteront ensuite la cantate No 183 « Mache die Tore weit », de Telemann. Ce compositeur était contemporain de Bach au profit duquel il s'était d'ailleurs désisté pour le poste de maître de chapelle à Leipzig.

Roger Karth dirigera enfin la cantate bwv 140 de Bach, « Wachet auf », dont le chœur d'entrée est une perfection. Cette pièce comporte le célèbre Choral du veilleur, transcrit pour l'orgue, ainsi que d'admirables airs pour soprano et basse.

Les solistes seront Tamara Hert, soprano, et Vincent Girod, ténor, Stephankramp, basse de l'Opéra de Bâle. L'ensemble instrumental s'est assuré le concours de Jean Jaquerod, violon solo, Robert Wenger, hautbois. Il se compose en outre des instrumentistes Joël Meylan, violoncelle, Michel Jordan, clavecin et de membres de l'orchestre de St-Gall.

(Com/Y.CH.)

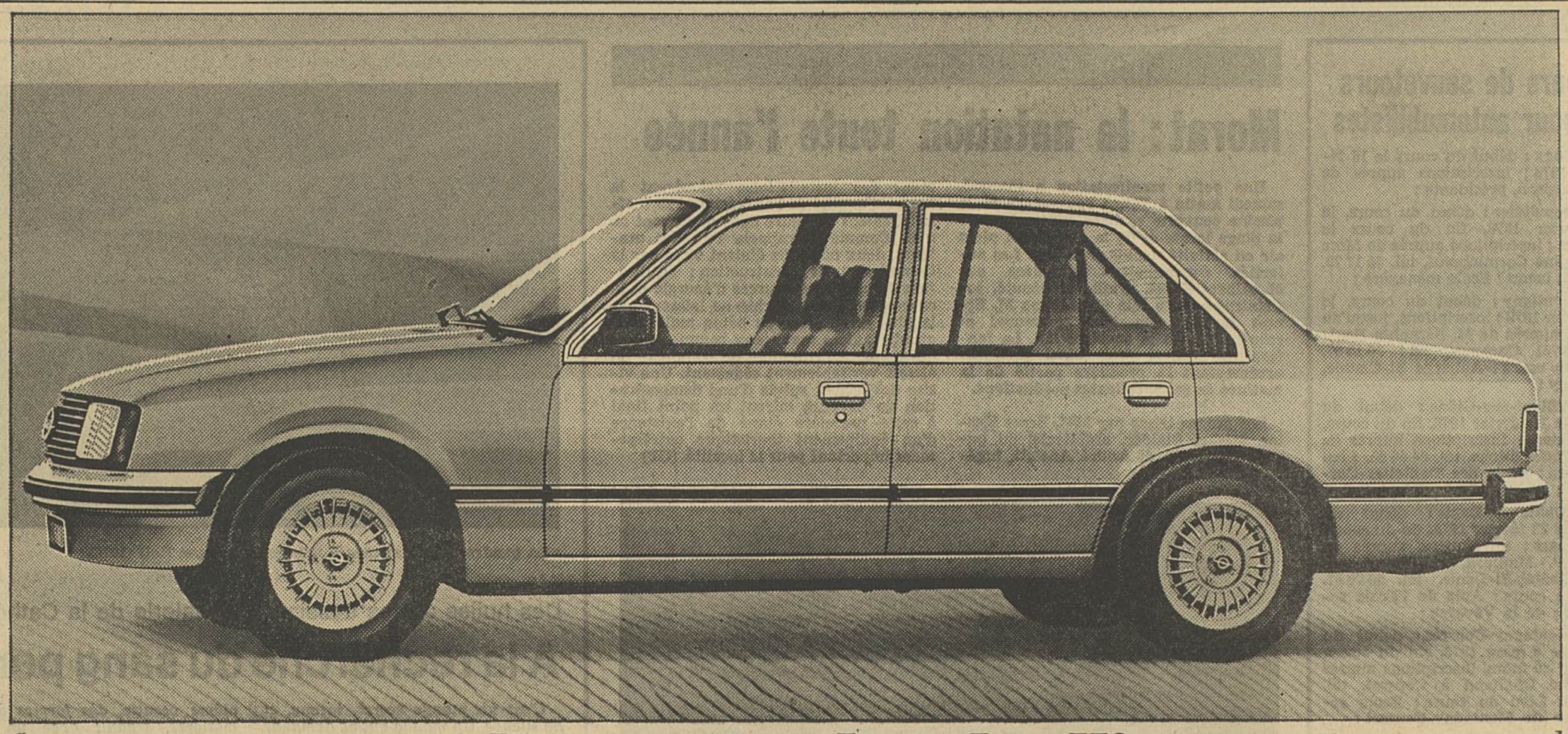

McCann

La nouvelle Opel Rekord-alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.

C'est la synthèse réussie du confort et d'une technique de pointe, d'un programme de sécurité sans faille et d'aérodynamique appliquée. Le coefficient de pénétration dans l'air très favorable, diminue la consommation de carburant. L'adhérence au sol, encore améliorée, a une influence positive sur la direction et la tenue de route. Les passagers disposent d'un surplus appréciable de place, gage de liberté de mouvements. La nouvelle Rekord peut être livrée avec le nouveau moteur E à injection de 2 litres, qui développe 81 kW (110 ch DIN). Elle existe aussi en version CarAVan, offrant 32% de place supplémentaire.
Une course d'essai vous enthousiasmera.

La nouvelle Rekord-maintenant chez votre concessionnaire Opel.

OPEL GM

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

Château-d'Oex M. Favrod; **Fribourg** L. + M. Baudère; **Tafers** O. Schweingruber; **La Tour-de-Trême** G. Magnin **et les distributeurs locaux à: Belfaux** A. Schöni & Fils SA; **Charmey** Garage des Vanils ; **Le Crêt** Garage Rouiller Frères ; **Romont** M. B. Chatagny **Distributeur à Genève : Genève** Garage des Délices SA
Distributeurs locaux : Chêne-Bougeries J.-C. Caveng ; **Genève** Garage F. Baeriswyl ; **Garage** A. Berner ; **Garage** P. Botbol ; **Garage** M. + R. Cabussat ; Garage Ed. Cherpillod ; Garage Saint-Christophe SA; Garage Extension Autos J. Zuccatti; **Carouge** Garage H. & M. Anken; **Onex** Garage H. Maubert; **Petit-Lancy** Garage M. Albrecht; **Versoix** Garage J. Knecht.
06-595

ORN 643/78 $w

Bühler

QUE SON PASSE... L'IMAGE S'EFFACE... L'ÉCRIT RESTE!

LA LIBERTÉ VOTRE QUOTIDIEN

Un artiste fribourgeois décroche une bourse

Pour l'année 1977, le Conseil de la Fondation Alice Bailly a attribué deux bourses d'une valeur de 6000 francs chacune à un artiste fribourgeois, M. Daniel Galley, et à un artiste vaudois, M. Pierre Schöpfer.

Daniel Galley est né à Fribourg en 1944, et c'est dans cette ville qu'il a fait ses études (Ecole secondaire professionnelle, Collège St-Michel), de même qu'un apprentissage de mécanicien. Il suit ensuite les cours de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts à Lausanne où il obtient le prix de lithographie Aloïs Senefeld et le prix de sculpture Edy Serex. Il devient ensuite assistant à l'EPFL, section d'architecture, et participe à la réalisation de jeux de plein air pour enfants. Il travaille également dans un atelier de sablage, ceci jusqu'en 1976. Dès 1977, il se voue à la sculpture dans son atelier d'Assens où il s'est fixé. Daniel Galley a participé à de nombreuses expositions collectives et fait plusieurs voyages d'étude à l'étranger. Nos félicitations à ce jeune artiste fribourgeois. **(Com-Lib.)**

Un Staviacois en tête... des apprentis cuisiniers valaisans

Un jeune homme d'Estavayer-le-Lac, M. Jacques Butty, fils de M. Louis Butty, papetier-libraire dans cette ville, vient d'achever son apprentissage de cuisinier à l'hôtel Christiania, de Zermatt. Il a reçu un diplôme de la commission professionnelle valaisanne pour les cafés, restaurants et hôtels, qui lui vaut l'honneur de se classer en tête des apprentis cuisiniers valaisans. M. Butty va prochainement suivre les cours de l'Ecole hôtelière de Genève. Nos compliments et nos vœux de succès pour son avenir. **(GP)**

ASILE DE NUIT

Liste des dons

Brasserie du Cardinal, Fribourg, 200 francs ; M. François Stadelmann, 150 fr.; Gruyéria, fabrique de meubles, Bulle, 100 fr. ; Union de Banques Suisses, 100 francs ; Chancellerie de l'Evêché, 100 fr.; Cagnotte de St-Nicolas, 50 fr. ; Produits Dyna SA, 50 fr. ; MM. Nordmann et Cie SA, 50 fr. ; Maison A. Michel SA, 50 fr. ; M. et Mme François Etienne, 43 fr. ; Mlles Audergon, Lausanne, 20 fr.; Congrégation mariale de St-Pierre Canisius, 10 fr. ; M. Jean-Marie Musy, 20 fr. ; M. Pierre Chiffelle, 20 fr. ; Mme Berthe Zumwald, 10 fr. ; Marianische Männerkongregation, 20 fr. ; Société suisses des voyageurs de commerce, 20 fr. ; M. Auguste Girod, Guin, 30 fr. ; M. et Mme Yvan Remy, 20 fr. ; Mme Olga Bulliard, 10 fr. ; M. Germain Glardon, 6 fr. ; Mme Cécile Roulin, Villars-sur-Glâne, 5 fr. ; M. Paul Sallin, Villars-s.-Glâne, 10 fr. ; M. Paul Ansermet-Staub, 20 fr. ; Fondation de Gottrau, Conches-GE, 40 fr. ; M. M. Thalmann-Page, Liebefeld, 10 fr. ; Commune de Bas-Vully, 20 fr. ; M. l'abbé Dominique Jelk, 20 fr. ; Mlle M. de Maillardoz, 20 fr. ; Horlogerie-bijouterie Hugentobler, 20 fr. ; Mlle Lucy von der Weid, 10 fr. ; Confiserie-pâtisserie Henri Perriard, 20 fr. ; M. Gaston Lehmann, 10 fr.; Mlle P. Gremaud, 10 fr. ; M. Victor Clerc, 10 fr. ; Mme Gabrielle Chassot, 10 fr. ; Mme H. Nicolet, 10 fr. ; M. Jules Robert, 10 fr. ; M. Pierre Andrey, 5 fr. ; M. Léon Pauchard, 10 fr. ; Pharmacie Dessonnaz, 20 fr. ; M. Louis Bielmann, 5 fr. ; Mme A. Fracheboud, Brigue, 10 fr. ; Service d'escompte fribourgeois, 20 fr. ; M. Léon Richoz, 20 fr. ; Association fribourgeoise des détaillants, 20 fr. ; M. Béat Scherrer, 5 fr. ; Commune d'Alterswil, 10 fr. ; M. Jean-Pierre Maître, Villars-sur-Glâne, 10 fr.; Mlle Marguerite Schor, 10 fr. ; Tacchini SA, 20 fr. ; M. l'abbé Edouard Cantin, 20 fr. ; M. Edouard Gremaud, 10 fr. ; Eleganty SA, 50 fr. ; M. le chanoine Louis Villard, 20 fr. ; M. Fritz Blank, 20 fr. ; M. Ernest Jacquemin, 10 fr. ; Commune de Villargiroud, 20 fr. ; Commune de Montbovon, 10 fr. ; M. Albert Vonlanthen, 20 fr. ; Mme Jeannette Bersier, 10 fr. ; M. Bernard Gobet, 10 fr. ; Georges Bise SA, fabrique de meubles, 20 fr. ; Commune de Vuadens, 10 fr. ; M. Willy Juvet, 10 fr. ; Mlle Ginette Hedrich, 10 fr. ; M. Joseph Laube, 10 fr.; M. René Pilloud, 10 fr. ; MM. F. Rodi SA, 10 fr. ; Me François Oberson, 10 fr. ; Mme Louis Bise, 10 fr. ; Union des Paysans, 10 fr. ; Mme Paul Macherel, Hauterive (NE), 10 fr. ; M. Maurice Demierre, Baden, 10 fr. ; MM. Bernard Cotting SA, 20 fr. ; M. Michel Huwiler, 10 fr. ; M. Louis Bulliard, Marly, 5 fr. ; M. le Dr Jean Gross, 50 fr. ; M. Maurice Piccand, 5 fr. ; Angéloz Mode, 20 fr. ; Mlle Jeanne Glasson, 10 fr. ; M. Edouard de Weck, 20 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; M. Albert Eggertswyler, 10 fr. ; M. Théodore Haesler, 10 fr. ; Mme Paul Herren, Villars-sur-Glâne, 10 fr. ; M. Marcel Kessler, Posieux, 20 fr. ; MM. Hug et Zollet SA, 20 fr. ; M. Maurice Brasey, 5 fr.

Total de la présente liste : **Fr. 2049.—**

Chèques postaux 17-1718 Foyer Bon-Accueil.

Au seuil de la nouvelle collecte, la Commission administrative tient à remercier très sincèrement tous ses généreux donateurs.

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Lussy : vitalité des finances communales malgré les grands travaux entrepris

Malgré la lassitude de la lecture de nombreux chiffres se rapportant aux comptes 1977 ainsi qu'au budget 1978, quarante-deux citoyens — un record — ont participé à l'assemblée communale de Lussy, présidée par M. Léon Baechler, syndic. La situation est bonne puisque l'on note un boni de 3460 fr alors qu'il a été aménagé des chemins communaux pour près de 330 000 fr sur lesquels il reste dû seulement 63 000 fr.

Ces comptes ainsi que le budget ont été acceptés après commentaires fournis par MM. Pierre Galley, boursier et Léon Baechler, syndic.

Les comptes de la chapelle présentés par M. Jules Moullet, caissier ont été approuvés avec un excédent de 1248,65 fr, malgré le paiement d'un important acompte pour la rénovation du clocheton de la chapelle. Ce résultat a été obtenu grâce au succès remporté par le loto organisé par la jeunesse qui a été vivement remerciée pour son dévouement.

L'assemblée a ensuite ratifié une demande de crédit de 50 000 fr pour la réfection de la route communale allant du fonds du village jusqu'au sommet du « Rafour » et élu membre de la commission de la fondation Jordan-Gillard, M. André Bulliard, jusqu'ici secrétaire-caissier en remplacement de M. Romain Rhême qui n'était plus rééligible. ce dernier a été vivement remercié pour son travail.

Dans les divers, le syndic a remercié tous ceux qui collaborent à la bonne marche de la commune ainsi que les deux conseillers démissionnaires, MM. Hubert Gillard et Maxime Rutscho. Le Conseil communal a tenu 50 séances en 1977 et effectué de nombreux déplacements lors des travaux d'aménagement du réseau routier. Enfin, l'assemblée a manifesté le vœu que la messe dominicale de la chapelle soit fixée à 8 h au lieu de 7 h 30, comme jusqu'ici; ce vœu sera transmis au chef spirituel de la paroisse. avant la levée de l'assemblée, l'assistance a été renseignée par M. B. Droux, secrétaire communal sur le déroulement des prochaines votations et élections pour lesquelles l'enveloppe remplacera, en particulier, la carte civique.

(L.M.)

Le syndic de Billens va se retirer de ses fonctions

Les contribuables de la commune de Bilens réunis lors de leur dernière assemblée, sous la présidence de M. Roger Rotzetter, syndic ont approuvé les comptes bouclant avec un léger boni malgré le paiement d'un montant de 40 000 fr comme contribution à l'Etat pour la démolition de la ferme Sugnaux afin de permettre une meilleure circulation au centre du village.

Un crédit de 50 000 fr a été ensuite voté pour le goudronnage de quatre tronçons de chemins communaux. Dans les divers, le boursier communal s'est fait un devoir de remercier au nom de toute la population, M. Roger Rotzetter, qui a œuvré avec beaucoup de dévouement pendant vingt ans dont quatre ans comme syndic au sein de l'Exécutif communal.

L.M.

Ambassadeurs du tourisme fribourgeois

Romont et la Glâne en vitrine à Bâle

La Société de développement de Romont annonce une prochaine exposition dans les vitrines gracieusement mises à disposition par une grande banque de Bâle. Elle débutera le mardi 28 février, pour durer jusqu'au vendredi 31 mars. Le thème choisi : Passé, présent et avenir de la cité de Romont. Le vernissage est fixé au jeudi 2 mars, en présence de nos autorités et de diverses personnalités fribourgeoises intéressées au développement de notre tourisme. Un soin attentif est accordé à la préparation de cette manifestation. La Société de développement espère ainsi nouer de fructueux contacts pour notre ville et sa région.

Ls P.

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

Le Carnaval de Bulle, c'est aussi un concours

Des primes de qualité pour les masques

Les organisateurs du concours de masques du carnaval bullois ont l'ambition de donner à la manifestation une réputation de qualité. Celle-ci est en passe de s'installer. Elle a en tous les cas atteint certaines exigences qui en sont les garantes.

Charlot et l'enfant, 1er prix du concours de masques de Bulle.

Dimanche soir, le jury accordait le 1er prix à « Charlot et l'enfant », la 2e place allant à « La basse-cour », un couple portant costumes de plumes très adroitement et artistiquement confectionnés.

Le jury était seul juge, mais son verdict rejoint, dans une large mesure, les goûts du public qui se manifesta par applaudissements.

A ce propos, on nous disait hier la difficulté pour un jury de se détacher d'un jugement limité à la tricte valeur artistique d'un masque, alors que bien d'autres éléments méritent aussi appréciation. Idée, attitude, effort d'invention, d'imagination : ce sont aussi des notions sur lesquelles le jury a promis de s'apesantir davantage lors du prochain concours de masques.

Un masque primé à Bulle est d'ailleurs bien récompensé. Ainsi, dimanche soir, à un vol Genève-Zurich s'ajoutaient 300 fr en espèces pour le premier classé et 250 fr au 2e. Et, dans la salle, un commerçant généreux offrit encore 100 fr par dessus le marché.

Le futur plutôt que le passé...

Une regrettable erreur s'est glissée dans le dernier paragraphe du compte-rendu consacré au Carnaval de Bulle. Il fallait en effet lire ceci.

« Et dimanche, vers minuit, avait lieu le concours de masques à l'hôtel de Ville. Là encore, lundi, Alain Morisod et sa vedette Carole Vinci seront de la fête. Ce sera la dernière production de l'ensemble dans cette formation au Carnaval de Bulle qui aura alors, lui aussi, vécu. »

Nos excuses pour cette inexactitude.

(Réd.)

Une année à travers les chiffres pour une banque régionale

Sous la présidence de Me Georges Carrel, le conseil d'administration de la Banque de la Glâne et de la Gruyère a pris connaissance récemment des comptes et résultats au 31 décembre 1977. En dépit de la situation économique actuelle, il a été constaté que l'exercice écoulé a été marqué par une progression, signale le communiqué remis à la presse.

Au 31 décembre 1977, le bilan a atteint la somme de 63 660 200 fr. contre 60 241 127 fr. l'année précédente. Le chiffre d'affaires en augmentation de 147 920 472 fr., poursuit le communiquée, soldé par 761 527 154 fr.

A l'actif, à plusieurs reprises pendant l'année dernière, des modifications de taux ont été appliquées. Ainsi, en fin d'année, le taux pour les nouvelles affaires hypothécaires en premier rang a été ramené à 5 %. Les comptes-courants débiteurs totalisent 29 651 765 fr. et les placements hypothécaires 19 468 753 fr. Dans leur ensemble, ces deux postes laissent apparaître une augmentation de 2 399 997 fr. Au 31 décembre 1977, le portefeuille effets soldait par 1 806 658 fr.

La baisse des taux appliquée sur les comptes débiteurs, selon le communiqué, s'est nécessairement reportée sur les comptes du passif. A l'instar des autres établissements bancaires, cette situation n'a bien-entendu pas favorisé les placements traditionnels sous la forme d'épargne et de bons de caisse. A titre comparatif au 31 décembre 1976, il était alloué pour les bons de caisse un taux maximum de 4 3/4 % contre 4 1/4 % à fin 1977. Pour l'épargne, ces taux ont passé de 3 1/2 % à 3 %. Au bouclement 1977, les carnets d'épargne et livrets de dépôts soldaient pour leur ensemble par 32 179 019 fr. alors que les bons de caisse par 12 818 100 fr.

Après les amortissements d'usage, le bénéfice de l'exercice y compris le report ancien s'élève à 418 485 fr. A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires fixée au 31 mars 1978 à Bulle, il sera proposé la répartition suivante : dividende 9 % sur Fr. 4 000 000 = Fr. 360 000.— ; versement à la réserve Fr. 40 000.— ; report à nouveau Fr. 18 485.62.

Si l'assemblée, conclut le communiqué, accepte cette proposition, les réserves ouvertes de la banque atteindront la somme de 2 660 000 fr. en tenant compte de l'agio déjà affecté à la suite de l'augmentation du capital intervenu au printemps 1977. **(Com.)**

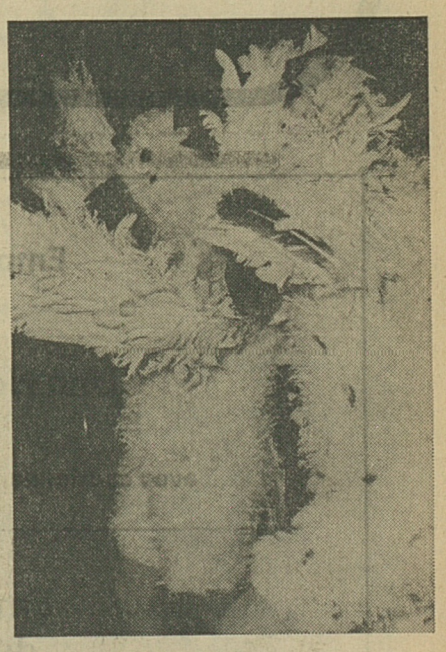

Le 2e prix à « La basse-cour », dans un costume très ouvragé.

Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil

... de Fribourg

PROMESSES DE MARIAGE

16 janvier : Vallejo Cristobal, de nationalité espagnole, à Fribourg et Ferreria Carmen, de nationalité espagnole, à Fribourg.

18 janvier : Raemy Rudolf, de Plaffeien, à Fribourg et Schafer Yvette, de Rechthalten, à Fribourg.

20 janvier : Thurneysen Matthias de Zurich et Bâle, à Fribourg, et Nuttli Liselotte de Fahrwangen, à Fribourg.

24 janvier : Loredani Salvatore de nationalité italienne, à Fribourg, et Scorcelletti Maria de nationalité italienne, à Fribourg. — Stoll René de Posat et St-Antoni, à Fribourg, et Freudiger Agathe de Niederbipp, à Fribourg.

25 janvier : Théraulaz Roland de La Roche et Pont-la-Ville, à Fribourg, et Lauper Marinette de Schmitten, à Fribourg.

NAISSANCES

7 janvier : Jungo Philippe, fils de Francis et de Marie-Françoise née Roubaty, à Fribourg.

10 janvier : Lopez Anic, fille de José et de Solange née Rotzetter, à Courtepin.

11 janvier : Mülhauser Christophe, fils d'Albert et de Marianne née Käser, à Fribourg. - Sciboz Véronique, fille de Bernard et de Juliette née Vuagniaux, à Posieux. - Balz Kerstin, fille de Hans et d'Anne Marie née Rossier, à Schmitten.

12 janvier : Bongard Manuel, fils de Johann et de Margrit née Auderset, à Boesingen. - Brülhart Frédéric, fils de Franz et de Giselle née Schorro, à Ueberstorf. - Kaeser Reto, fils de René et de Marie née Sturny, à Alterswyl. - Marti Daniel, fils de Walter et de Helene née Brand, à Montbrelloz. - Schwaller Martin, fils de Niklaus et de Marie Thérèse née Brülhart, à Ueberstorf.

13 janvier : Clerc Philippe, fils de Roland et d'Antoinette née Jacquat, à Givisiez.

14 janvier : Trendl Christophe, fils de Michel et de Georgette née Stulz, à Fribourg. - Raemy Nadia, fille d'Euseb et d'Anne Marie née Rumo, à Fribourg. - Bulliard Catherine, fille de Bernard et de Gilberte née Tercier, à Vuisternens-en-Ogoz. - Huguet Florian, fils de Georges et de Hélène née Schönenberger, à Fribourg. - Bruderer Johanne, fille de Johann et de Monique née Gisler, à Bienne. - Bapst Romain, fils de Jean Marc et de Silvia née Zbinden à Gurmels. - Johe Mireille et Carole, filles jumelles de Claude et de Nicole née Monney, à Torny-le-Grand.

15 janvier : Sperisen Nicolas, fils de Jacques et d'Evelyne née Reichler, à Fribourg. - Hayoz David, fils de Johann et de Monika née Remund, à Düdingen.

16 janvier : Vorlet Laurent, fils de Michel et d'Eliane née Riedo, à Magnedens. - Fleury Carine, fille de Gilbert et de Jeannine née Genoud, à Villars-sur-Glâne. - Haymoz Benjamin, fils de Franz et d'Adelheid née Peissard, à Wünnewil-Flamatt. - De Poret Ombline, fille de François et de Cécile née Thibaut de la Rochethulon, à Riaz. - Fallucchi Stephan, fils de Donato et de Rosmarie née Helfer, à Courlevon.

17 janvier : Götschmann Stephan et Roman, enfants jumeaux de Raphaël et de Maria née Zbinden, à Giffers. - Goumaz Dania, fille de Henri et de Irène née Bossy, à Fribourg.

17 janvier : Catillaz Nicole, fille de Walter, et de Klara née Schafer, à Heitenried.

18 janvier : Meyer Nadia, fille de Paul et de Madeleine née Clément, à Courtaman.

18 janvier : Cuennet Thierry, fils de Marcel, et de Marie Francisca née Badoud, à Domdidier. — Keller Sarah, fille de Pierre, et de Francine née Bieri, à Villars-sur-Glâne. — Wicht Suzanne, fille de Jean-Pierre, et de Berthe née Fontaine, à Oberried. — Haymoz Yves, fils de Eliane, à Granges-Paccot. — Ducry Benoît, fils de Christian, et de Marianne née Beaud, à Villars-sur-Glâne. — Egger Stefan, fils de Peter, et de Eliane née Bächler, à Rechthalten.

19 janvier : Decorvet Nicole, fille de Marius, et de Bernadette née Jungo, à Brünisried. — Cotting Laurence, fille de Jacques, et de Simone née Knecht, à Fribourg. — Liaci Melissa, fille de Enzo, et de Simone née Joye, à Fribourg.

20 janvier : Dafflon Carole, fille de Marc, et de Marguerite née Favre, à Onnens (FR). — Berger David, fils de Georges, et de Marie-José née Galley, à Ponthaux. — Berset Marie-Aude, fille de Jean, et de Donatienne née Morel, à Fribourg.

21 janvier : Heuberger Raphael, fils de Georg, et de Pia née Vogel, à Fribourg. — Younes Claudine, fille de Georges, et de Joséphine née Mattar, à Villars-sur-Glâne.

22 janvier : Genoud Isabelle, fille de Bernard, et de Simone née Repond, à Broc. — Brodard Nathalie, fille de Pascal, et de Patricia née Bapst, à Ostermundingen.

Elections communales

UN RAPPEL IMPORTANT

Nous rappelons aux secrétaires communaux fribourgeois l'envoi, jusqu'à jeudi matin, du questionnaire qu'ils ont reçu à propos de la situation électorale dans leur localité. Dernier délai : mercredi à midi.

La rédaction

optique paillard s.a.
Rue de Romont 11 • 1700 Fribourg
Fermé le lundi toute la journée
17-559

Compagnie Financière Michelin, Bâle

Emprunt 4¼% 1978-93 de fr. 125 000 000

But de l'emprunt	Financement du développement de ses sociétés affiliées
Durée	au maximum 15 ans
Possibilité de remboursement anticipé à	101½ % de la valeur nominale le 1er mars 1988 101 % de la valeur nominale le 1er mars 1989 100½ % de la valeur nominale le 1er mars 1990 100 % de la valeur nominale le 1er mars 1991 ou 1992
Délai de souscription	du 7 au 14 février 1978
Prix d'émission	100,50 %
Libération	au 1er mars 1978
Cotation	à Zurich, Bâle et Genève
Numéro de valeur	102 992

Crédit Suisse

Société de Banque Suisse — **Union de Banques Suisses**
Banque Populaire Suisse — **Banque Leu SA**
Banque Cantonale de Bâle — **Groupement des Banquiers Privés Genevois**

A. Sarasin & Cie — **Rahn & Bodmer** — **J. Vontobel & Co.**

Tous les guichets en Suisse des banques soussignées acceptent les souscriptions sans frais et tiennent à la disposition des intéressés des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription.

Emprunt en francs suisses

Den Norske Industribank A/S Oslo

avec cautionnement solidaire du Royaume de Norvège

Emprunt 4% 1978–93 de fr. s. 100 000 000

(Numéro de valeur 597863)

Prix d'émission: 100% **Durée: 15 ans au maximum**

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

7 au 10 février 1978, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt:	4% p.a.; coupons annuels au 20 février.
Coupures:	Il ne sera délivré que des obligations de fr. s. 5000.– nom.
Remboursement:	Amortissement à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1984 avec primes dégressives commençant à 103½%.
Service de l'emprunt:	En francs suisses libres sans aucune restriction.
Impôts et taxes:	Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes norvégiens présents ou futurs.
Cotation:	Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse — **Union de Banques Suisses** — **Société de Banque Suisse**

Banque Populaire Suisse — **Bank Leu SA** — **Groupement des Banquiers Privés Genevois**

A. Sarasin & Cie — **Société Privée de Banque et de Gérance** — **Groupement de Banquiers Privés Zurichois**

Union des Banques Cantonales Suisses

Où trouver une élégante Renault 5 pour Fr. 9'450.- seulement?

Où?

Chez:

René Friedli SA, Payerne
Garage Auto-Sport,
✆ 037-61 15 94

RENAULT
La meilleure solution.

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 10 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.
Nom:
Adresse:
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

MACHINES A LAVER
Réparations toutes marques
sans frais de déplacement
Nos occasions dès Fr. 290.—. Profitez de nos modèles de démonstration. Bas prix
✆ (025) 3 29 60 — Dépôt Electro Aigle
83-158

hauser antiquitäten schwarzenburg
Exposition fort attrayante sur 6 étages! (Schwarzenburg = 20 km au sud de Berne)
✆ 031 93 01 73

A vendre
superbe VW 1300
expertisée,
Fr. 2700.—
✆ 037-46 12 00
17-1181

Société d'éditions cherche
délégués-déléguées
pour la diffusion de ses produits **EXCLUSIFS** et de **GRANDE ACTUALITE** faciles à placer auprès de la clientèle particulière. Libres de suite. Bon gain.
✆ 021-22 76 04

A VENDRE à Gryon
1 pièce
tout confort
vue imprenable.
Douches et WC indépendants.
Fr. 26 000.—.
Pr traiter **Fr. 10 000.—**
✆ 025-4 16 41
36-100075

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Contrats d'espace, ordres de répétition

„Les contrats d'espace (millimètres, lignes, pages) ou les ordres de répétition ne sont valables en principe que pour les insertions d'un seul annonceur. Les augmentations de tarif peuvent également s'appliquer aux ordres en cours. L'annonceur a alors la faculté de résilier son contrat dans les deux semaines qui suivent la communication écrite du nouveau prix. Dans ce cas, le rabais accordé à l'annonceur est fonction, selon l'échelle de rabais, du nombre de millimètres effectivement utilisés."

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.
Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

Provenant de nos expositions !
Nous vendons
MATERIEL DE BUREAU de démonstration
ensemble bureau de direction, salon réception, bureau secrétaire, fauteuils, chaises de dactylos, tables et chaises, etc.
S'adresser :
MAISON MONNERON MICHEL
Organisation de bureaux
Rue Pestalozzi 10, **1400 YVERDON,** ✆ 024-21 68 07
22-15244

A ROME CE PRINTEMPS
L'agrément et l'enrichissement d'un pèlerinage qui fait chaque année ses preuves (avec Assise, Florence et Sienne). Six jours et demi à Rome.
— 9 au 22 avril 1978 —
Détails et inscriptions : **Père C. FRUND, o.p., Botzet 8, 1700 Fribourg — ✆ 037-22 18 23.**

Nous sommes une petite société, jeune et progressive, qui s'est mise en première position sur le marché suisse des machines de conditionnement sous vide pour boucheries et la gastronomie. Nous sommes également bien établis en Suisse romande, où nous cherchons un nouveau
REPRESENTANT
pour y assurer la continuité de nos succès de vente.
Notre « homme idéal » est jeune, dynamique, ambitieux, mais attentionné, un homme qui a le don naturel pour la vente, mais qui sait que la réussite n'est pas gratuite, et qui en plus parle allemand. Ses efforts personnels sont secondés par une forte promotion et une bonne organisation de vente.
Veuillez adresser votre offre détaillée avec lettre manuscrite à
INAUEN MASCHINEN AG
Melonenstrasse 2 — 9100 HERISAU
33-9239

Offres et demandes d'emploi

M NEUCHATEL
MIGROS – une affaire SOLIDE !
Nous cherchons
pour notre MMM AVRY-CENTRE
employé d'entretien aide-concierge
Nous offrons :
— Places stables
— Semaine de 44 heures
— Salaire intéressant
— Nombreux avantages sociaux
M-PARTICIPATION
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

ideal job Conseils en personnel
Pour une importante chaîne de grands magasins de Suisse, nous cherchons, en vue de compléter un service de vente, un
VENDEUR
dynamique, apte à conseiller la clientèle dans le domaine de l'outillage.
Son activité, agréable et variée, consistera également à assister le chef de rayon,
ainsi qu'un
POISSONNIER
auquel il sera confié les tâches de la préparation du poisson.
Nous offrons à personnalité entreprenante et si possible bilingue, à caractère intègre, un travail intéressant et une place stable.
Ideal Job de Profil Conseils en personnel SA
2, Pérolles, 1701 Fribourg, (037) 22 5013
17-2414

LE GRAND RABABOURGKNECHT ?

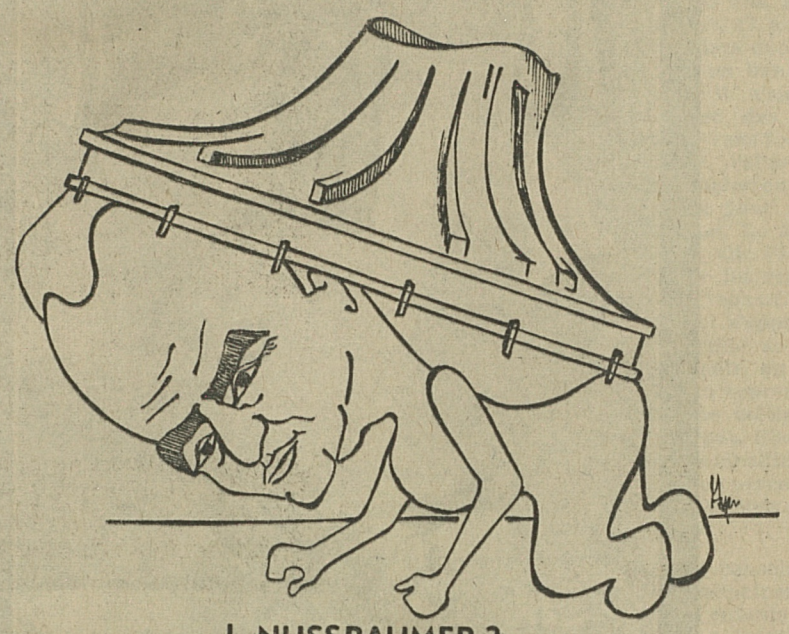

L. NUSSBAUMER ?

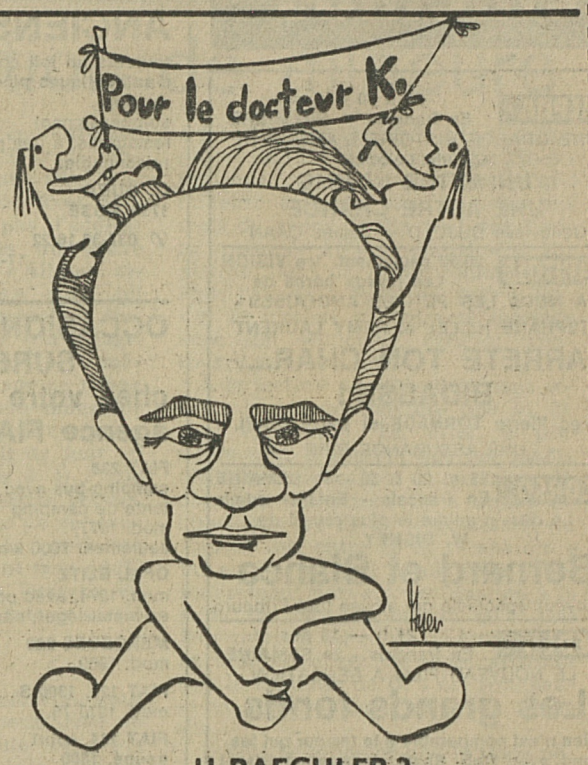

H. BAECHLER ?

CARNAVAL 78 : QUI PORTERA LE CHAPEAU ?

F. MASSET ?

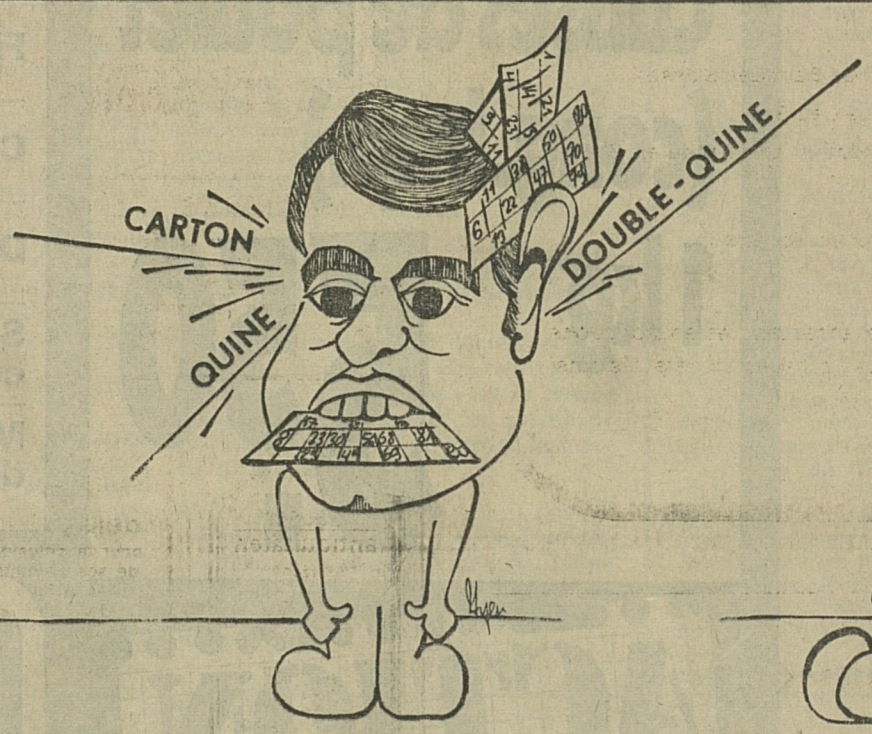

H. LAUPER ?

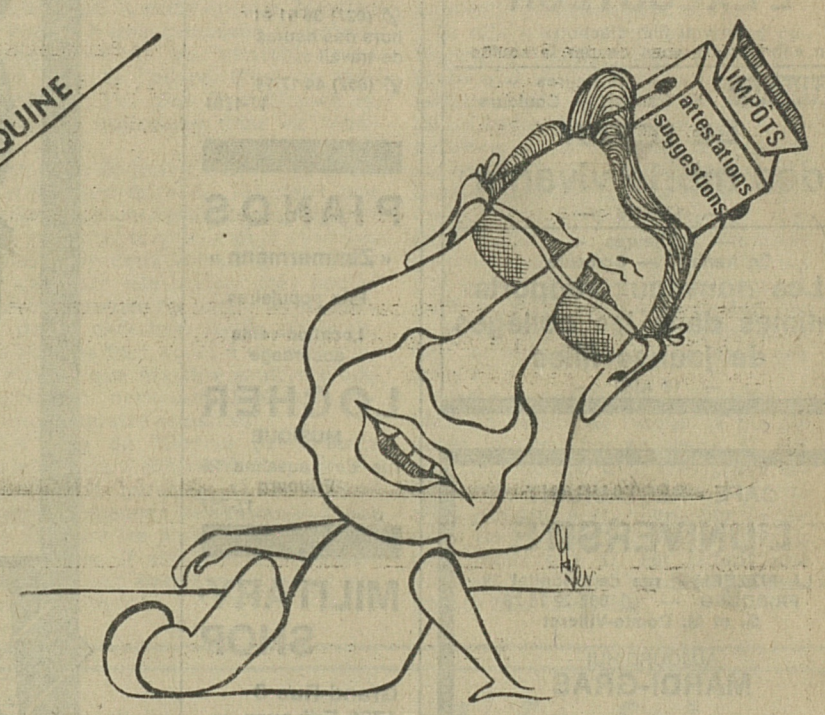

A. WAEBER ?

Boîte aux lettres

Un cortège scandaleux

Monsieur le rédacteur,

Bouillant encore d'indignation je remonte de cette Basse-Ville que d'aucuns veulent appeler Vieille pour y attirer le touriste. J'ai vu, de mes yeux vu, un cortège que je n'hésiterais pas à qualifier de scandaleux. On s'y moque de nos institutions avec une insolence qui ne laisse rien présager de bon quant à l'avenir du canton. Je ne sais si vous êtes allé vous-même assister à ce défilé d'affronts. De jeunes insolents (auxquels des aînés avaient montré la voie) promenaient sur la chaussée des masques et des calicots formant un tissu de moqueries intolérables à l'endroit de nos autorités. On laissait supposer à l'étranger de passage, au citoyen mal informé (comment le serait-il bien quand la presse, la radio et la télévision sont truffées de gauchistes notoires ?) que dans notre canton, certaines des hautes valeurs chrétiennes et patriotiques seraient bafouées. C'est ainsi que ces esprits pervertis laissent croire à des foules abusées que l'honnêteté pourrait être également fiscale ou électorale. Chacun devrait pourtant savoir qu'il n'en est rien. Il y a une honnêteté courante à l'usage de tous et, particulièrement, des faibles et des pauvres. Il y en a une autre, réservée à une élite. C'est ainsi. « A la vérité, la conception du peuple fribourgeois fait encore une nette distinction entre la fraude ordinaire punissable selon les dispositions du Code pénal et la fraude fiscale qu'elle ne considère pas comme infraction très grave » écrivait le Conseil d'Etat dans son message relatif au projet de loi sur les impôts cantonaux, en 1971. Si l'on avait bien voulu s'en tenir à cette saine notion des choses, on éviterait de glisser sur la pente savonneuse de pénibles polémiques qui éclaboussent notre canton. Ceux qui ont rédigé ce message avaient à l'époque des raisons sérieuses de penser qu'on ne saurait confondre les torchons et les serviettes[1]. De même en est-il pour les fraudes électorales. C'est le résultat qui fait le délit. L'achat de voix ne tombe sous le coup de la loi que dans les cas d'altération profonde des résultats ; une altération superficielle est une sorte de « Schönheitsfehler », un hommage rendu par le vice à la vertu.

Hélas ! nous sommes au temps des extrémistes. Cette morale subtilement différenciée avait le fumet délicieux des absinthes clandestines, des plats de cochonnaille préparés à la barbe des inspecteurs fédéraux de l'économie de guerre et des alcools distillés à l'insu de la Régie. C'était le beau temps ! Les jeunes technocrates qui envahissaient les administrations gardent la ligne en faisant du sport et les journalistes faméliques se nourrissent de mauvaises lectures. Quant aux instituteurs, ils sont la honte de cette terre. N'a-t-on pas dû rappeler l'année dernière à une jeune écervelée les conditions auxquelles elle obtiendrait le poste qu'elle convoitait ? Il s'agissait, tout simplement, d'habiter dans la commune et d'occuper l'appartement à elle seule destiné. Elle devait, en outre, participer à la vie paroissiale et communale, assister au moins deux fois par mois le dimanche et une fois par semaine à la messe, avec les gamins. On comprend que tant de jeunes soient égarés quand il est nécessaire d'expliquer des choses aussi fondamentales à une institutrice que la récession aurait dû rendre réceptive à ces arguments sans qu'il soit même besoin d'insister dans une lettre stupidement publiée par un organe corporatif.

Que voulez-vous, Monsieur le rédacteur, depuis que l'Eglise prêche les Droits de l'homme et oublie cette morale distinguant la fraude ordinaire de l'autre, il n'est pas étonnant que l'on voie dans la Basse-Ville ce que je viens d'y voir.

Callixte Fourchon

1) Il s'agit des serviettes de table et non des porte-documents appelés aussi maroquins. (Ndlr)

SAUVEZ-LES (COMME LES PHOQUES)...

S'il est une race menacée par la malice des temps, c'est bien le notable barbotant. L'envoyé spécial de « La Liberté » l'a saisi en pleins ébats aquatiques dans un bassin du zoo de Nova Friburgo. On remarquera, sur notre photo, quelques spécimens de cette intéressante faune en voie de disparition. De gauche à droite : le lauperus prefectoralis, le caelinus cantabilis, le gardax trinquens, le lucianus polyvalens et, enfin, le staviacus radicalis. Ces poissons pilotes sont entourés de quelques cyprinidés frais comme des gardons qui sont au notable barbotant ce que les pique-bœufs sont aux grands ruminants d'Afrique. Importé sous nos climats, le notable barbotant devient guindé et semble perdre le naturel exubérant dont il témoigne sous des cieux moins rudes.

Cinémas

ALPHA 20 h 30 - 16 ans
En français — PREMIERE
UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DE Claude Lelouch
UN AUTRE HOMME UNE AUTRE CHANCE
Geneviève BUJOLD — James CAAN

CAPITOLE 20.30 seulement. 1re VISION
Les joyeux héros de « A NOUS LES PETITES ANGLAISES »
STEPHANE HILLEL et REMY LAURENT
ARRETE TON CHAR... BIDASSE !
Avec Pierre TORNADE et Darry COWL
— UNE ASSURANCE RIRE —

CORSO 15 et 20 h 30 - 3e SEMAINE
En français - Enfants admis
Le dessin animé le plus réussi de W. DISNEY
Bernard et Bianca
Un joyeux spectacle qui amuse tout Fribourg

EDEN 21 h — 16 ans
En français - 2e SEMAINE
LE NOUVEAU FILM A SENSATION
Les grands fonds
Rien n'est comparable à la terreur qui les attend. avec Rob. Shaw, Jacqueline Bisset
18 h 45 - PARLATO ITALIANO s.-t. fr./allem.
Encore jusqu'à mercredi en version origin.
l'œuvre remarquable de Mario MONICELLI
UN BORGHESE PICCOLO PICCOLO
— UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT —
Un film magnifiquement interprété !

REX 20.30 seulement - 1re VISION
Plus dur que JAMES BOND
ROGER MOORE est L'EXECUTEUR
Un vrai film d'action
Un « thriller » à vous couper le souffle

STUDIO — 15 heures —
En français — Couleurs
Le retour des morts vivants
— 18 ANS —
— 21 heures —
En français — Couleurs
Les nouveaux rapports intimes dans les collèges de jeunes filles
— 18 ANS —

CAFE - RESTAURANT
L'UNIVERSITÉ
« LA PIZZERIA », rue de l'Hôpital 39
FRIBOURG — ✆ 037-22 16 76
G. et M. Comte-Villerot
AUJOURD'HUI
MARDI-GRAS
GRAND
CARNAVAL
conduit par
l'orchestre OLGA
GRANDE AMBIANCE
SPECTACLE HUMORISTIQUE
Toujours nos fameuses pizzas fraîches maison
FONDUE — RACLETTE
et toutes nos spécialités
Restauration chaude jusqu'à la fermeture
A notre salle à manger au 1er étage
CUISINE BOURGEOISE
17-1062

la channe valaisanne Fribourg
RUE DE L'HOPITAL 15
TÉLÉPHONE 037 / 22 59 37
Ce soir
GRAND CARNAVAL
orchestre champêtre
Géo Waeber
Cotillons - soupe à l'oignon
Le verre du patron offert à chaque masque.
17-2318

A vendre
ALFA ROMEO 1600 GT Giulia
expertisée.
✆ (037) 45 25 63 (après 18 h)
17-300408

MEUBLES ANCIENS
toujours un joli choix d'authentiques pièces du pays, soigneusement restaurées, à des prix raisonnables.
G. GUEX
1754 ROSÉ
✆ 037-30 16 22
17-322

OCCASIONS SURES chez votre agence FIAT

FIAT 238 camping-bus avec tente de camping mod. 1977, seulement 7000 km.
OPEL BLITZ mod. 1974, avec pont en métal léger, bâché
MERCEDES 220 mod. 1969.
FIAT 128, 1300 S mod. 1975-76.
FIAT 124, sport coupé, 1800 mod. 1973.
LADA 1200 mod. 1974.
AUSTIN ALLEGRO II 1300, mod. 1976, seulement 9000 km.
FIAT 132, mod. 1973, besoin d'être réparée, Fr. 1800.—
Marcel Boschung
Dép. automobiles
3185 Schmitten
✆ (037) 36 01 01 hors des heures de travail :
✆ (037) 44 17 14
17-1701

PIANOS
« Zimmermann »
Prix populaires
Location-vente
accordage
LOCHER
MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg
17-757

MILITARY-SHOP
Grand-Rue 8
1700 Fribourg
✆ 037-22 61 39
Matériel militaire neuf et usagé prix avantageux.
17-1204

A vendre
VOILIER Klepper Partner
avec remorque de route + mise à l'eau
Moteur Johnson 2 CV
Fr. 4500.—
✆ 037-22 31 79
17-300400

A vendre
LADA 1200
43 000 km, 4200.—
MERCEDES Diesel
220 D/8, 70-71
✆ 22 46 34
81-60107

Cuisses de poulet (cong. imp.) 1 kg 5.50

Avec la choucroute

Lard salé port. sous vide	1 kg	6.50
Lard fumé port. sous vide	1 kg	7.50
Cou fumé port. sous vide	1 kg	18.50
Carrés fumés port. sous vide	1 kg	19.50
Noix de jambon fumé sous vide	1 kg	15.50

Poisson

Filets de carrelets	100 g	—.90
Colinot friture	100 g	—.90
Dorades	100 g	1.—
Saumon canadien cong.	100 g	1.90
Maquereaux de ligne	1 kg	3.90

ACTION

Rôti de porc épaule	kg	11.90
Tranches de porc jambon	kg	14.90
Emincé de porc	kg	13.90
Saucisse de porc à rôtir	kg	8.90

Boeuf

Hachis	1 kg	8.90
Bouilli sans os	1 kg	10.90
Ragoût	1 kg	12.90
Rôti également lardé	1 kg	15.90
Langues fumées sous vide	1 kg	11.90

Prix valables du 7 au 11.2.78

PLACETTE
Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des «Grands-Places»
Notre garantie: satisfait ou remboursé!
No 1 en Suisse Romande

CAVE CABARET
Encore 2 soirs !
Jean-François PANET
Réservation : Ex Libris ✆ 22 55 52
CHAUD 7

annonce offerte par LECO Choco-Drink LECO Choco-Drink

Toujours au courant en tout lieu, en tout temps
Avec **LA LIBERTÉ**
Le quotidien matinal

A LOUER
à la route du Centre 24 - Marly
beaux appartements 3 pièces + cuisine
— spacieuses pièces
— prix intéressant
— situation tranquille
SSGI J.Ed. Kramer SA
G.GAUDARD SA
Place de la Gare 8 - 1700 Fribourg
✆ (037) 22 10 89
✆ (037) 22 64 31
17-1622

A LOUER
pour le 1er avril 1978
Rue Guillimann 15
CHAMBRE meublée indépendante
Fr. 200.—
S'adresser à :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a - 1700 Fribourg
✆ 037-22 55 18
17-1617

— FEUILLETON — FEUILLETON — FEUILLETON —

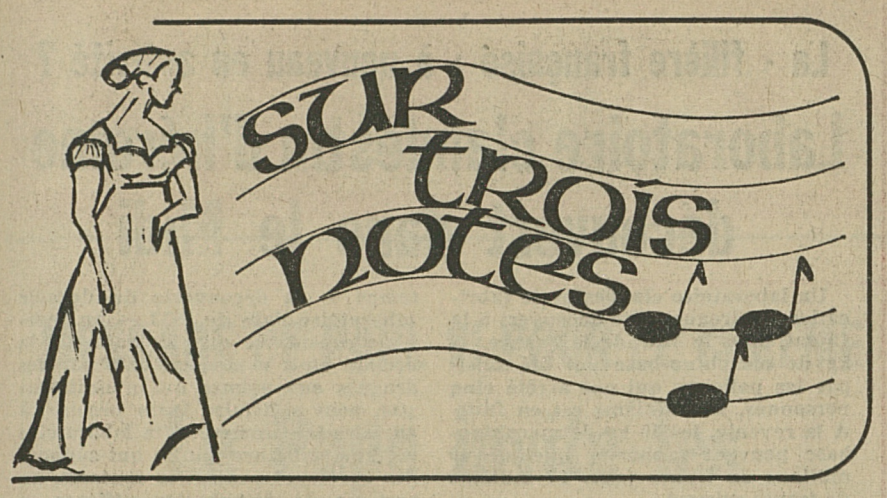

Jacqueline Mirande Casterman

54

Marie-Anne les regardait s'affronter, beaux tous deux d'une beauté qui serrait le cœur car elle n'était rien que la coque lisse enserrant un noyau pourri. Si semblables tous deux, avec, sous la séduction de leurs manières parfaites, ce fond de cynisme, ce goût commun pour les jeux cruels et pervers. Le chevalier l'avait éblouie à la façon d'un soleil noir qui brûle et glace tour à tour.

— C'était un coup de fouet, le knout avec lequel on corrige les serfs. Et vous lez-vous savoir qui le lui a donné ?

Marie-Anne éprouvait, en même temps qu'une immense détresse, un écœurement infini :

— Je ne veux plus rien connaître ni de vous ni de lui, ni de son passé ni du vôtre. Vous ne m'inspirez que du mépris et du dégoût !

Elle partit en courant vers la maison.

— Vous avez eu tort, dit le chevalier. Elle est trop jeune pour entendre certaines vérités.

— Sans doute valait-il mieux les lui laisser découvrir lentement, dans votre alcôve ? Et qu'auriez-vous fait d'elle après ? Au fond, je vous rends service !

— Comme vous sauve un chirurgien en vous coupant un bras !

Elle eut un petit rire :

— Soyons sérieux. Mon beau-fils est mort. Plus rien ne nous oblige à garder secret notre mariage. Je suis venu vous proposer un marché...

Ils s'éloignèrent sous les arbres en discutant.

Il était onze heures moins cinq. Jean-Jacques Peyralbe abandonna les salons où le chevalier n'avait point paru et gagna les jardins où il avait vu tout à l'heure se promener Marie-Anne. Instinctivement il chercha où elle pouvait être, ne la vit nulle part et se dirigea d'un pas plus rapide vers la partie arrière des jardins où devait se trouver la fameuse porte dont l'inconnue aux yeux gais lui avait parlé.

Il contournait une charmille lorsqu'il lui sembla entendre pleurer. Il se retourna et jeta un coup d'œil sous le berceau de feuillages.

Elle était là, silhouette mince tassée dans ce creux d'ombre, secouée de sanglots qui faisaient bruire les lilas de nacre, par saccades comme les feuilles mortes des chênes dans la forêt d'hiver.

Qu'avait-il pu lui arriver ? Il s'approcha doucement, posa en hésitant sa main sur une nuque où d'autres lilas, vrais et frais, se mêlaient aux boucles. Elle se redressa d'un coup, visage marbré, yeux rouges :

— Laissez-moi, dit-elle, laissez-moi tous. Je ne veux plus voir personne, personne vous entendez ! Je veux rentrer en Amérique, je veux rentrer à Bel-Abri !

Un plainte enfantine qui serrait le cœur de Jean-Jacques.

— Vous savez bien, dit-il doucement, que c'est impossible pour l'instant.

Ses sanglots redoublèrent. Elle hoquetait :

— Je sais, je sais, mais je veux partir, je veux m'en aller.

Elle pleurait maintenant, appuyée contre lui, visage enfoui dans les plis de satin du domino, et l'odeur des lilas lui rappelait le jardin de Beaulieu qui descendait en pente douce au bord de la Dordogne. Il y avait dans un coin des buissons de lilas. Depuis quand ne les avait-il pas revus ?

Colonel sans régiment, au service d'un roi qui ne pourrait jamais être le sien, renié par son père, chassé de partout. Et la vieille blessure rouverte. Exclu. Il pensa soudain qu'il était à sa façon aussi étranger qu'elle en France désormais. Même Massalve l'indifférait, il n'y avait tenu qu'un bref moment, celui d'une lutte. L'abandonner au vieux marquis quand Jourde serait mort ne lui coûterait pas.

Et l'idée d'Amérique s'insinuait en lui...

Quelque part, à un clocher proche, une horloge sonna onze heures.

— Attendez-moi ici, dit-il.

Il arriva très vite dans l'arrière-jardin. La porte était ouverte. Une voiture stationnait. Un homme en domino noir montait aux côtés d'une femme en domino blanc. Le cocher, d'un coup de fouet, enlevait les chevaux qui partaient en trombe.

Un rire gai le fit se retourner. L'inconnue du Bois avait enlevé son masque :

— A présent, ce n'est plus la peine ! Et je ne pense pas, colonel, que nous nous revoyions. Je vais repartir avec elle malgré l'inattendu du dénouement.

Qui aurait pu penser que la comtesse Tcherguine était depuis vingt ans la femme du che-va-lier ? (Et comme il sursautait :) Oui, c'était cela la faille, il était marié. Elle parlait toujours d'amant, de mari, jamais ! (Ses yeux sourirent). Bonne chance, colonel. Vous avez en main la bonne carte, et c'est encore un roi ! (Elle souffla). Mais cette fois de cœur...

Et s'éclipsa.

Il resta songeur un instant puis s'en revint auprès de Marie-Anne :

— Venez, dit-il avec décision. Vous ne pouvez reparaître au bal dans cet état. Je vais vous conduire chez Esther.

Elle fit « oui » de la tête entre deux restes de sanglots. Esther était un havre, Esther écouterait, comprendrait, aiderait...

Ils sortirent à leur tour par la petite porte du fond et Henriette, qui venait de surgir, affolée d'avoir perdu la trace du colonel, les vit disparaître au coin de la rue.

Elle courut jusqu'au fauteuil doré ou Mme de Vintimille commençait à somnoler :

— Madame ! Il vient de s'en aller ! Et il emmène Marie-Anne !

— Et la comtesse ? demanda la vieille dame tout à fait réveillée. Que fait la comtesse ? Elle le regarde filer ? Et le colonel ? Il applaudit ? Il n'a donc pas surveillé le chevalier ?

(A suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 320

Horizontalement : 1. Pentacorde. 2. Oréade - Ail. 3. Intrépides. 4. Se - Trame. 5. Sète - Giron. 6. Il - Et - Dé. 7. Lares - Emeu. 8. Otées - Ur. 9. Otites - Or. 10. Nares - Esse.

Verticalement : 1. Poissillon. 2. Ernée - Ta. 3. Net - Tiroir. 4. Tartelettes. 5. Ader - Sées. 6. Cépage - Es. 7. Imitées. 8. Rader - Os. 9. Lie - Odeurs. 10. Elseneur.

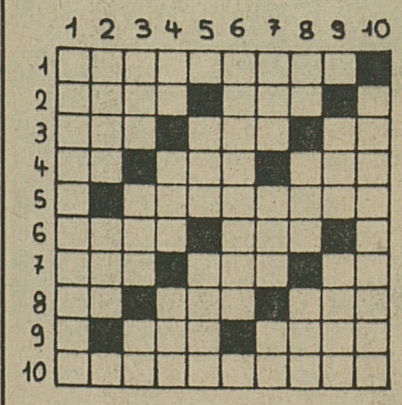

MOTS CROISES No 321

Horizontalement : 1. Porte-bonheur (pluriel). 2. Cri des bacchantes - Implique la facilité dans son enfance. 3. Pronom - Légumineuse - Dans Paris. 4. Eu la possibilité de - Se mouille - Pour du nouveau. 5. Etendent. 6. Ancienne capitale des ducs d'Auvergne - On ne lui reproche jamais d'être gros. 7. Département - Règles - Etui. 8. Deux romain - Ils brillent sur des ornements sacerdotaux - Prénom masculin. 9. Sur la rose des vents - Intensités des couleurs. 10. Détrônée par l'aspirateur.

Verticalement : 1. Passager. 2. Témoignage - Chiffre romain. 3. Ancien coup d'encensoir - Toujours gratuit - Double zéro. 4. Fin de partie - Caricaturiste moderne - Porte de pacifiques espoirs. 5. En Europe - Marque une supériorité. 6. Jeux d'enfants. 7. Demeure d'un curé célèbre - Une des Cyclades - Pronom. 8. Dans la nuit - Sans équivoque - Département. 9. Initiale de points cardinaux. Reçoit parfois une précieuse couronne. 10. Loue avec...

ZOOM MODE

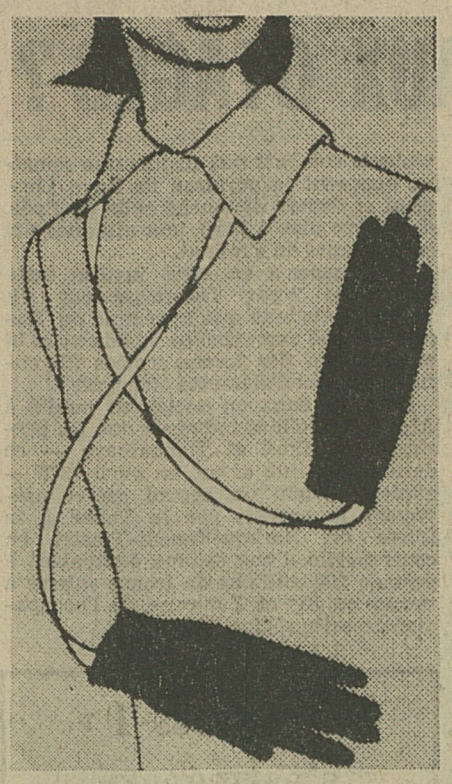

Mettez des gants... en bandoulière !

Mode pratique et amusante à la fois ! Portez vos gants ... en bandoulière ou encore autour du cou ! Attachez-les avec des rubans multicolores et vous joindrez ainsi sens pratique et esthétique. Fini les risques de les perdre, sachez que nos grand-mères avaient déjà adopté ce système voici cent ans. Bien sûr, en cas de grand froid, il est préférable de sacrifier originalité et fantaisie en enfilant ses moufles de laine.

Le saviez-vous ?

● **Le radium, métal découvert par Pierre et Marie Curie, émet en rayonnant des « corpuscules » et se transforme progressivement en plomb. Il lui faut 1600 ans pour perdre la moitié de son activité.**

● **La patience (polygonacées) est apparentée à l'oseille. Le bord de ses feuilles est légèrement ondulé. L'application des feuilles de patience est un remède simple contre les piqûres d'insectes.**

Quels sont vos droits ?

Séduction de mineure

M. D., 49 ans, fait la connaissance de Martine, 17 ans, un jour de septembre, alors que la jeune fille sanglote sur un banc public. Très psychologue, il n'ennuie pas l'adolescente avec des propos du genre « Qu'avez-vous ? », ou « Allons, allons Mlle, calmez-vous » mais lui donne simplement un mouchoir imbibé d'eau pour essuyer son visage, puis il part. Le lendemain à la même heure, elle l'attend sur ce même banc pour lui rendre son mouchoir lavé et repassé. La conversation s'engage et s'approfondit de jour en jour. Martine se confie à D. : elle est très seule, on ne l'invite jamais, elle fait un apprentissage de vendeuse mais ce métier ne la passionne vraiment pas. Elle se sent trop adulte pour « mendier » de l'argent de poche à ses parents. Le mieux serait encore de mourir...

M. D. la console, lui offre au bout de deux semaines un petit livre de dessins d'enfants intitulé « La vie est belle », l'invite au cinéma et lui explique le film qu'elle trouve « trop compliqué ». Il lui offre un abonnement de théâtre, l'initie à l'écoute de la musique classique, l'incite à s'inscrire à un cours de photographie, l'encourage à faire du sport.

Durant les premiers mois de leurs rencontres, D. se montre parfaitement correct. Il ne dit jamais un mot équivoque, ne fait jamais un geste irrespectueux, même lorsque la jeune fille se trouve seule avec lui dans sa chambre. A cette époque, Martine se confie à une camarade d'apprentissage : « C'est un véritable père pour moi. Je l'adore. C'est un être supérieur : j'ai plus de confiance en lui qu'en quiconque dans ce monde ».

Au mois de janvier, D. invite Martine à venir faire du ski dans une station de montagne. Martine raconte à ses parents qu'elle part avec des amies pour deux semaines. Au bout de six jours elle revient très bouleversée et refuse de parler ou de sortir de sa chambre. Après un mois, ses parents font appel à un médecin. Il s'avère que Martine souffre d'une dépression nerveuse. Elle est enceinte de quatre semaines.

Le père de Martine porte alors plainte pénale contre M. D. pour séduction de mineure. D. se défend avec véhémence : ses intentions ont été toujours les plus propres, il adore Martine, il est prêt à l'épouser. C'est elle qui s'est enfuie et qui refuse de le voir.

L'article 196 du Code pénal suisse dit : « Celui qui, abusant de l'inexpérience ou de la confiance d'une mineure âgée de plus de seize ans mais de moins de dix-huit ans, l'aura entraînée à l'acte sexuel sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement ». Mais l'alinéa 2 du même article dit : « Si la victime a contracté mariage avec son séducteur, celui-ci n'encourra aucune peine ».

A la lecture de cet article nous serions tentés de conclure que M. D. doit être puni. En effet, à première vue, il semble que les conditions énumérées par le premier alinéa sont remplies : D. a abusé de l'inexpérience et de la confiance du mineur âgé entre 16 et 18 ans qui a vu en lui un ami et un père. L'effondrement nerveux de Martine à la suite du développement qu'a pris leur relation au cours de leur séjour en montagne, semble aussi affirmer que la conduite de D. a été trompeuse et abusive. Or, rien n'est moins sûr.

Il faut se rappeler que le Code pénal protège tous les enfants âgés de moins de 16 ans contre tout attentat à leur pudeur, qu'il soit accompagné ou non de contrainte, que l'enfant ait consenti à l'acte sexuel ou qu'il ait été induit à le faire par voie de séduction. Les mineurs âgés de plus de 16 ans ne sont protégés contre l'acte sexuel non accompagné de contrainte que s'ils ont avec l'auteur de l'attentat des rapports spéciaux de dépendance et de confiance (s'ils sont pupilles, enfants adoptifs, élèves ou apprentis du délinquant, p. ex.).

Si elle n'appartient pas à ces catégories, l'adolescente n'est protégée que si l'auteur l'entraîne aux relations sexuelles, s'il la persuade de lui céder en abusant de son inexpérience ou de sa confiance. La séduction est un délit intentionnel : l'auteur doit avoir la volonté de séduire, la conscience d'abuser. Or, dans notre cas, peut-on vraiment prouver que D. ait agi dans le but d'abuser de la confiance de Martine, qu'il ait eu la conscience du fait que la jeune fille ne voulait de lui ni en tant qu'amoureux, ni en tant que mari ?

L'on ne saura jamais car le père de Martine décide de retirer sa plainte après la première audience. D. est, en effet, victime d'un très grave effondrement nerveux et sa sincérité n'est plus mise en cause par la famille de Martine. Ils sont désormais convaincus que D. est autant une victime dans cette histoire que leur propre fille. **(Portalis)**

Mode parisienne: sage et farfelue

Devant près de mille journalistes des cinq continents, les défilés des collections de la haute couture parisienne ont arraché des bravos, des applaudissements... et quelques sourires au gré des présentations.

Il faut prendre la haute couture, que d'aucuns prétendent dédaigner, comme un laboratoire d'idées. Il est évident que quelques rares privilégiées — auxquelles s'ajoutent les actrices, pour leur travail — s'habillent de griffes célèbres. Mais depuis que des thèses en sociologie ont eu pour sujet l'attraction millénaire de la mode, l'éternel recommencement, mais aussi les audaces et les novations, on ne saurait être moins royaliste que le roi et séparer, par exemple, l'histoire de la mode.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier qu'elle fait vivre plus de deux cent mille personnes y compris les plumassières, les fleuristes-tissus, les brodeuses (qui n'ont pas souvent un sacre d'empereur africain à se mettre sous l'aiguille). Certains couturiens ont leurs propres usines, comme Courrèges dans le Sud-Ouest. Tous ont des ateliers qui représentent l'aristocratie dans le métier, ces incomparables petites mains parisiennes, qui deviennent parfois premières.

Les jeunes loups de la couture qui ont quitté la maison où ils ont reçu leur formation, comme Goma après Patou, Deville après Balenciaga, etc. ont dans leurs ateliers des couturières venant de Dior ou autres et ne se contenteront jamais d'à-peu-près dans leurs finitions.

TENDANCES

Il est toujours tentant pour un journal de publier le modèle qui fait pschitt.

Mais ce serait donner une image déformée d'une mode très sage dans son ensemble. Des flots de broderie anglaise, Saint-Gall, dentelles, organdi et organza (des imprimés de Schlapfer, superbes), des soieries d'Abraham à Zurich, des voiles et des cotonnades interprétés avec des fronces, des bouillonnements, des ampleurs vaporeuses. Le retour du petit tailleur définitivement assuré, en tissu plus léger que par le passé. Des filles-fleurs, des femmes-corolles et... dans la collection de chaque couturier de nombreux modèles très sages dont on ne se lasse pas.

Camille Sauge

L'ensemble Gigi de la boutique Dior : blazer de flanelle marine, jupe froncée sous la taille en flanelle grise, corsage rose et, bien sûr, un ruban de velours noué. (Photo Woolmark)

Le Tchad rompt avec la Libye

QUEL SORT SERA RESERVE AUX OTAGES ?

Les événements se précipitent au Tchad où, en moins de 24 heures, le ralliement au régime du général Félix Malloum de l'ancien chef rebelle toubou, Hissene Habre, a été suivi hier de la décision de N'Djamena de « suspendre » ses relations diplomatiques avec Tripoli.

Alors qu'il semble de plus en plus probable aux observateurs que les trois coopérants militaires français aient péri dans le « DC-3 » tchadien abattu le 29 janvier dans la région de Faya-Largeau (au nord du pays), on reste dans l'expectative quant au sort des deux jeunes gens, le Français Christian Masse et le Suisse Pierre-André Kummerling disparus le 18 janvier près du lac Tchad. L'identité et la représentativité de leurs ravisseurs sont contestées par l'ensemble de la rébellion tchadienne, qui a qualifié cet enlèvement de « pur acte de brigandage ».

Les ravisseurs continuent pourtant de se réclamer du Frolinat. Hier après midi, le commandant des « Forces armées occidentales du Frolinat », M. Aboubakar Abdramane, a déclaré à l'AFP que l'otage français serait passé par les armes dimanche prochain à midi si les conditions requises pour sa libération ne sont pas remplies d'ici là.

LA MYSTERIEUSE « 3e ARMEE » DU FROLINAT SE PRESENTE

Il a par la même occasion, précisé les objectifs de son organisation. S'adressant à ses « camarades soi-disant combattants du Frolinat 1re et 2e armées », il a déclaré : « Le mot Frolinat ne désigne pas un petit groupe de Toubous semi-tchadiens ni un déserteur tel Abba Sidik, mais un mouvement créé le 22 juin 1966 par des Tchadiens de très bonne foi contre un régime illégal ».

« Nous, la 3e armée occidentale du Frolinat, combattons » le régime tchadien « sur la même voie tracée par les héros fondateurs du Frolinat — Ibrahim Abatcha, Aboubakar Djalabou, Taher Mahamat Ali et Mahamat Ali Saboun » —, ajoute M. Abdramane.

« Nous ajoutons, conclut M. Abdramane, que le Conseil de commandement des forces armées occidentales est habilité à prendre des décisions pour la libération des otages capturés le 18 janvier.

La décision de N'Djamena de suspendre ses relations diplomatiques avec Tripoli est la conséquence directe des violents combats qui, depuis une semaine, opposent la garnison de Faya Largeau et depuis dimanche celle de Fada, (à 260 km plus à l'est), aux attaques des combattants du Frolinat.

N'Djamena a en effet justifié cette suspension « par l'accroissement du soutien logistique que le régime de Tripoli accorde aux rebelles tchadiens et la mobilisation des forces armées libyennes, assistées d'éléments étrangers ».

En 1977, dans un document publié à Alger, le Frolinat indiquait que les présidents Kadhafi et Tombalbaye — ce dernier destitué et tué en avril 1975 — avaient conclu un accord secret prévoyant la cession par le Tchad à la Libye du Borkou-Ennedi-Tibesti en contrepartie d'une somme équivalant à près de 200 millions de francs suisses à verser au fur et à mesure de l'occupation de cette région. (AFP)

L'anomalie

Dayan a confirmé hier soir à Zurich les révélations faites par Washington à la fin de la semaine dernière sur les fournitures d'armes israéliennes à l'Ethiopie. Ainsi pour la première fois, l'Etat hébreu reconnaît officiellement sa participation indirecte dans le conflit qui ensanglante la Corne de l'Afrique.

En réalité, les rumeurs sur une aide militaire israélienne aux troupes du colonel Mengistu remontent au printemps dernier. Les maquisards d'Erythrée affirmaient alors que des instructeurs de l'Etat juif contribuaient à la formation des troupes de choc éthiopiennes et tout récemment, à l'annonce du gigantesque pont aérien déployé par l'URSS, les conseillers israéliens côtoyaient à l'aéroport d'Addis-Abeba leurs « collègues » soviétiques et cubains...

Singulière anomalie que cette aide de l'Etat hébreu à l'Ethiopie, actuellement entraînée dans l'orbite des Soviétiques qui sont eux-mêmes opposés aux Israéliens dans le conflit du Proche-Orient, en appuyant les régimes arabes « progressistes » ! Pourtant, à l'analyse, l'aide fournie par Jérusalem à Addis-Abeba — en dépit des contradictions qu'elle présente — n'en dégage pas moins les grandes lignes d'une politique qui, à l'échelon du Proche-Orient et de la Corne de l'Afrique, apparaît plutôt cohérente.

Car pour les dirigeants israéliens, le conflit qui déchire actuellement cette région représente davantage une guerre opposant un pays d'Afrique noire à l'expansionnisme arabe et musulman, plutôt qu'un combat de longue haleine entre mouvements de libération régionaux et le régime central d'Addis-Abeba.

Et aussi contradictoire que cela paraisse, l'engagement israélien aux côtés de l'URSS pour venir en aide à un pays qui fut par le passé un grand ami de l'Etat hébreu, trouve ainsi sa justification : empêcher que les rivages de la mer Rouge ne passent entièrement sous souveraineté arabe. D'autant plus que depuis l'indépendance de Djibouti en été dernier, la situation dans cette zone s'est considérablement affaiblie, renforçant les appétits territoriaux de la Somalie et portant à leur paroxysme Les velléités d'indépendance des mouvements autonomistes.

Israël s'est constamment préoccupé du libre accès à la mer Rouge, et par conséquent à l'océan Indien, de son port d'Eilath, situé à la pointe du Néguev, le long de la frontière jordanienne. Depuis l'interdiction du canal de Suez aux bâtiments israéliens ou autres navires transportant des marchandises à destination de l'Etat hébreu, le port d'Eilath a en effet accru son importance pour l'économie nationale et du même coup, pour les besoins de la défense.

Car en fait, que sert à l'armée israélienne de contrôler Charm el-Cheikh, à l'extrême pointe du Sinaï, pour assurer la libre navigation dans le détroit de Tiran, si les pays arabes décident un jour de bloquer le détroit de Bab el-Mandeb ? Or les récentes informations qui font état d'un appréciable renforcement du potentiel naval du Sud-Yémen par l'URSS peuvent faire redouter, à juste titre, un éventuel blocage du détroit par le Gouvernement d'Aden. D'autant plus que ce régime, totalement dévoué à Moscou, se range parmi les pays du « Front du refus ».

L'aide israélienne n'est peut-être qu'une goutte d'eau dans l'océan face à l'intervention massive des Soviétiques et des Cubains. Il ne fait guère de doute aujourd'hui que la contre-offensive déclenchée par Addis-Abeba débouchera sur la victoire, en raison des moyens engagés et du potentiel humain de ce pays.

Quoique marxiste, l'Ethiopie saura le moment venu se souvenir du geste de Jérusalem pour faire échec aux visées arabes sur la région. En ce sens, l'opération israélienne constitue davantage un gage pour l'avenir — statu quo dans la Corne de l'Afrique au profit de l'Ethiopie — qu'une entreprise à caractère exclusivement militaire.

Charles Bays

Congo: dix condamnations à la peine capitale

Dix personnes ont été condamnées à mort hier par la Cour révolutionnaire de Brazzaville pour leur participation à l'assassinat du président Marien N'Gouabi, le 18 mars 1977.

Leur procès s'était ouvert devant la Cour révolutionnaire d'exception congolaise le 3 janvier dernier.

La Cour révolutionnaire de Brazzaville a prononcé, en outre, une condamnation à mort par contumace, quatre condamnations aux travaux forcés à perpétuité, cinq condamnations à temps, douze peines assorties du sursis, et a acquitté quatorze inculpés. (AFP)

LE NORD DE L'ESPAGNE PRIVE DE TELEVISION !

Tout le nord de l'Espagne sera privé de télévision et de radio en modulation de fréquence pendant une dizaine de jours, à la suite d'un attentat à l'explosif commis hier matin contre un répétiteur de la RTVE (Radio-télévision espagnole) à Villajimena, dans la province de Palencia, en Vieille-Castille.

Cet attentat, qui a causé d'importants dégâts, n'a pas été revendiqué jusqu'à présent. (AFP)

Kreisky à Moscou

Le chancelier autrichien Bruno Kreisky est arrivé hier à Moscou pour une visite de travail de 48 heures, apprenait-on de source diplomatique autrichienne.

M. Bruno Kreisky, dont la dernière visite en URSS remonte à mai 1974, entame aujourd'hui ses conversations avec M. Alexei Kossyguine. Les conversations de la matinée réuniront l'ensemble de la délégation autrichienne et leurs homologues soviétiques. Elles porteront sur des questions économiques, objet essentiel de la visite. (AFP)

Uruguay: 30 000 personnes sont torturées

Quelque 30 000 Uruguayens ont été soumis à des tortures physiques ou psychologiques dans les prisons du pays ces cinq dernières années, a déclaré hier à Genève un universitaire américain de retour d'Uruguay.

Selon M. Robert K. Goldman, professeur de droit à l'Université de droit de Washington, il y a actuellement 5000 à 8000 prisonniers politiques en Uruguay.

Ces chiffres ont été donnés de source digne de foi, a précisé le Prof. Goldman, qui s'est rendu en Uruguay au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme.

M. Goldman a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il demanderait à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, dont la session annuelle s'est ouverte hier à Genève, de constituer un groupe de travail sur l'Uruguay. (Reuter)

MAZOUT DE CHAUFFAGE
aux meilleures conditions
chez
MENOUD & SIEBER S.A.
Fribourg — ✆ 22 33 66
17-251

« Progress-1 » s'est séparé « de Saliout-6 »

Le vaisseau automatique de transport « Progress-1 » s'est séparé de la station spatiale « Saliout-6 » hier matin à 6 h 53 HEC, a annoncé l'agence TASS.

« Progress-1 », lancé le 20 janvier, s'était arrimé le 22 janvier au train spatial composé de la station « Saliout-6 » et du vaisseau de transport « Soyouz-27 ».

Le vaisseau de transport « Progress-1 » vole en régime automatique. Durant ce vol, a précisé l'agence TASS, des expériences seront poursuivies. A la fin de ce programme, le vaisseau sera freiné et à l'entrée dans les couches denses de l'atmosphère, il sera désintégré.

Durant les quinze jours de vol de l'ensemble spatial « Saliout-6 », Soyouz-27, Progress-1, les cosmonautes soviétiques, qui habitent la station Saliout-6 depuis le 10 décembre dernier, ont déchargé le vaisseau de transport et procédé au ravitaillement en carburant, amené par « Progress-1 »

L'équipage des cosmonautes poursuit ses recherches et ses expériences dans le cadre du programme de vol. (AFP)

La « filière française » à nouveau en activité ?

Laboratoire clandestin d'héroïne découvert dans le Midi

Un laboratoire clandestin de fabrication de drogue a été découvert à la Ciotat, dans le Midi de la France. 40 kg de morphine-base ont été saisis par les policiers qui ont arrêté cinq personnes. Une sixième est en fuite. A la revente, les 40 kg de morphine-base peuvent rapporter quelque 40 millions de francs (env. 17 millions de francs suisses).

On se demande si cette découverte signifie que la « filière française », que les policiers ont eu tant de mal à remonter et à neutraliser est à nouveau en activté. Depuis quelque temps — la découverte du dernier laboratoire date de 1973 — on semblait considérer que le trafic de la drogue était seulement fait par les drogués eux-mêmes qui n'hésitaient pas, pour satisfaire leurs besoins, à en faire le commerce. Un laboratoire est une structure lourde qui suppose des investissements, des contacts, un système de distribution efficace et donc un « gros bonnet », une expression qu'on avait utilisée à l'époque à propos de la « filière française ».

(Reuter)

Le mauvais temps persiste sur l'Europe

LA GRECE PARTICULIEREMENT EPROUVEE

Dans les faubourgs d'Athènes, on se déplace en barque ... (Keystone)

Le mauvais temps persiste sur l'Europe où la menace des avalanches dans les régions montagneuses subsiste. En Autriche, plusieurs glissements de neige ont fait 2 morts. Un survivant enseveli pendant sept heures sous la neige a été sauvé.

Entre la France et la Suisse, le col de la Faucille reste interdit à la circulation. Hier matin, une violente tempête de neige s'est abattue dans le haut Jura.

Dans le centre de la France, on signalait de légères chutes de neige sur le Cantal et les plateaux du Velay. Enfin, dans la région parisienne, la Seine est en crue et de nombreuses routes étaient coupées.

La Grèce est particulièrement éprouvée : dans le nord, des dizaines de villages sont isolés par la neige, tandis que des pluies torrentielles ont provoqué des inondations à Eleusis, ville industrielle à l'ouest d'Athènes. Les habitants se sont réfugiés sur les toits.

En Allemagne occidentale, le danger d'avalanches persiste dans les montagnes du sud. Même situation en Yougoslavie et en Slovénie où la couche de neige dépasse parfois 4 mètres.

Seule l'Espagne connaît un mois de février printanier, à l'exception toutefois de la Catalogne et du Pays Basque qui ont connu de fortes pluies. (AFP)

GRANDES MANŒUVRES MILITAIRES EN BIELORUSSIE

OBSERVATEURS SUISSES SUR LE TERRAIN

Les grandes manœuvres soviétiques ayant pour nom de code « Beresina » ont commencé hier matin en Biélorussie, dans la région de Minsk, d'Orcha et de Polotsk, a annoncé l'agence TASS.

Commandées par le général de corps d'armée des forces blindées Mikhail Zaitzev, commandant des troupes de Biélorussie, ces manœuvres mettent en présence environ 25 000 hommes, des bataillons de chars et de troupes motorisées combinées avec l'aviation. Elles sont suivies par les attachés militaires étrangers invités par le Gouvernement soviétique en application de l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki sur les « mesures de confiance ».

Les attachés militaires de Belgique, de RFA, de RDA, des Pays-Bas, de Pologne, de France, des Etats-Unis, de Tchécoslovaquie, de Grande-Bretagne et de Suisse ont quitté Moscou hier matin pour Minsk. Ils doivent rester sur le théâtre des opérations jusqu'à la fin des manœuvres prévue pour jeudi soir.

Le divisionnaire Hans Waechter, commandant des écoles centrales, et le lieutenant-colonel Armin Eicher du groupement de l'état-major général, sont les observateurs suisses qui suivent ces manœuvres en Russie Blanche. Notre pays saisit ainsi pour la deuxième fois l'occasion d'une invitation en Union soviétique. (AFP)

Unité blindée prête à faire mouvement. (Keystone)

ELECTIONS FRANÇAISES

Le PC entend négocier avec le PS entre les deux tours

« Nous luttons pour le premier tour, pour obliger le Parti socialiste à revenir à la table de négociations afin de créer les conditions de la victoire au second tour », a déclaré hier M. Georges Marchais.

Le secrétaire général du PCF avait convoqué une conférence de presse à l'occasion de la sortie en librairie du « Programme commun de Gouvernement actualisé » dans la version du PCF.

« Nous le reconnaissons, le PCF n'est pas encore assez fort, a ajouté le secrétaire général. Il faut nous donner la force pour obtenir la victoire. C'est en fonction des nombres de voix obtenues le 12 mars que nous pourrons en juger. Si ce nombre est suffisant, nul doute que le Parti socialiste changera d'attitude ».

M. Marchais a répété que 21 % seraient insuffisants et 25 % bons. Mais il admet que la barre peut se situer entre ces deux chiffres : « Si les électeurs veulent bien peser, ils mettront le poids maximum. (Reuter)